La Documentation Catholique

3e année — T. LVIII Numéro 1 345. — 5 février 1961

Le centenaire de la découverte du tombeau de saint Martin

Lettre de S. S. Jean XXIII

Le 14 décembre 1860, sur l'initiative de [.]. Dupont, le « saint homme de Tours », était etrouvé le tombeau de l'apôtre des Gaules, sur equel a été élevée, à Tours, la basilique de aint Martin. Une « année de saint Martin », lacée sous le signe de la charité, s'est uverte à Tours le 10 novembre dernier, our marquer le centenaire de cet événement. 'oici la lettre adressée à cette occasion par . S. Jean XXIII à S. Exc. Mgr l'archevêque de 'ours (1) :

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE

LOUIS FERRAND, ARCHEVÊQUE DE TOURS,

Nous avons appris avec une vive satisfac-on, par votre récente lettre, que la Touraine t le Poitou, où vécut et mourut saint Martin, grand apôtre des Gaules, avaient, sous impulsion d'un Comité national présidé par [.]. Le Bras, doyen de la faculté de droit de 'aris, décidé la célébration d'une « année iartinienne ».

C'est, en effet, aux alentours de l'an 361 que, ar la fondation de l'abbaye de Ligugé, aux ortes de Poitiers, saint Martin introduisait our la première fois le monachisme en Gaule. uinze cents ans plus tard, après l'éclipse iomentanée de son culte causée par la tour-iente révolutionnaire, c'est en décembre 1860 – il y a juste un siècle — qu'était providen-iellement retrouvée et aussitôt remise en onneur la tombe du grand évêque, sur aquelle allait s'élever sans tarder l'actuelle asilique. Ces deux événements, d'une si grande ortée religieuse, méritaient bien d'être com-némorés, et il convenait qu'ils le fussent avec ine solennité particulière dans le diocèse de 'ours.

A DÉVOTION DU SAINT-PÈRE POUR SAINT MARTIN

Nous Nous réjouissons d'autant plus de cette nitiative, que Nous avons personnellement, et epuis longtemps, une grande dévotion à saint Martin. Dès le temps de Nos études — comme eune prêtre, puis comme professeur de patristique au Latran, — Nous avions appris à connaître ce grand saint, dont le culte est si répandu dans Notre province natale, comme dans toute l'Italie du Nord.

Aussi, dès les premiers mois de Notre arrivée en France comme Nonce apostolique — et en dépit de l'état encore imparfait des communications par suite de la guerre, — Nous voulûmes aller prier à son tombeau et vénérer, à Candes, les lieux sanctifiés par sa mort. C'est en souvenir de cette double visite que Nous faisions placer dans la crypte du célèbre sanctuaire tourangeau l'inscription que vous connaissez : « *Angelus Joseph Roncalli, Bergomas, in Galliis Nuntius apostolicus, sancti Martini Turonensis humilis cliens. Beate Martine, serva Gallorum clerum et plebem. Ubique protege tuos.* »

Plusieurs fois par la suite Nous eûmes la joie d'être à nouveau pèlerin de saint Martin, notamment en novembre 1947, lors du jubilé épiscopal de votre regretté prédécesseur Mgr Gaillard. Nous Nous souvenons encore de l'attention émue avec laquelle la foule massée dans la basilique écouta l'humble Nonce apostolique qui évoquait devant elle « saint Martin et l'avenir de la France dans la fidélité à sa tradition catholique ».

UNE ANNÉE DE RENOUVELLEMENT DANS LA CHARITÉ

C'est vous dire l'intérêt tout particulier que Nous portons à tout ce qui peut accroître le rayonnement d'un saint dont Nous aimons à Nous professer toujours l'humble « client ». Les manifestations religieuses et culturelles qui jalonneront cette « année martinienne » Nous paraissent bien propres à raviver dans le cœur de vos populations la dévotion à leur protecteur céleste et le désir de tirer profit des leçons toujours actuelles qu'il leur donne.

Dès l'inauguration, vous avez vous-même, avec d'autres orateurs qualifiés, exhorté vos auditeurs à célébrer, en l'honneur de saint Martin, une année de « renouvellement dans la charité ». On ne peut en effet mieux commémorer celui dont toute la vie — depuis le geste à jamais célèbre du catéchumène partageant son manteau avec un pauvre, jusqu'à la parole du vieillard expirant : « *Non recuso*

(1) Texte français publié dans *l'Osservatore Romano* u 18 décembre 1960. Les sous-titres sont de notre édaction.

laborem ! » — ne fut qu'un long élan de générosité et de don de soi.

Il Nous arrive, au cours des audiences que Nous accordons aux nombreux pèlerins, de rappeler à l'occasion l'importance, pour la vie chrétienne, des œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Nous avons plaisir à penser que Nos chers fils de France vont les pratiquer avec une ferveur accrue durant cette année, à l'exemple du grand saint Martin. Ils sauront en outre, comme vous les y invitez si à propos, faire bénéficier leur charité de ces caractères d'organisation et d'adaptation aux besoins des temps qui distinguent tant de belles initiatives nées sur le sol de France.

La grandeur et la beauté de la vie monastique

Mais si saint Martin fut l'évêque et le pasteur zélé qu'il convient d'imiter par la pratique de la charité, il fut aussi et d'abord un moine. On peut même dire qu'il ne fut un si prodigieux homme d'action que parce qu'il était avant tout homme de prière. Et sous cet aspect, il a aussi une grande leçon à donner aux chrétiens d'aujourd'hui.

Assoiffé de solitude et d'union à Dieu, ce géant de l'apostolat vivait dans une oraison continuelle : *numquam animum ab oratione laxabat,* selon l'expression — reprise par la liturgie — de son contemporain et premier biographe Sulpice Sévère, qui ajoute qu'une fois élevé à l'épiscopat, le serviteur de Dieu « demeura tel qu'il avait été auparavant et portait la dignité de l'évêque sans pour autant abandonner le genre de vie et la vertu du moine : *ita implebat episcopi dignitatem, ut non tamen propositum monachi virtutemque desereret* ». (Cf. Migne, *P. L.*, XX, 166.)

Son principal moyen d'évangélisation ne fut-il pas de fonder partout des églises et des monastères ? « *Ubi fana destruxerat, statim ibi aut ecclesias aut monasteria construebat.* » (*Ibid.*, 168.) Et c'est ainsi que grâce à lui le monachisme fut introduit en France.

Mettre en lumière cet aspect de l'activité du grand convertisseur, ce sera rappeler aux fils de cette terre privilégiée les immenses bienfaits que les moines ont apportés à leur patrie ; ce sera attirer leur attention, facilement distraite aujourd'hui par le rythme trépidant de la vie moderne, sur la grandeur et la beauté permanentes de la vie monastique ; ce sera les inviter à placer très haut dans leur estime cette forme de vie et, en général, la grâce de la vocation religieuse.

D'ailleurs, Nous avons voulu Nous-même, par Nos récentes visites à l'abbaye de Grottaferrata, au monastère bénédictin de Subiaco et à la maison généralice des Trappistes aux portes de Rome, donner un témoignage en quelque sorte public du prix que l'Eglise attache à l'institution monastique. L'exemple de saint Martin, confirmé par l'expérience des siècles, montre quels précieux facteurs d'élévation spirituelle sont les cloîtres dans la société chrétienne et quelle efficace contribution ils apportent à l'apostolat de l'Eglise.

Saint Martin, fils de Hongrie

Puisse le grand évêque, modèle de moine et de pasteur, susciter sur cette terre de France, qui Nous est si chère et qui s'est montrée toujours si riche en générosité, un nouvel élan de ferveur au service de Dieu pendant toute cette année ! Nous aimons à penser aussi que ceux qui sont aujourd'hui les heureux bénéficiaires de l'œuvre d'évangélisation accomplie jadis par saint Martin auront un souvenir dans leurs prières pour la patrie d'origine du saint — la Pannonie d'alors, la Hongrie d'aujourd'hui — et voudront, dans une pensée fraternelle, recommander à sa puissante intercession les fils éprouvés de cette noble nation.

Tels sont les sentiments et les vœux que Nous avons tenu, Vénérable Frère, à vous exprimer personnellement. En vous confiant le soin de porter toutes Nos intentions au précieux tombeau dont vous êtes le gardien, Nous vous envoyons avec une particulière affection, ainsi qu'à tous ceux qui prendront une part active à la célébration de cette « année martinienne », une très paternelle Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 10 décembre 1960.

IOANNES XXIII, PP.

Discours prononcé par S. S. Jean XXIII à Sainte-Marie-Majeure en la fête de l'Immaculée-Conception (1)

Vénérables Frères, chers Fils,

Nous gardons encore l'heureux souvenir de la visite que Nous fîmes à l'église des Saints-Apôtres l'an dernier, précisément le 7 décembre 1959, pour la clôture de la neuvaine de l'Immaculée-Conception (2). Ce geste faisait revivre soudain, après un siècle presque de silence, la tradition de la visite personnelle que le Pape avait coutume de faire à ce sanctuaire.

Les grâces demandées à la Mère vénérée de Jésus et notre Mère, en cette circonstance, Nous ont été accordées ou sont en bonne voie de l'être.

Le synode diocésain que Nous avions tant à cœur a réussi, à la satisfaction générale. Le volume, qui contient la substance vivante de ses ordonnances, inspirées par un ardent esprit de progrès spirituel, court le monde par-delà les limites de la Ville sainte ; et l'exécution de ses prescriptions parmi nous est l'objet d'une étude attentive et d'une fervente adhésion de la part des âmes les plus généreuses et les plus sensibles aux nécessités spirituelles et apostoliques de Rome.

Durant la célébration de la neuvaine de l'Immaculée, et au moment de renouveler, cette année encore, une pieuse rencontre avec Nos chers fils,

---

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* des 9-10 décembre 1960. Les sous-titres en italique et les notes sont de notre rédaction.

(2) Cf. *D. C.*, n° 1322 du 21 février 1960, col. 219.

Nous n'avons pu ne pas répondre au désir de nombreuses âmes pieuses de voir le Pape célébrer solennellement le grand mystère de l'Immaculée, non pas la veille, mais le jour même de cette très heureuse fête liturgique ; et cela au milieu même des splendeurs de la basilique libérienne qui, non seulement à Rome, mais encore dans le monde entier, est saluée et profondément vénérée comme le monument le plus haut et le plus digne qui ait été élevé à la gloire de la dévotion mariale dans l'Eglise catholique depuis les temps les plus célèbres de son histoire.

Les temples consacrés à Marie sont, en effet, innombrables, et il y en a de magnifiques et de très somptueux dans toutes les nations ; mais la basilique de Sainte-Marie-Majeure, élevée à Rome sur la colline de l'Esquilin, les surpasse tous par l'ancienneté de ses souvenirs sacrés et elle apparaît à tous les visiteurs comme recueillie et fascinante.

Nous sommes donc heureux, chers fils de Rome, de vous accueillir cette année, ici, et de vous saluer en cette demeure de la Mère de Jésus, notre Mère aussi, bonne et bénie pour tous et pour chacun.

Et puisque notre rencontre Nous en fournit l'occasion et Nous y invite pour ainsi dire, veuillez, chers fils, vous associer de cœur avec Nous et fixer, en esprit de piété, les trois points lumineux sur lesquels Nous aimerions attirer votre vive attention, en cette splendide atmosphère d'histoire religieuse, d'art, de piété mariale. Ce sera pour Nous un incomparable sujet de joie, d'édification et d'encouragement à bien faire et à garder confiance.

Ces trois points, dont la lumière Nous émeut et Nous transporte, les voici : 1. l'Immaculée Conception ; 2. le souvenir des Souverains Pontifes, Nos prédécesseurs, et tout particulièrement du Pape Pie IX, qui exalta son privilège et sa sublime sainteté ; 3. le IIe grand Concile œcuménique du Vatican, dont la préparation si bien organisée réunit déjà la brillante, active et heureuse participation de tous les croyants du monde entier.

1. — L'Immaculée Conception

La doctrine catholique qui concerne l'Immaculée Conception de Marie et en exalte les splendeurs, est familière à tout bon chrétien ; elle fait les délices et le charme des âmes les plus nobles. On la trouve dans la liturgie ; elle est dans l'enseignement des Pères de l'Eglise ; elle fait soupirer tant de cœurs qui entendent l'honorer par le parfum de leur pureté, l'ardeur de leur apostolat, l'élévation de leur vie publique et privée.

O vénérables Frères et chers fils, quelle grande tâche est vraiment la nôtre : coopérer tous avec la grâce de Marie Immaculée et à la lumière de ses enseignements à la purification des mœurs publiques et privées !

La lutte contre l'offensive de perversion des mœurs.

Nous savons que Nous abordons ici une bien triste chose, mais Notre conscience Nous impose de le faire.

L'oubli de la pureté, la perversion des mœurs exhibée et exaltée sous tant de formes séduisantes et coupables sont un motif de consternation pour toute âme sacerdotale, et combien plus pour celle du Pape qui vous parle.

En remontant le cours de Notre longue vie, et en Nous rappelant bien des rencontres et des impressions du temps passé, Nous Nous sentons comme pénétré encore d'une douce et intime émotion au souvenir d'innombrables épouses et mères, d'humbles ménagères et de vierges consacrées à Dieu, dont la conduite charitable et sage était la force et la vraie noblesse des familles et une coopération au ministère sacerdotal. Toute cette activité silencieuse se déroulait à la lumière de la loi divine, dans la pratique des vertus humaines et chrétiennes, dans une belle atmosphère de dignité et de pureté des mœurs.

Il y a un an, parlant à un groupe éminent de juristes catholiques, Nous eûmes l'occasion d'attester la douceur de ces souvenirs : « Dès Notre adolescence — disions-Nous — Nous Nous sommes trouvé comme plongé dans une tradition familiale et chrétienne, toujours ouverte à la connaissance du vrai et du beau... Eh bien ! en revenant par la pensée vers les choses vues et vécues et vers les personnes de Notre entourage d'alors, Nous avons la joie de vous dire que jamais, durant Nos jeunes années, Nous n'avons été choqué par des spectacles, des paroles ou des entretiens déplacés ; Nous pouvons donc témoigner de la droiture, de l'honnêteté et de la délicatesse de conscience de Notre entourage et des gens de chez Nous. » (*A. A. S.*, LII, 1960, p. 46.) (3)

Les traditions de notre bon peuple chrétien sont encore, en grande majorité, saines et robustes, fidèlement et sereinement attachées au patrimoine de vérité et de sagesse que l'Eglise conserve jalousement comme son plus précieux trésor spirituel. Il faut donc que tous ceux qui ont à cœur les destinées de la société familiale et civile, fassent toujours davantage preuve de fermeté en face des actuelles tentatives préméditées en vue de submerger la sainteté des mœurs sous les flots d'une offensive sans précédent qui ne connaît pas de trêve. Dans cet effort commun, auquel sont appelés tous les hommes de bonne volonté, et spécialement les pères et mères de famille, il est une aide que nous ne devons pas négliger, une inspiration lumineuse et puissante qui nous rendra fidèles et nous fortifiera dans le bon combat, celle qu'il nous faut implorer de l'Immaculée ; elle sera pour nous une protection, un grand exemple et un réconfort dans le travail de pénétration et d'apostolat qui nous incombe à tous.

O Marie Immaculée, étoile du matin qui dissipez les ténèbres de la nuit obscure, nous recourons à vous avec une grande confiance : *Vitam praesta puram, iter para tutum.* Ecartez de nos pas les séductions et les attraits de la vie mondaine ; soutenez les énergies, non seulement du jeune âge, mais de tous les âges, car tous sont également exposés aux tentations du malin.

2. — Et maintenant, laissez-Nous vous parler, chers Fils, des Papes de l'Immaculée, et, à un titre tout spécial, de Pie IX

En ce 8 décembre qui, chaque année, rappelle la solennelle et plus que centenaire proclamation du dogme si doux et si magnifique de l'Immaculée Conception, Notre pensée va spontanément à celui dont la voix autorisée exprima l'infaillible oracle. L'exquise figure de Notre prédécesseur Pie IX, de grande et sainte mémoire, Nous est particulièrement chère et vénérée, car il a nourri pour la Vierge un amour très tendre et il s'est appliqué dès ses jeunes années à l'étude approfondie du privilège de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge Marie. Remontant les siècles, il se plut à s'associer aux louanges glorieuses que décernèrent à Marie tant de ses illustres prédécesseurs dans le pontificat romain, ainsi qu'aux témoignages si souvent répétés de dévotion et d'amour envers Marie, que le peuple romain reconnaît officiellement et invoque comme son salut béni, *Salus populi romani*, et que le monde entier proclame reine du ciel et de la terre.

Voici quelques traits, parmi les plus précieux, de ces illustres Pontifes. Tout d'abord, apparaît dans sa haute majesté Benoît XIV, qui institua la solennelle chapelle papale pour la fête de l'Immaculée Conception, ici même, dans Notre basilique de Sainte-Marie-Majeure.

---

(3) *D. C.*, n° 1319 du 3 janvier 1960, col. 3.

Parmi ceux qui ont le plus contribué au développement de la liturgie de l'Immaculée, antérieurement à la définition dogmatique, on compte Benoît XI, qui déclara de précepte pour l'Eglise universelle la fête de l'Immaculée Conception (6 décembre 1708) ; Innocent XII qui en prescrivit l'octave en l'élevant au degré de seconde classe (15 mai 1693) ; Clément IX (1667) avait déjà accordé ce privilège pour tout l'Etat pontifical, tandis qu'Alexandre VII (1665) avait étendu cette faveur aux diocèses de la République de Venise. Toujours en remontant le cours de l'histoire, voici Clément VIII qui, dans son édition du Bréviaire, élève la fête au rang de double majeur ; et saint Pie V qui y avait ajouté de nouvelles leçons. Le plus fervent promoteur du culte de Marie fut le Pape Sixte IV (1472) qui étendit à la liturgie du 8 décembre les mêmes indulgences accordées par ses Prédécesseurs pour la Fête-Dieu, et qui, dans un document encourageant la construction de l'Eglise de Sainte-Marie-des-Grâces (1472), appelait Marie « *Immaculata Virgo* », dénomination encore insolite dans les actes de la Curie papale. Mais le titre le plus illustre attaché à la mémoire de Sixte IV et rappelant sa dévotion à l'Immaculée Conception de Marie reste toujours la grandiose et très somptueuse chapelle du chœur, à Saint-Pierre, où le Chapitre du Vatican accomplit ses fonctions sacrées ordinaires, et sur les murs de laquelle resplendit parmi les ornements des voûtes figurant l'Ancien et le Nouveau Testament, l'admirable mosaïque de l'Immaculée Conception, avec saint Jean Chrysostome, saint François et saint Antoine, gloires de l'Ordre séraphique, agenouillés autour d'elle dans une attitude de vénération.

C'est précisément cette image si noble et si imposante que le Pape Pie IX couronna, avec une incomparable solennité, le 8 décembre 1869, lors de l'ouverture du 1er Concile du Vatican. Et c'est avec une douce joie spirituelle que Nous Nous rappelons de façon vivante avoir, un demi-siècle après la définition dogmatique, exactement le 8 décembre 1904, suivi de Nos propres yeux de nouveau prêtre le geste de Pie X, le saint successeur de Pie IX, qui renouvelait l'acte du Couronnement en ceignant le front de la Vierge d'un diadème encore plus resplendissant serti de pierres précieuses recueillies par la piété mariale de tous les points de la terre.

Ce bref aperçu historique Nous ramène à la très douce figure de Pie IX. La lumière de Marie Immaculée qui l'éclairait Nous fait comprendre le secret de Dieu dans le service si élevé et si saint qu'il accomplit pour la sainte Eglise.

Trente-deux années de pontificat lui permirent d'embrasser tous les points de la doctrine catholique, de se tourner, paternel et persuasif, vers ses fils du monde entier, pour leur rappeler avec une inlassable et affectueuse sollicitude la discipline, le sentiment de l'honneur et le courage exigés d'eux en face des difficultés accrues, des attaques voilées ou ouvertes, des défis jetés à la religion, au moment même où des personnes bien connues la déclarait moribonde ou déjà morte.

Nous aimons à le rappeler : oui, la lumière de *Marie Immaculée, définie comme telle*, à haute voix, très solennellement en face de l'Eglise tout entière, malgré les clameurs ou les moqueries des incrédules et les timides murmures de certains esprits indécis, la lumière de l'Immaculée, disons-Nous, se posait sur le front et sur le cœur du grand Pontife, et elle fut l'animatrice de ses travaux et le réconfort de son immolation.

Combien noble Nous apparaît sa figure ! Il Nous indique la voie droite. Nous voulons, avec l'aide de Dieu, l'imiter, et Nous l'imiterons en continuant d'assurer Notre ministère apostolique avec calme, avec douceur, avec une patience inépuisable, avec assurance, avec un ardent espoir de victoire spirituelle, quoi qu'il Nous arrive.

L'évolution des conjonctures humaines, tantôt favorables, tantôt opposées ou indifférentes à Nos entreprises ne pourra jamais ni Nous exalter outre mesure ni déprimer Nos énergies, lesquelles comptent surtout sur l'intercession de la Mère Immaculée de Jésus : *Mater Ecclesiae et Mater nostra dulcissima.*

3. — Le Concile œcuménique

La contemplation de la figure douce et forte de Pie IX Nous incite à aller hardiment de l'avant dans la grande entreprise du IIe Concile du Vatican, où Nous sommes engagé.

Dans cette affaire aussi, peut-être la plus grave de Notre humble vie de « *serviteur des serviteurs de Dieu* », Nous sommes réconforté et fortifié par l'assurance d'obéir à la bonne et puissante volonté du Seigneur. Et cette assurance, si elle est source de tranquillité et d'abandon habituel à la grâce d'en haut, affermit aussi Notre âme et Nos entreprises, en les portant sur les ailes d'une attente toute fondée en Dieu.

Chaque jour qui passe Nous en fournit des preuves réconfortantes.

Oui, vraiment, Notre cœur est profondément touché en écoutant les échos suscités par les travaux préparatoires du Concile et en constatant certains actes inspirés par son annonce dans le monde entier.

Fidèles qui prient auprès de Nous et dans tous les pays lointains, avec une humble ferveur ; petits enfants invités à parsemer des fleurs de leur innocence le chemin et le travail des Pères du Concile ; malades qui offrent leurs souffrances méritoires ; prêtres, et en premier lieu missionnaires, moines et religieux, appartenant à des instituts masculins et féminins, grands ou petits, anciens ou récents, tout prêts pour ainsi dire à précéder les délibérations du Concile avec une bonne volonté disposée à tout ; jeunes séminaristes aspirant à réaliser l'idéal du sacerdoce qui s'ouvre devant eux, tandis qu'ils accomplissent avec une maturité réfléchie leurs devoirs de prière et d'étude, pour y faire descendre plus abondantes les bénédictions du Seigneur. Avec eux, il y a toute la famille chrétienne qui attend et prie, offrant un spectacle émouvant et exaltant.

L'action du Seigneur sur les âmes par le Concile.

Une si consolante constatation Nous offre la possibilité de vous redire aujourd'hui courageusement et concrètement, à vous, chers fils, et au monde, Notre intime conviction que le Seigneur veut vraiment conduire les âmes à un approfondissement réel et vécu de la vérité, de la justice et de la charité ; et il les invite à relire plus attentivement son Evangile, en s'arrêtant spécialement aux paroles qui confèrent à la vie présente et à la vie future la valeur la plus haute et la plus méritoire. La façon dont le Seigneur Nous a toujours manifesté sa miséricorde, ne Nous fait aspirer ni à des charismes spéciaux ni à des miracles. Il Nous suffit de correspondre jour après jour à la grâce céleste et d'annoncer, en des termes accessibles à tous, le message impérissable de la destinée éternelle de l'homme, tel que Dieu l'a confié au magistère infaillible de son Eglise et du successeur de Pierre, le premier serviteur des serviteurs de Dieu.

Nous avons conscience que le Seigneur est avec Nous et qu'il Nous assiste, au milieu de Nos sollicitudes pastorales de chaque jour, avec son aide puissante et son inspiration : et cela Nous donne une profonde paix intérieure et une grande sécurité.

Il y a presque deux ans, Notre voix tremblait d'émotion à la première annonce du Concile, annonce qui n'a cessé de susciter le désir de participer et de s'intéresser avec une générosité toujours plus grande à cet événement, dont la prépa-

ration se poursuit à un rythme constant et sûr, répondant ainsi toujours mieux à l'aspiration de Notre cœur et à l'attente anxieuse du monde chrétien.

La prière de Pie IX à Marie pour le Concile.

Ici encore — Nous Nous plaisons à le répéter — Notre espérance c'est Marie, Marie invoquée sous le titre de son Immaculée Conception.

O Marie, ô Mère, ô Reine de la sainte Eglise, qu'il Nous est doux de répéter, ce soir, ici dans votre temple, en ce moment où le monde entier Nous entend des points les plus éloignés, l'invocation que le Souverain Pontife Pie IX vous adressait, en terminant son discours d'ouverture du 1er Concile du Vatican, le soir du 8 décembre 1869, à Saint-Pierre.

Le IIe Concile du Vatican n'est pas encore officiellement ouvert ; mais le travail préparatoire, ainsi que Nous l'avons dit, qui comporte l'élaboration de l'immense matériel déjà soumis à l'étude des dix Commissions, est en pleine activité et constitue par lui-même une sorte de début du Concile. Nous lisions hier dans le Bréviaire les paroles du prophète Isaïe qui reçoivent déjà leur application : « *Ini concilium ; coge concilium.* » « Conseille-nous, sois notre arbitre. » (*Isaïe*, XVI, 3.)

Et, pour ce travail placé sous les auspices de Marie Immaculée, combien Nous semblent harmonieuses et chères ces paroles de Pie IX , auxquelles fait écho, humblement mais fermement, son sixième successeur :

« *Tu mater pulchrae dilectionis, agnitionis et sanctae spei, Ecclesiae regina et propugnatrix. Tu, Nos, consultationes, labores nostros, in tuam maternam fidem tutelamque recipias : ac Tuis age apud Deum precibus, ut in uno semper spiritu maneamus et corde.* »

Mère du bel amour, de la connaissance et de la sainte espérance, Reine et protectrice de l'Eglise, accueillez-Nous sous votre maternelle et sûre protection ainsi que Nos délibérations et Nos travaux ; et par vos prières, obtenez-nous de Dieu de ne faire toujours qu'une seule âme et un seul cœur.

Qu'elles sont belles, ces paroles ! Pie IX, cet auguste vieillard, en les prononçant le jour de l'Immaculée Conception de l'an 1869, et en inaugurant par elles le Ier Concile du Vatican, donnait le ton à son lointain successeur. Celui-ci, à son tour, les recueille et les répète dès maintenant en bénissant le Seigneur, et il invite tous les fils de l'Eglise catholique à les faire retentir comme une louange et une supplication pour le nouveau Concile. Surtout, n'oubliez pas ce qui est demandé au Seigneur par les mérites et l'intercession de Marie Immaculée : sa protection maternelle sur la personne du Pape et sur ses consultations et ses fatigues au Concile et pour le Concile ; et, pour tous ceux qui sont appelés à partager ses sollicitudes, la grâce très précieuse de l'unité d'esprit et de cœur, qu'ils soient vraiment, *anima una et cor unum.*

Tout remplis des pensées et des sentiments bien doux que Nous a procurés cette réunion de bons fils que Nous sommes tous, autour de Notre chère Mère, le jour de sa fête, disposons-Nous maintenant à recevoir avec piété et recueillement la bénédiction de Jésus eucharistique, dont sera le gage et le prolongement Notre Bénédiction apostolique que Nous vous donnons de tout cœur à vous tous, aux chers vôtres qui vous attendent et particulièrement aux vieillards, à vos petits enfants, à ceux qui souffrent, afin que le sourire de la joie chrétienne brille sur tous les fronts. Ainsi soit-il.

Allocution de S. S. Jean XXIII au Xe Congrès du Centre italien féminin

(7 décembre 1960) (1)

Nous sommes heureux de vous rencontrer encore une fois, chères filles du Centre italien féminin, qui célébrez votre Xe Congrès national.

Ces transports d'allégresse auprès du Pape sont rehaussés aujourd'hui par les reflets d'une double lumière, toute de pureté et de douceur : celle de la Vierge immaculée, qui attire nos cœurs par les splendeurs de sa personne « pleine de grâces », et celle de son Fils béni, Jésus-Christ, vers lequel soupirent les peuples en ce temps de l'Avent. « Un rameau sortira du trône de Jessé et de ses racines croîtra un rejeton. » (*Isaïe*, XI, 1.) L'étoile du matin s'est levée, qui annonce le jour de l'Incarnation ; le rameau très pur a germé, sur lequel s'épanouira la fleur la plus belle de la création : Jésus, Fils de Dieu, Fils de Marie. C'est cette lumière qui éclaire le Congrès de ce jour et lui confère sa grâce et sa douceur.

La joie du colloque avec vos âmes naît de la vision du bien que le Centre italien féminin a réalisé depuis sa fondation et continue d'accomplir par sa sublime mission ; elle naît avant tout de ce qu'il reste fidèle aux principes surnaturels dont s'inspire son action d'assistance, d'éducation et de charité.

Nous n'énumérerons pas les mérites et les résultats acquis, dont un long rapport Nous a donné connaissance. Chères filles, le Pape est content de votre travail, destiné à développer les bonnes énergies de la femme en l'appelant à être présente dans tous les domaines de la vie familiale, civique et sociale. Le Pape est avec vous et vous soutient. Avec vous, il encourage les âmes qui, dans le monde entier, favorisent et secondent les Mouvements féminins et s'inspirent, comme vous, des idéals d'union, d'apostolat, de très ardente générosité.

Votre Congrès a pris pour thème la femme dans la famille et au travail. Ce sujet est d'un grand et vital intérêt ; il Nous offre l'occasion de vous confier quelques pensées, qui seront pour vous un souvenir de vos journées romaines.

Famille et travail : deux centres d'attraction, deux pôles qui sont comme le pivot de la vie de la femme et méritent bien quelques paroles s'adressant à votre réflexion et à votre attention profonde.

La place irremplaçable de la femme dans la famille.

1. Avant tout, *la femme dans la famille.*

Le 1er mars de l'année dernière, Nous avons eu l'occasion d'aborder avec vous quelques aspects de la famille, « considérée comme le milieu naturel

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 8 décembre 1960. Les sous-titres sont de notre rédaction.

où se développe la personnalité humaine et comme le refuge providentiel où s'apaisent et se calment les tempêtes de la vie ». (*Discorsi, Messaggi, Colloqui...*, I, p. 172.)

Nous revenons bien volontiers sur ce sujet, mais avec des paroles encore plus empreintes de tristesse, en répétant l'invocation que Nous faisions dans cette circonstance : « Ce sanctuaire — Nous le disons le cœur navré — est exposé à bien des embûches : une propagande parfois incontrôlée se sert des puissants moyens de la presse, des spectacles et des divertissements pour répandre, spécialement parmi la jeunesse, les germes empoisonnés de la corruption. Il faut que la famille se défende, que les femmes prennent, courageusement et avec le sentiment de leurs responsabilités, leur place dans cette œuvre et que, inlassablement, elles veillent, corrigent, enseignent, discernent le bien du mal, en recourant si c'est nécesaire à la protection de la loi civile. » (*Discorsi, Messaggi, Colloqui...*, I, p. 172.) (2)

Nous avons tenu à répéter cette invitation, car les occasions de danger que Nous déplorions n'ont pas, malheureusement, diminué ; bien plus, de nouveaux assauts sont constamment livrés contre la sainteté de la famille. Aucun effort ne doit être omis par ceux qui ont des responsabilités et un jugement droit, humain et chrétien, afin que soient établies des conditions plus saines pour le développement et la défense de la famille.

La famille est un don de Dieu : elle comporte une vocation qui vient d'en haut et devant laquelle on n'improvise pas. Elle est le principe de la vraie, de la bonne éducation ; la famille est tout, ou presque tout, pour l'homme : pour le petit enfant qui s'ouvre à la vie avec ses premières expériences ineffaçables ; pour l'adolescent et le jeune homme qui trouvent en elle un exemple à imiter et un rempart contre l'esprit néfaste du mal ; pour les époux eux-mêmes, défendus des crises et des désarrois qui les attendent parfois ; pour les vieillards, enfin, qui peuvent jouir dans son sein du fruit mérité de leur constance et de leur longue fidélité.

Dans la famille, une place irremplaçable revient à la femme. Il y a, dans la maison, une voix que tous écoutent, quand elle sait se faire écouter, quand elle s'est toujours fait respecter : c'est la voix vigilante et prudente de la femme, épouse et mère. Elle peut invoquer le testament de Moïse mourant et dire à ses enfants et, par eux, aux générations futures : « J'en prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre, j'ai mis devant toi la vie et la mort..., choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité, en aimant le Seigneur, en obéissant à sa voix et en t'attachant à lui. » (*Deut.*, xxx, 19-20.)

La voix de la mère, quand elle encourage, invite, conjure, demeure gravée au fond du cœur des siens et on ne l'oublie plus. Dieu seul sait le bien que peut faire cette voix et les services qu'elle rend à l'Eglise et à la société humaine.

Chères filles, éclairez donc les femmes sur leur grande mission ; continuez votre travail vaste et profond, afin que les phalanges généreuses et ardentes des femmes chrétiennes soient à l'origine d'un renouveau durable des mœurs publiques et privées, d'une efficace remise en valeur de la vie familiale et civile à la lumière des enseignements de l'Evangile.

La femme au travail

2. En plus du vaste programme qui attend la femme dans la famille, le thème de votre Congrès porte par ailleurs sur la position de la femme *au travail*.

Dans ce domaine, on se trouve en face de réalités nouvelles, de tâches plus vastes et, par conséquent, de responsabilités qui revêtent des aspects différents et inattendus.

Le problème se pose un peu pour tout le monde, spécialement pour les parents, dès que leurs enfants commencent à grandir, alors que les problèmes de l'existence et les impérieuses nécessités familiales contraignent, pour y subvenir, à chercher dans le travail une source de revenu, ou à envoyer ces enfants dans une école qui les préparera à leur profession et leurs emplois futurs.

On a discuté et on discute encore pour savoir s'il est opportun ou non que la femme s'applique à une tâche et à une profession déterminées. Il faut pour cela regarder la réalité des faits, qui montre combien le mouvement entraînant vers les centres d'occupation et de travail est plus vaste de jour en jour, en même temps que grandit l'aspiration de la femme à une activité susceptible de la rendre économiquement indispensable et de la mettre à l'abri du besoin.

Cependant, si l'indépendance économique de la femme apporte des avantages, que de problèmes surgissent en ce qui concerne sa mission fondamentale, qui est de former de nouvelles créatures. Voici donc des situations nouvelles qui se présentent, graves et urgentes, qui exigent de la préparation et de l'esprit d'adaptation et de renoncement. Elles se présentent au sein de la vie de famille, à propos du soin et de l'éducation des petits, de la maison qui voit disparaître une présence combien nécessaire ; du repos que les tâches accrues diminuent et troublent ; et surtout à propos de la sanctification des jours de fête et, en général, de l'accomplissement des devoirs religieux qui seuls rendent féconde l'œuvre éducatrice de la mère.

On sait que le travail, comme il est naturel, fatigue et qu'il peut amoindrir la personnalité ; parfois aussi, il humilie et mortifie. En rentrant à la maison, après de longues heures d'absence, avec parfois les dissipations que l'on peut imaginer, l'homme trouvera-t-il un refuge, la restauration de ses énergies, une compensation à l'aridité et à l'ambiance mécanique qui l'entourent ?

Ici aussi, la tâche qui s'offre à la femme est grande : ne pas laisser tarir, au contact de la lourde réalité du travail, la richesse de sa vie intérieure, non plus que les ressources de sa sensibilité, de son âme ouverte et délicate ; ne pas oublier les valeurs de l'esprit qui sont l'unique protection de sa noblesse ; ne pas négliger, enfin, de puiser aux sources de la prière et de la vie sacramentelle la force pour se maintenir à la hauteur de sa mission incomparable.

Elle est appelée peut-être à fournir un effort plus grand que celui de l'homme, si l'on considère sous certains aspects la fragilité naturelle de la femme et les motifs pour lesquels il lui est demandé davantage. C'est elle, en effet, qui, en tout temps et en toute circonstance, doit savoir trouver la force d'affronter avec une conscience sereine ses devoirs de mère et d'épouse ; rendre accueillante et reposante sa maison, après les fatigues du travail quotidien ; de ne pas abdiquer en face des responsabilités que comporte l'éducation des enfants.

***

C'est un grand et noble travail qui vous attend, chères filles, pour faire en sorte que votre présence éclaire, soutienne, dirige. Ne vous laissez pas effrayer par les difficultés multiples de cette tâche, et ayez confiance en la générosité et la spontanéité des femmes chrétiennes, comptez sur les ressources spirituelles de cette merveilleuse phalange de belles âmes, nourries de foi et d'amour, heureuses de se sacrifier pour leurs familles, sans rien demander, sans se plaindre de n'être pas récompensées.

Mais confiez-vous spécialement en Dieu, qui est

---

(2) *D. C.*, n° 1300 du 29 mars 1959, col. 391. (*N. D. L. R.*)

près de vous et « opère en vous le vouloir et le faire, parce que c'est son bon plaisir ». (*Phil.*, II, 13.) Il vous réconforte et vous anime, et il rendra toujours plus fécond votre travail.

Ces pensées et ces préoccupations font toujours battre d'amour et de bonté le cœur de notre Mère céleste immaculée.

Sûr de cette protection maternelle, il Nous est bien agréable de donner à chacune d'entre vous ici présentes Notre large et réconfortante Bénédiction apostolique, que Nous étendons par ailleurs et avant tout aux aumôniers et à tous ceux qui collaborent avec vous à la diffusion du royaume de Dieu et à la protection de la dignité de la femme.

Allocution du Saint-Père aux petits chanteurs

A la fin de sa messe du 1er janvier, célébrée dans la basilique vaticane avec le concours de 4 000 pueri cantores *de la Fédération internationale dirigés par Mgr Maillet, leur fondateur, le Saint-Père a prononcé l'allocution suivante, qui a été transmise, ainsi que la messe, en Eurovision* (1) :

CHERS ENFANTS,

Soyez les bienvenus aujourd'hui dans la basilique vaticane !

Cette vaste enceinte, faite pour rassembler les foules, pour faire jaillir des cœurs la prière collective de tout un peuple et ses acclamations à la gloire de Dieu, la voici transformée et vivifiée aujourd'hui par votre présence animée et joyeuse. Quatre mille enfants, venus de tant de pays divers ! Spectacle incomparable ! Il suscite en Notre cœur des émotions profondes, qui sont partagées, Nous en sommes sûr, par les prêtres et les fidèles qui vous entourent.

LA PARTICIPATION DES FIDÈLES A LA MESSE

1. Ce que Nous éprouvons en vous voyant, c'est d'abord la *joie spirituelle la plus pure.* Cette joie a sa source dans la sainte liturgie, qui se déroule sous les yeux de tous, pénètre les fibres intimes de l'âme de chacun, celle du prêtre qui en est le ministre, comme celle du croyant qui y participe.

Votre belle fonction de « petits chanteurs » vous associe de bien près, chers enfants, aux splendeurs de cette liturgie. Il faut donc qu'elle vous soit plus familière encore qu'aux autres chrétiens. Il s'agit avant tout, vous le savez, d'une prière : la prière officielle de l'Eglise, la liturgie. Qui dit prière, dit communication avec Dieu, hommage à son infinie majesté, confiance du fils qui recourt à son Père du ciel, le loue, implore son pardon, le bénit, le remercie, le supplie... Il y a des degrés dans cette élévation de l'âme. D'abord, celle-ci correspond à l'impulsion intérieure qui l'invite à prier ; puis elle pénètre peu à peu dans le sens mystérieux et sacré du devoir de la prière sous toutes ses formes, depuis la prière individuelle et privée jusqu'à la prière publique et collective et à son expression la plus haute : la sainte messe.

Chers enfants, qui avez le bonheur d'assister si souvent à la sainte messe, et d'en rehausser la beauté extérieure par vos chants, laissez-Nous vous dire que cette participation du peuple chrétien à l'acte le plus solennel de toute la liturgie est une de Nos constantes préoccupations. C'est vrai, les dévotions privées sont dignes de respect, elles ont leur valeur ; mais rien, dans l'estime du chrétien, ne doit être placé au-dessus du saint sacrifice de la messe.

Comme Nous voudrions que prêtres et fidèles aient toujours le souci de la préparation et de la parfaite exécution de cette divine action ! Autel où rien ne manque, où tout soit d'une propreté parfaite ; servants bien instruits, recueillis, attentifs ; parole du prêtre brève, mais pénétrante, bien adaptée à l'auditoire, écoutée avec l'attention et le respect qui sont dus à la parole de Dieu ; participation active, par le dialogue et par le chant, avec toutefois la discrétion qui laisse place à la prière personnelle et silencieuse ; enfin, et surtout, la communion, chaque fois que c'est possible, pour que soit vraiment complète la participation au sacrifice.

Telles sont pour l'âme, pendant son séjour terrestre, les sources de la joie la plus vraie et la plus pure. Tel est le fondement sur lequel repose la dignité du chrétien, le point d'où rayonne son action sur ses frères : le culte divin, et son expression la plus sublime, la sainte messe.

L'AUBE JOYEUSE DES GÉNÉRATIONS QUI VIENNENT

2. Voilà, chers enfants, la chose principale que Nous voulions vous dire, à vous et à tous ceux qui sont venus ce matin assister avec vous à la messe du Pape.

Mais votre présence ici, aujourd'hui, 1er janvier, suscite encore dans l'âme un autre sentiment : celui de l'espérance, d'une *espérance bien fondée.*

L'année qui commence, bien sûr, ce n'est pas l'année liturgique, c'est l'année civile. Mais c'est une date qui a aussi sa note chrétienne : elle nous rassemble tous autour de la crèche de l'Enfant divin qui vient de naître. Sous son regard, on échange des vœux, on attend tout le bien possible de l'année qui s'ouvre : tout ce qui commence remplit le cœur d'espérance.

Et vous aussi, vous êtes un commencement, vous êtes l'aurore et la promesse de vie. Ces yeux innocents et purs qui se tournent vers l'autel, ils portent le reflet du dessein de Dieu sur chacun de vous ; vous êtes les futurs chefs de famille, certains d'entre vous, les futurs prêtres du Seigneur, tous vous serez les témoins de Jésus dans le monde de demain, les gardiens et les défenseurs de notre grande et unique richesse : la foi ! Notre cœur de Père s'attendrit à cette pensée et Nous voudrions vous prendre tous dans Nos bras pour vous offrir au Seigneur. Spectacle émouvant et encourageant, en vérité, celui que vous Nous donnez ce matin : aube joyeuse des générations qui viennent, annonce de vie et de consolation pour la sainte Eglise !

TOUT OSER ET TOUT FAIRE POUR DIEU ET POUR L'EGLISE

3. Comme gage de cette grande espérance que vous représentez, comme fruit et bouquet spirituel de cette rencontre avec le Vicaire de Jésus-Christ, laissez-Nous, en terminant, vous suggérer une résolution : *tout oser et tout faire* pour Dieu et pour l'Eglise. Que pourriez-vous craindre, en vérité, si la foi vous anime, si l'espérance habite vos âmes ? Promettez donc hardiment, à l'occasion de cette réunion si solennelle, de grandir toujours en vertu et en grâce. Promettez-le dans l'enthousiasme de votre jeunesse, à l'exemple des enfants des Hébreux — *Pueri Hebraeorum,* — qui acclamaient Jésus par leurs *hosannas* au jour de son entrée à Jérusalem. Il écoutera vos voix d'enfants et bénira les généreux engagements pris en présence de son Vicaire.

---

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* des 2-3 janvier 1961. Les sous-titres sont de notre rédaction.

La force de tenir votre résolution, vous la trouverez toujours au saint autel, où se déroule, pour le plus grand bien de nos âmes, le « mémorial de sa passion » : *memoriale passionis eius ; mens impletur gratia et futurae gloriae nobis pignus datur*, comme nous le rappelle l'Eglise, et comme vous l'avez si bien chanté vous-mêmes tout à l'heure. Après un pareil don, que pourrions-Nous demander de plus au Seigneur Jésus ? Près de lui, dans son eucharistie, les *Pueri Cantores* d'aujourd'hui sauront trouver demain, et pour toute la vie, le secret de faire chanter la joie divine dans leurs âmes, d'y entretenir la source d'une sainte allégresse et d'une vigueur spirituelle sans déclin.

Chers enfants et jeunes gens rassemblés aujourd'hui à Saint-Pierre ! Soyez bénis. Et puissiez-vous toujours refléter dans votre vie ce que vous exprimez si éloquemment par l'innocence de vos yeux, la douceur de votre voix, la dignité de votre attitude !

Prière a l'Enfant-Jésus

Seigneur Jésus, qui vous êtes fait enfant pour notre amour, et que nous contemplons ces jours-ci dans la grotte de Bethléem ! Permettez que Nous placions près de vous, aux côtés de Marie, votre Mère et la nôtre, aux côtés de Joseph, l' « homme juste », et des bergers simples et bons, tous ces enfants, joyaux de nos familles chrétiennes, venus ici du monde entier. Nous vous offrons leur chant mélodieux, leur cœur pur, leur résolution chaude et vibrante de faire honneur à la sainte Eglise et à la belle tradition des peuples qu'ils représentent ici. Bénissez-les, Seigneur, comme Nous les bénissons Nous-même en votre nom. Accompagnez-les dans la voie pleine de promesses qui s'ouvre devant eux. Qu'ils portent partout la joie et la beauté. Qu'à votre exemple ils grandissent en âge, en grâce, en sagesse devant Dieu et devant les hommes !

La mort du cardinal Wendel

Nous devons achever en vous faisant part d'une bien triste nouvelle qui vient de Nous arriver et Nous a causé une vive peine ; la mort subite du cardinal Joseph Wendel, archevêque de Munich, survenue hier soir, après la cérémonie de fin d'année, qu'il présidait dans sa cathédrale.

Nous Nous souvenons de la belle contribution qu'apportèrent les Petits Chanteurs à la réussite du grand Congrès eucharistique international de Munich cet été. Et c'est pourquoi Nous vous invitons à élever vers Dieu un dernier chant en tribut d'hommage et en suffrage pour le repos éternel de l'âme de ce grand serviteur de l'Eglise.

La participation des fidèles à l'effort missionnaire

Message de S. S. Jean XXIII aux évêques suisses

Le message suivant de S. S. Jean XXIII a été lu le 8 janvier dernier en sa cathédrale par S. Exc. Mgr Hasler, évêque de Saint-Gall, au cours de la cérémonie de remise de la croix à 192 missionnaires, en présence de S. Em. le cardinal Agagianian, préfet de la sacrée congrégation de la Propagande (1) *:*

Chers frères,

Nous avons appris que la conférence des évêques de Suisse a proclamé l'année 1961, qui vient de débuter, comme l'année missionnaire des catholiques suisses. Cette nouvelle Nous a grandement réjoui, car la décision de vos évêques correspond aux vœux de Nos prédécesseurs. Nous aussi, qui Nous efforçons de suivre les voies qu'ils ont tracées, Nous estimons comme une tâche très importante que tous les fidèles tournent leur esprit vers les missions et accordent à celles-ci toute l'aide effective dont ils sont capables.

Il faut toujours avoir l'esprit et le cœur ouverts à la grande œuvre des missions. C'est le devoir tout particulier de ceux qui ont reçu de Dieu, le dispensateur de tout bien, le trésor de la foi ! cette grâce, qui leur a été faite gratuitement, ils doivent s'efforcer d'en faire bénéficier leurs frères. L'expérience prouve, en effet, que le zèle pour la diffusion de l'Evangile, dont sont animés les chrétiens en particulier, les communautés religieuses, les diocèses et les peuples, est une preuve indéniable de la profondeur et de l'authenticité de leur vie religieuse et apporte à celle-ci un stimulant des plus efficaces.

Les tâches que notre prédécesseur de vénérée mémoire, Pie XII, a tracées dans son encyclique *Fidei donum* pour les prochaines dizaines d'années, sont devenues d'une telle urgence que, dès aujourd'hui, les catholiques doivent mobiliser toutes leurs forces et tous les moyens à leur disposition en faveur de l'action missionnaire.

C'est pourquoi, chers frères, Nous vous remercions d'avoir pris conscience de l'urgence des réalisations qui s'imposent et d'avoir entrepris une si grande et si belle action en faveur des missions. Avant tout, recommandez la prière aux fidèles qui vous sont confiés. Si l'on s'efforce, de temps à autre, d'apprécier le travail apostolique selon ses succès extérieurs, il ne faut jamais oublier que ce travail doit prendre racine dans l'âme des hommes et qu'il est accompli, d'une façon discrète et cachée, par l'Esprit-Saint, qui éclaire et élève les cœurs. C'est à l'intérieur même des âmes humaines que l'Eglise célèbre ses plus grands triomphes. Même ceux qui ne partent pas pour des pays lointains afin d'y annoncer l'Evangile sont en mesure, par leurs bonnes œuvres et leur prière, d'apporter une aide inestimable aux hérauts du Christ.

En cette année, vos efforts ont pour but de diffuser aussi largement que possible la conscience des problèmes missionnaires dans la masse des fidèles. Avant tout, il est nécessaire que tous les catholiques de notre temps apprennent à connaître quelle est la situation actuelle dans les pays de mission. Les sermons, les conférences et manifestations diverses, la presse, la radio et la télévision doivent apporter leur contribution dans ce but. De même, les membres des diverses organisations religieuses seront appelés à coopérer ; on les renseignera sur les progrès de l'Eglise, ses difficultés et ses souffrances, afin que, dans l'esprit de la communion des saints, ils prennent fraternellement part à ses peines et à ses joies. La connaissance des dimensions universelles des problèmes qui se posent à l'Eglise est, à notre avis, également le moyen le plus et le mieux approprié pour préparer les fidèles au prochain Concile œcuménique.

Enfin, Nous Nous réjouissons beaucoup de ce que les fidèles qui vous sont confiés se distinguent par leur esprit de sacrifice, donnant des preuves magnifiques de leur charité. Encouragez-les donc, afin que, pendant les jours du prochain Carême, ils s'efforcent d'amasser les fruits de leurs pénitences qui leur permettront de faire un don en faveur des missions. Les sommes qui vous seront remises sont destinées principalement aux missionnaires suisses. Nous devons vous manifester Notre profonde reconnaissance d'en avoir réservé une part pour les œuvres pontificales missionnaires. Il est en effet digne et juste que vous veniez en aide premièrement et principalement

---

(1) Texte français publié par *la Liberté* (Fribourg), 9 janvier 1961.

à vos frères dans la foi, issus de votre nation, qui sont en première ligne dans la lutte pour l'expansion de l'Eglise. Mais il convient également que les fidèles soient incités à penser et à agir selon des dimensions catholiques et que les prescriptions de Notre prédécesseur Pie XI soient observées ; celui-ci prononçait en effet, dans son *Motu proprio* de 1922, que les œuvres pontificales aient à se préoccuper de la juste répartition aux missionnaires du monde entier de tous les dons faits en faveur des missions.

Nous souhaitons un fructueux succès à votre année missionnaire. Dans ce but, Nous prions Dieu tout-puissant, la Bienheureuse Vierge Marie, saint Nicolas de Flue, tous vos protecteurs célestes, et, en gage de tous les biens célestes, Nous accordons de grand cœur Notre Bénédiction apostolique à tout le clergé, si dévoué au salut des âmes, et à tout le peuple suisse bien-aimé.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 janvier 1961, dans la troisième année de Notre pontificat.

JEAN XXIII, *Pape*.

Le Service social dans un monde en transformation

Allocution de S. S. Jean XXIII aux participants de la Xe Conférence internationale du Service social (14 *janvier* 1961) (1).

C'est bien volontiers qu'à la demande du Comité organisateur de la Xe Conférence internationale du Service social Nous vous accueillons et vous souhaitons la bienvenue.

Nous avons pris connaissance avec un grand intérêt du programme de vos travaux, consacrés au « Service social dans un monde en transformation ». et tout spécialement à sa fonction et à ses responsabilités. C'est là un sujet de réflexion bien digne, en effet, de retenir votre attention et de provoquer entre vous d'utiles échanges de vues qui vous permettront de mieux remplir votre si importante mission dans le monde d'aujourd'hui.

Ce monde, vous le soulignez à bon droit, est en pleine transformation. Une tendance accentuée à l'industrialisation provoque un phénomène d'urbanisation croissante en de nombreux pays. De nouvelles communautés industrielles se développent, cependant qu'une mécanisation accrue suscite de profonds bouleversements dans les modes de vie et de travail jusque-là traditonnels dans le monde rural.

L'homme a quelquefois peine à faire face par ses propres moyens à ces nouvelles conditions d'existence. Pour peu que des épreuves viennent l'atteindre dans son travail et dans sa famille, il risquerait d'en subir de graves dommages si la communauté ne venait pas lui apporter une aide fraternelle.

C'est là, chers Messieurs, que se situe votre tâche irremplaçable. L'intervention du Service social peut apporter, en effet, un complément à des ressources personnelles insuffisantes, et fournir une aide à tous ceux qui en ont besoin, depuis les enfants mineurs en situation difficile vis-à-vis de leur famille, jusqu'aux vieillards dans la gêne ou, pis, dans la misère en passant par les adultes privés de travail ou les travailleurs qui ne jouissent pas d'une suffisante sécurité dans leur emploi. Sa présence agissante permet aussi, à leur bénéfice, l'élaboration de nouvelles lois et le perfectionnement de la législation déjà existante. Elle favorise ainsi l'insertion de tous dans la communauté humaine, en rendant tangible la solidarité avec ses membres les moins favorisés.

Ce faisant, le Service social remplit vraiment son rôle qui est de servir la société, en permettant à toutes les personnes de mener une vie digne, où chacune puisse remplir ses devoirs et satisfaire ses besoins légitimes, dans le respect des valeurs spirituelles.

Aussi l'Eglise, toujours soucieuse, vous le savez, de l'épanouissement intégral de l'homme, s'intéresse-t-elle vivement à vos travaux. Et Nous sommes heureux de la part active qu'y prennent les Organisations internationales catholiques spécialisées, tout particulièrement l'Union catholique internationale du Service social, et la *Caritas Internationalis*, que Nous félicitions naguère « de réhabiliter la vraie notion de charité et de remettre en honneur les humbles œuvres de miséricorde, dont l'Eglise recommande si chaudement la pratique à ses enfants » (*A. A. S.*, vol. LII, (1960), p. 768. Discours aux membres de la *Caritas Internationalis*) (2).

Nul doute que cette rencontre internationale, par la participation de personnalités éminentes et de nombreux organismes représentatifs, ne favorise des contacts fructueux et enrichissants, qui permettent aux congressistes d'échanger avec profit les informations et les expériences, de prendre une meilleure connaissance des efforts à accomplir et des remèdes à employer, et de conjuguer utilement toutes les initiatives individuelles et collectives pour le plus grand service des hommes.

Vous serez ainsi de bons imitateurs de Jésus, « qui a passé en faisant le bien » (*Actes*, x, 38). C'est là le vœu que forme son humble vicaire. Et, en gage de Notre bienveillance pour vos personnes, vos familles et vos travaux, Nous vous accordons bien volontiers la faveur d'une ample Bénédiction apostolique.

(1) Texte français publié par l'*Osservatore Romano* du 15 janvier 1961.

(2) *D. C.*, n° 1334 du 21 août 1960, col. 1000. (*N. D. L. R.*)

Paroles de S. S. Jean XXIII

FRÉDÉRIC OZANAM ET LES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL (1)

[...] Combien est irrésistible l'apostolat de la charité... Nous en avons un exemple avec ces bons jeunes gens qui, dans le Paris du début du XIXe siècle, pensaient pouvoir convertir le monde et rapprocher de Dieu leurs contemporains qui en étaient éloignés par des discussions sur la doctrine chrétienne et sur les principes moraux. N'obtenant que de maigres résultats, ils décidèrent, à la demande de Frédéric Ozanam, de se consacrer aux œuvres de miséricorde par excellence, et ce n'est qu'alors qu'ils connurent le succès. Ils s'employèrent donc à recueillir des vêtements, des médicaments, des secours de toute sorte et à visiter les pauvres mansardes pour porter secours aux plus indigents et les réconforter. Ils faisaient ainsi revivre Jésus lui-même qui passa au milieu des foules en faisant

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le compte rendu en style indirect de l'allocution prononcée, le 9 décembre 1960, devant les participants au IIe Congrès national italien de la Société des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

le bien, et, au nom de saint Vincent de Paul et des autres grands apôtres de la charité, ils commencèrent un nouveau poème de la générosité chrétienne. [...]

Prière a l'Enfant Jésus pour la paix

Le Saint-Père a terminé par cette prière la courte allocution qu'il a prononcée le jour de Noël, après la messe de minuit, devant le personnel du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège (2) *:*

O doux Enfant de Bethléem, accorde-nous de communier de toute notre âme à ce profond mystère de Noël. Mets dans le cœur des hommes cette paix qu'ils recherchent parfois si âprement et que toi seul peux leur donner. Aide-les à se connaître mieux et à vivre fraternellement comme les fils d'un même Père. Découvre-leur aussi ta beauté, ta sainteté et ta pureté. Eveille dans leur cœur l'amour et la reconnaissance pour ton infinie bonté. Unis-les tous dans ta charité et donne-nous ta céleste paix. *Amen.*

L'annonce d'une encyclique sur les questions sociales

Le 29 *décembre, répondant aux vœux de ce même corps diplomatique qui avaient été exprimés, au nom de ses collègues, par le Dr Joseph Kripp, ambassadeur d'Autriche, le Saint-Père a annoncé en ces termes une prochaine encyclique pour le* 70e *anniversaire de l'encyclique* Rerum Novarum, *du* 15 *mai* 1891 (3) *:*

[...] En vous voyant tous ici rassemblés, que de souvenirs remontent à la mémoire, que de visions se présentent aux yeux de l'esprit ! Mais il s'y ajoute aussi, comme l'a si bien relevé votre distingué porte-parole, une note d'anxiété dans le cœur à la pensée des problèmes de la paix et de la concorde active à l'intérieur de chaque pays et entre les peuples. Que de chemin à parcourir encore pour que le vrai progrès soit mis partout au service de l'homme, et de l'homme considéré dans ses exigences spirituelles aussi bien que matérielles, tant comme individu que comme membre de la collectivité !

L'Eglise désire ardemment ce bienfait incomparable de la paix sociale et internationale : par son enseignement, ses exhortations, ses activités, elle travaille de toutes ses forces à l'établir, comme vous pouvez vous-mêmes en témoigner. Et puisque l'occasion Nous est offerte de vous voir tous réunis en Notre présence, Nous voulons en profiter pour vous annoncer à ce sujet, un peu à l'avance, un point de Notre programme pour l'année qui va s'ouvrir. Nous Nous proposons de célébrer le 70e anniversaire d'un événement qui fut historiquement d'une grande portée : la publication par le Pape Léon XIII, en 1891, de l'encyclique *Rerum Novarum* sur la condition des ouvriers : document jugé si important par Nos prédécesseurs immédiats, Pie XI et Pie XII, qu'ils voulurent en célébrer respectivement les 40e et 50e anniversaire, le premier en 1931, par l'encyclique *Quadragesimo Anno,* le second par un radiomessage adressé au monde entier en la fête de la Pentecôte de l'année 1941 (4).

Nous sommes heureux que les représentants si distingués de tant de nations soient informés les premiers de Nos intentions à cet égard. Nous promulguerons donc, pour célébrer dignement la grande encyclique du Pape Léon XIII, un document qui confirmera, par l'adjonction de Notre voix à celle de Nos grands Prédécesseurs, les sollicitudes constantes de l'Eglise, tournées maintenant non plus seulement vers tel ou tel point de l'ordre social à établir, mais vers tout son ensemble, comme paraît l'exiger le temps dans lequel nous vivons. [...]

Le Saint-Père a terminé son allocution en citant des paroles invitant à la confiance et à l'espoir, extraites du discours qu'il avait prononcé à l'Elysée le 1er *janvier* 1953, *en tant que doyen du corps diplomatique de Paris* (5).

L'art et la loi morale (6)

[...] Bien qu'il ne s'agisse que de travaux de débutants, ces premiers essais peuvent cependant contenir en germe des expressions qui seront un jour plus significatives, grâce à l'expérience acquise, grâce surtout à la fidélité aux principes qu'enseigne la doctrine catholique en matière d'art. Les écoles, les tendances peuvent changer et les goûts des temps peuvent se succéder les uns aux autres, mais toujours il faut respecter la loi morale. Celle-ci doit toujours rester la règle fondamentale, comme l'a dit saint Thomas en des termes profonds qui font autorité : « Le beau s'adresse à la faculté cognitive ; on dit en effet qu'une chose est belle lorsqu'elle est agréable à regarder, et le beau consiste donc dans la justesse des proportions. » [...]

La pauvreté (7)

[...] La pauvreté ne signifie ni déchéance ni abaissement... Les grands saints ont tous suivi le sentier du renoncement et de l'abnégation. La bonne vieille littérature italienne nous rapporte ces vers délicieux de saint François : *Dolce amor di provertade, come ti deggiamo amare ; povertade poverina, ma del cielo cittadina* (doux amour de la pauvreté, comme nous devons t'aimer ; pauvreté toute pauvre, mais citoyenne du ciel). Ces simples mots ont une richesse rayonnante. La grande réalité, c'est que nous ne sommes pas faits pour les biens de cette terre ; mais si nous les possédons, nous devons en user pour le bien de nos frères et pour des œuvres qui nous vaudront des mérites auprès de Dieu. En un mot, les pasteurs et les mages fraternisent devant Celui de qui vient toute lumière et toute grâce ; les uns et les autres se prosternent dans une attitude d'adoration, pour vivre ensuite : les premiers, en acceptant avec sérénité les conditions de leur état, les autres en multipliant leur générosité et les manifestations de fraternité chrétienne. [...]

La préparation au Concile (8)

[...] Ces chers fils avaient sûrement entendu parler du Concile œcuménique. On travaille aussi allégrement pour cette grande entreprise. Il est clair que le Seigneur la veut, parce qu'il en a inspiré l'initiative. Cela peut aussi se déduire des assentiments unanimes qui ont salué l'idée du Concile ; beaucoup de ces assentiments viennent de nos frères qui, tout en étant séparés du centre de la foi qu'est l'Eglise catholique, aspirent à retrouver la voie qui les reconduira tous à l'unité voulue par le Seigneur.

---

(2) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* des 27-28 décembre 1960.

(3) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 30 décembre 1960.

(4) Les encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno* ont été publiées dans notre numéro 569 du 6 juin 1931 et le message de Pentecôte 1941 dans notre numéro 969 du 21 juillet 1946, col. 790-798.

(5) On trouvera cette allocution dans notre no 1140 du 8 février 1953, col. 157-159.

(6) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien du compte rendu en style indirect de l'allocution prononcée par le Saint-Père au cours de l'audience générale du 4 janvier, à laquelle participaient des étudiants qui avaient été primés à la première exposition d'art d'Italie pour étudiants. (*L'Osservatore Romano* du 6 janvier 1961.)

(7) Extrait de la même allocution.

(8) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien, publié dans *l'Osservatore Romano* des 9-10 janvier 1961, du compte rendu en style indirect de l'audience générale du 7 janvier.

Les évêques de la hiérarchie catholique qui participeront au Concile viendront à Rome pour mettre en commun leurs expériences personnelles. Du reste, ils ont déjà fait connaître leurs pensées que des Commissions spécialisées sont en train de coordonner. A la différence des rencontres pour les questions du monde, où l'on ne parvient pas toujours à un accord, au Concile l'accord se fera parce qu'il aura la vive lumière et la bénédiction du Seigneur. [...]

Les nécessités spirituelles et temporelles des familles (9)

[...] Nous connaissons les difficultés et les dangers que les familles chrétiennes rencontrent sur leur chemin. *Dans l'ordre spirituel*, tout d'abord, Nous savons quelle force d'abnégation, quel esprit de renoncement il faut aux pères et aux mères pour élever chrétiennement leurs enfants ; pour rester fidèles à la loi de Dieu immuable, au milieu des séductions de l'esprit du monde porté au plaisir, pour opposer la digue sûre d'une conscience morale solide au relâchement que l'on constate çà et là. Nous n'ignorons pas non plus les angoissants soucis *d'ordre matériel* causés par la misère chez tant de familles, spécialement les familles nombreuses, celles des chômeurs, des demi-chômeurs, des indigents.

Notre voix ne manque aucune occasion d'encourager les autorités responsables à prendre les mesures destinées à subvenir à ces multiples nécessités spirituelles et temporelles, et elle continue à exhorter tout le monde, spécialement ceux qui sont dans l'aisance, à faire assaut de générosité pour apporter à toutes les familles une aide durable, proportionnée aux besoins. [...]

(9) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien du message lu par S. S. Jean XXIII devant les fidèles réunis sur la place Saint-Pierre, le dimanche 8 janvier, fête de la Sainte Famille. Ce message a été transmis par Radio Vatican et par la radio italienne. (*L'Osservatore Romano* du 11 janvier 1961.)

Les visites du Saint-Père aux dicastères romains (10)

[...] La première visite, naturellement, a été pour la suprême congrégation du Saint-Office, qui est chargée de veiller sur la pureté de la foi, de la doctrine et de la morale catholiques. Dans l'antique symbole de Saint-Athanase il est en effet dit bien clairement que quiconque veut être sauvé doit avant tout posséder la foi catholique en la vivant dans toute son intégralité et sa pureté.

Ce fut ensuite le tour des autres dicastères sacrés. Dans chacun s'accomplit un travail qui intéresse le monde entier. A vrai dire, le Pape était déjà informé de tous ceux qui exercent une si éminente fonction, pour laquelle ils ont été choisis en raison de leur culture et de leur piété sacerdotale ; mais il avait voulu maintenant connaître aussi les différents sièges de leur activité quotidienne, voir de près comment ils sont organisés, comment ils travaillent, comment ils parviennent à satisfaire à de nombreuses exigences et requêtes, avec le concours de collaborateurs dont le nombre, aussi important qu'il puisse être, sera toujours bien inférieur à ce qu'il est dans certaines entreprises humaines ayant pourtant un rayon d'action bien plus limité. [...]

(10) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien du compte rendu en style indirect de l'allocution prononcée par le Saint-Père au cours de l'audience générale du 11 janvier. (*L'Osservatore Romano* du 13 janvier 1961.)

Après l'expulsion de deux évêques de Haïti

Excommunication des responsables

On se souvient qu'en 1959 *le gouvernement de Haïti avait expulsé deux missionnaires et lancé un mandat d'arrêt contre S. Exc. Mgr Poirier, archevêque de Port-au-Prince* (1). *Aujourd'hui, S. Exc. Mgr Poirier est expulsé depuis le* 24 *novembre dernier* (2), *et S. Exc. Mgr Rémy Augustin, administrateur apostolique du même diocèse depuis l'expulsion de Mgr Poirier, a été également expulsé le* 10 *janvier dernier, en même temps que quatre prêtres français : les RR. PP. Paul Bellec, vicaire général de Port-au-Prince ; François Le Nir, secrétaire général de l'archevêché de Port-au-Prince ; Jean Bettembourg, supérieur du petit séminaire du collège Saint-Martial ; et Emile Le Gallec, administrateur du journal* la Phalange. *Ces expulsions sont intervenues à la suite de la publication dans le quotidien catholique* la Phalange *d'une lettre signée de quelques religieux enseignants, critiquant la politique scolaire du gouvernement. Rappelons que S. Exc. Mgr Poirier est français et que S. Exc. Mgr Augustin est haïtien.*

Voici la déclaration d'excommunication publiée contre les responsables de ces expulsions par la sacrée congrégation Consistoriale (3) :

Etant donné que, ces derniers temps, il a été porté atteinte au droit de l'Eglise dans la République d'Haïti et que certains ont même employé la violence contre les personnes de Mgr François Poirier, archevêque de Port-au-Prince, et de Mgr Rémy Augustin, évêque titulaire de Turuzi et administrateur apostolique « *sede plena* » de l'archidiocèse de Port-au-Prince, en empêchant l'exercice de leur juridiction et en les expulsant du territoire de la République d'Haïti, la sacrée congrégation Consistoriale déclare et avertit que

(1) Cf. *D. C.*, n° 1314 du 18 octobre 1959, col. 1325-1330.

(2) Une note parue dans *l'Osservatore Romano* du 27 novembre 1960 faisait remarquer, avant d'exprimer la protestation du Saint-Siège et de rappeler les peines qui peuvent être encourues par les coupables : « Les premières informations d'agence soulignent, en même temps que la digne attitude du prélat, la précipitation vraiment surprenante et le manque d'égards avec lesquels l'ordre d'expulsion a été exécuté. Elles parlent aussi d'un communiqué officiel signé du ministre de la Défense dans lequel Mgr Poirier est accusé d'avoir donné une subvention de 7 000 dollars à des éléments « communistes ». L'accusé a nié, et nous avons du mal à penser qu'il sera possible de faire croire à l'opinion publique que cette accusation a un fondement réel. Reste le fait de la violence — encore moins explicable dans un pays qui entretient des rapports diplomatiques normaux avec le Saint-Siège et où un concordat est en vigueur, — dont les responsables ne peuvent pas ignorer les conséquences... »

Le Saint-Père avait fait envoyer à S. Exc. Mgr Poirier, le 30 novembre dernier, le télégramme suivant, signé de S. Em. le cardinal Tardini : « Le Souverain Pontife, profondément attristé par la violation des droits sacrés de l'Eglise et le traitement injuste et irrespectueux infligé à Votre Excellence, désire vous exprimer sa confiance paternelle et son estime particulière. Il prie le Seigneur pour le cher peuple haïtien et il vous renouvelle sa Bénédiction apostolique. »

(3) Traduction de *la D. C.* d'après le texte latin publié par *l'Osservatore Romano* du 13 janvier 1961.

tous ceux qui ont commis ces délits, c'est-à-dire les mandants, quels que soient leur qualité ou leur grade, les complices que nécessitaient ces mêmes délits de par leur nature, ceux qui ont incité à les commettre et ceux qui, en quelque manière que ce soit, y ont contribué, à condition toutefois que le délit n'ait pu être commis sans leur concours, ont encouru l'excommunication « *latae sententiae* » réservée spécialement au Siège apostolique en vertu des canons 2 343, § 3 ; 334, n° 2, et 2 209, § 1, 2 et 3, ainsi que toutes les autres peines établies par les canons sacrés du Code de droit canon, selon la qualité des coupables.

Fait au Palais de la sacrée congrégation consistoriale, le 12 janvier 1961.

MARCELLO, *cardinal* MIMMI,
évêque de Sabina et Poggio Mirteto, secrétaire.

GIUSEPPE FERRETTO,
archevêque de Sardica, assesseur.

Une nouvelle invocation : « Béni soit son précieux Sang »

Décision de la sacrée congrégation des Rites (1)

URBIS ET ORBIS

S. S. Jean XXIII, Pape par la divine providence, au cours de l'audience accordée le 12 octobre 1960 au cardinal soussigné, préfet de la congrégation des Rites, a daigné établir que, dans les louanges pour la réparation des blasphèmes qui commencent par *Benedictus Deus* (Dieu soit béni), une nouvelle invocation sera ajoutée : *Benedictus Sanguis ejus pretiosissimus* (Béni soit son précieux Sang). Elle prendra place après l'invocation *Benedictum Cor ejus Sacratissimum* (Béni soit son Sacré-Cœur).

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, au Palais de la sacrée congrégation des Rites, le 12 octobre 1960.

G., card. CICOGNANI, *évêque de Frascati, préfet.*

ENRICO DANTE, *secrétaire.*

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin publié par les *Acta Apostolicae Sedis,* 28 décembre 1960.

Les Actes de la préparation du Concile

Note de « l'Osservatore Romano » (1)

Une indication inexacte, donnée par un éditeur, a pu faire croire que d'ici peu seraient publiés et diffusés les volumes des *Acta et Documenta Concilio oecumenico Vaticano II apparando* (2). A ce sujet, le Secrétariat général de la Commission pontificale centrale préparatoire au II° Concile du Vatican précise qu'à l'exception du premier volume (*Acta Summi Pontificis Joannis XXIII*), tous les autres volumes de la *Series Antepraeparatoria* sont gardés par le secret du Saint-Office et réservés exclusivement aux Commissions préparatoires, comme il a été clairement indiqué dans la préface du premier volume.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien publié dans *l'Osservatore Romano* du 18 janvier 1961.
(2) Cf. *D. C.*, n° 1340 du 20 novembre 1960, col. 1453-1462. (*N. D. L. R.*)

La sélection et la formation des candidats au sacerdoce dans la pensée de Saint Vincent de Paul

Lettre adressée à l'épiscopat, à l'occasion du III° centenaire de la mort de Saint Vincent de Paul, sur quelques problèmes importants concernant la formation ecclésiastique (1)

SACRA CONGREGATIO DE SEMINARIIS ET UNIVERSITATIBUS

Rome, 27 septembre 1960.
III° centenaire de la mort de saint Vincent de Paul.

INTRODUCTION

LA SPIRITUALITÉ SACERDOTALE DE SAINT VINCENT DE PAUL

EXCELLENCE RÉVÉRENDISSIME,

Le 5 juin de l'an dernier, cette Sacrée Congrégation des Séminaires, s'inspirant des exemples admirables de vie sacerdotale donnés par le Saint Curé d'Ars, adressait à l'Episcopat une Lettre destinée à rappeler certains principes fondamentaux régissant la formation ecclésiastique, et dont l'oubli pourrait compromettre irrémédiablement la bonne préparation des candidats au sacerdoce, et, par le fait même, leur réussite dans le saint ministère (2).

La lumineuse figure de Saint Vincent de Paul, dont le nom en ce troisième centenaire de sa mort, a retenti par toute la terre, nous incite à continuer et à compléter cet exposé. En effet, cette circonstance remet devant nos yeux la vie d'un Saint qui, on peut le dire, a été une copie parfaite de Jésus-Christ, Prêtre Eternel, et elle l'impose à la méditation de quiconque travaille à cette œuvre divine qui consiste à assister avec amour ceux qui sont appelés par vocation à exprimer en eux-mêmes la

(1) Ce texte a été envoyé en français aux évêques de France. *L'Ami du Clergé* du 17 novembre 1960 en a fait précéder le texte d'un commentaire de Mgr M. Noirot. — Les notes sont de notre rédaction.

(2) *D. C.*, n° 1310 du 16 août 1959, col. 1051.

physionomie du Maître. Nous ne pensons pas, ce faisant, proposer un modèle anachronique : si les conditions spirituelles du clergé et de la formation ecclésiastique sont heureusement fort différentes de celles au milieu desquelles le saint a exercé son œuvre vigoureuse de réforme, les règles qui furent le ferment de son action si variée restent valables, puisqu'elles tirent toujours leur inspiration des valeurs éternelles de l'Evangile.

Les traits héroïques de charité dont toute sa vie est pleine, ne peuvent ni s'expliquer, ni se comprendre dans leur signification profonde, si l'on ne remonte à leur origine, c'est-à-dire à la conception qu'il eut du sacerdoce et de ses devoirs. L'homme qui, dans un temps éprouvé par d'épouvantables calamités, sut, en faisant appel à son grand cœur, égaler le réconfort à la misère et les secours aux besoins, avait déjà d'abord par son œuvre réformatrice, rallumé au cœur des prêtres, le zèle qui conserve et alimente chez les fidèles, les sources mêmes de la charité.

On est en droit d'affirmer que peu ont senti comme saint Vincent la valeur surnaturelle du sacerdoce et l'importance primordiale qu'il a dans l'Eglise en tant qu'instigateur et animateur de la vie chrétienne. Il eut en commun avec ses grands contemporains de l'Ecole française, une très tendre dévotion au mystère de l'Incarnation et au Sacerdoce du Christ ; cependant, conduit par sa propre expérience apostolique, il mit au point une spiritualité bien à lui, tournée plus directement vers la pratique pastorale et constamment soutenue par le zèle le plus ardent pour le salut des âmes. Sa pensée, déterminée par des cas concrets et exprimée dans les circonstances les plus diverses, découle toujours de ce principe fondamental : le prêtre est l'homme que Dieu choisit et appelle à participer au Sacerdoce de Jésus-Christ pour en prolonger dans le temps la mission rédemptrice, et pour accomplir, animé de son esprit, ce que le Christ lui-même a fait et de la manière dont il l'a fait. Pour lui, le Christ est par-dessus tout le Sauveur des hommes, et sauveur aussi doit être le prêtre qui en continue la mission. C'est pourquoi dans sa vision sacerdotale figure au premier plan la charité ardente, le zèle apostolique ; et si l'amour de Dieu doit être l'âme de l'activité du prêtre, l'objet de cet amour doit se concrétiser dans le salut de ses frères. Voici en effet comment le saint souligne l'amour effectif envers Dieu : « Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car bien souvent tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance, et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un cœur tendre, quoique très bonnes et très désirables, sont néanmoins très suspectes, quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif. « En cela, dit Notre-Seigneur, mon Père est glorifié que vous rapportiez beaucoup de fruits. » (*Jean*, XV, 8.) Et c'est à quoi nous devons prendre bien garde ; car il y en a plusieurs qui, pour avoir l'extérieur bien composé et l'intérieur rempli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela ; et quand ce vient au fait et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent court. Ils se flattent de leur imagination échauffée ; ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison ; ils en parlent même comme des anges ; mais au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies ou quelque autre disgrâce, hélas ! il n'y a plus personne, le courage leur manque. Non, non, ne nous trompons pas : « *Totum opus nostrum in operatione consistit.* » (*Saint Vincent de Paul, Corresp., Entret. Docum.*; édit. P. Coste, Paris, 1920-25 : Tom. XI, pp. 40-41.)

Nous pouvons donc dire que saint Vincent de Paul voit le prêtre dans la lumière de son ministère au service des âmes qui gisent dans l'ignorance des vérités de la foi et dans le péché, ou, mieux encore, au service du Christ lui-même que le saint sait découvrir dans les membres souffrants du Corps Mystique sous les apparences les plus déconcertantes de misère spirituelle et corporelle.

Nous avons donc là une activité intense, dans l'oblation continue de soi-même pour l'amour de Dieu vu et aimé dans nos frères. Mais s'agit-il d'une action détachée de la prière et de l'union à Dieu ? Le simple fait de le penser serait faire la plus grande injure au saint de la charité ; le feu qu'il allumait dans les autres, c'est dans le cœur même de Dieu qu'il s'en était d'abord enflammé. Pour ne nous en tenir qu'à la suite du passage cité, voyons avec quelle grâce aimable il s'exprime à ce sujet : « Il n'y a rien de plus conforme à l'Evangile que d'amasser, d'un côté, des lumières et des forces pour son âme dans l'oraison, dans la lecture et dans la solitude, et d'aller ensuite faire part aux hommes de cette nourriture spirituelle. C'est faire comme Notre-Seigneur a fait, et, après Lui, ses Apôtres ; c'est joindre l'office de Marthe à celui de Marie ; c'est imiter la colombe, qui digère à moitié la pâture qu'elle a prise, et puis met le reste par son bec dans celui de ses petits pour les nourrir. Voilà comme nous devons faire, voilà comme nous devons témoigner à Dieu par nos œuvres que nous L'aimons. » (*Op. cit.*, XI, 41.)

L'aspect lumineux sous lequel il aime contempler le Sauveur est celui-là même que préconisait autrefois le Prophète et que le Christ s'attribue au commencement de sa vie publique : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour évangéliser les pauvres : il m'a envoyé pour guérir les cœurs meurtris, annoncer aux esclaves leur libération et aux aveugles la vue, remettre en liberté les opprimés, publier l'année de grâce de la part du Seigneur et le jour de la rétribution. » (*Luc*, IV, 1-19.) Les pauvres, les affligés, les opprimés ont été aussi l'héritage de Vincent de Paul, bien qu'il n'ait exclu de son zèle apostolique aucune catégorie sociale, s'étant fait débiteur de son sacerdoce envers tous pour les sauver tous. Mais c'est certainement aux humbles qu'il a montré ses préférences : pour eux son cœur fut sans limite et c'est pour eux qu'il écrivit les pages les plus éclatantes des annales de la charité. Et c'est à eux surtout qu'il a pensé dans sa réforme sacerdotale. « Faire de bons prêtres » — expression qui lui était habituelle, et qui dans sa bouche signifiait « faire de saints prêtres » — cela voulait dire pour lui ramener le clergé particulièrement à sa mission évangélique, pour tirer le peuple de l'ignorance des vérités de la foi et le racheter du péché. C'est pourquoi il établit un rapport indissoluble entre sacerdoce et peuple : ce sont les bons prêtres qui sauvent le peuple, ce sont les autres, inaptes ou dépravés, qui le

perdent. C'est de cette conception unitaire — « *Qualis sacerdos, talis populus* » (cf. *Ench. Cler.*, n. 1481) — que sont nées toutes les initiatives de saint Vincent pour la sanctification et la formation du clergé : la Congrégation de la Mission, les Exercices pour les Ordinands, les Conférences du Mardi, les Retraites pour les ecclésiastiques, et particulièrement l'institution des Séminaires. Toutes initiatives marquées à leur naissance du sceau de la volonté divine, humblement recherchée et implorée sans trêve, et suivie ensuite pas à pas, pour ne pas gâter, comme il le répétait souvent, les œuvres de Dieu.

Ce fut là, en effet, une de ses caractéristiques : attendre en toute entreprise, petite ou grande, le signe de Dieu, en résistant à toute forme d'impatience, laquelle est toujours dommageable mais est surtout préjudiciable dans la réalisation des plans divins. Et c'est ainsi qu'il réussit à faire tant d'œuvres, toutes marquées au coin d'une solidité à toute épreuve, cherchant Dieu en toutes choses, toujours tendu, avec un immense et constant effort de sainteté, vers la conquête de ce parfait idéal sacerdotal qu'il ne se fatiguait pas de prêcher aux autres.

PREMIERE PARTIE

LE PROBLÈME DE LA SÉLECTION DES CANDIDATS AU SACERDOCE

La pensée du saint

1. — A quelqu'un qui lui proposait un jour de faire entrer un de ses neveux dans les Ordres Sacrés, pour des motifs qui n'étaient pas parfaitements purs, saint Vincent, on le sait, répondit entre autres : « Pour moi, si j'avais su ce que c'était quand j'eus la témérité d'y entrer, comme je l'ai su depuis, j'aurais mieux aimé labourer la terre, que de m'engager en cet état redoutable. » (*Op. cit.*, V, p. 568.) Réflexion personnelle dans laquelle éclate sans doute la profonde humilité habituelle du saint, mais qui nous fournit d'autre part une preuve de la très haute estime qu'il avait pour la vocation sacerdotale. La triste coutume de cette époque, où souvent tout motif était bon pour se faire prêtre sauf celui de servir Dieu et les âmes, ne pouvait pas déterminer en saint Vincent une autre attitude, dès l'instant qu'il s'agissait de barrer la route à tant d'indignes « qui faisaient verser aux bons des larmes de sang ». (*Op. cit.*, XII, 5.) La raison évidente en est que Dieu ne donne les grâces nécessaires pour accomplir les obligations de ce saint état qu'à ceux qui y ont été appelés par sa bonté (*Op. cit.*, VI, 155-156) et que, dès lors, « la perte semble inévitable pour ceux qui osent y entrer sans y avoir été appelés ». (*Op. cit.*, V, 569.)

On ne saurait aucunement déceler en ces expressions sévères et en d'autres du même genre quelque trace de pessimisme janséniste, car l'on sait bien quel ennemi acharné de cette néfaste doctrine fut notre saint et quelle part il eut dans sa condamnation. Le fait est que saint Vincent de Paul voyait la vocation sacerdotale avec ses yeux de saint, c'est-à-dire dans son authentique lumière surnaturelle comme un choix individuel de la part de Dieu, qui, en appelant à l'état sacerdotal, donne à la fois les qualités indispensables et les grâces nécessaires pour en soutenir les obligations. C'est précisément dans l'intention et de vérifier l'authenticité des vocations ecclésiastiques et de les rendre capables de conduire les âmes dans les voies de la justice et du salut, qu'il s'appliqua avec un zèle ardent, malgré les premières difficultés et les premiers insuccès, à la fondation des Séminaires selon les prescriptions du Concile de Trente.

La sélection des candidats : l'une des tâches essentielles du séminaire

2. — Le Séminaire, en effet, ne peut être qu'un lieu de sélection et de formation, où les Supérieurs reçoivent mandat de l'autorité de l'Eglise pour reconnaître ceux qui sont vraiment appelés de Dieu et pour les porter au degré de perfection requis pour qu'ils puissent exercer fructueusement leur futur ministère. Sélection et formation sont donc deux moments essentiels et immuables de cette institution et l'Eglise entend qu'ils soient fidèlement observés, quels que puissent être les temps et les circonstances. Il est bien vrai que, sous la motion de la Sagesse incréée, l'Eglise prend avec suavité les dispositions qui s'imposent en vue du but à atteindre, en choisissant les moyens les plus opportuns que peuvent conseiller des conjonctures nouvelles, mais jamais elle ne peut transiger sur l'essentiel, surtout quand il s'agit des Séminaires, du bon ou du mauvais fonctionnement desquels dépend son épanouissement ou sa décroissance.

Le Sacerdoce est une mission trop haute, il requiert des qualités trop spéciales et confère des pouvoirs trop grands pour n'être pas l'effet d'un choix spécial et d'un appel individuel de la part de Dieu. Cette condition est essentielle tant pour en recevoir l'honneur que pour en exercer les fonctions (cf. *Hébr.* V, 4). Il s'ensuit que tant l'Eglise que le sujet sont intéressés à connaître la volonté divine : celui-ci pour ne pas s'engager à la légère dans un état très spécial, pour lequel du reste il ne peut se prévaloir d'aucun droit ; celle-là pour ne pas risquer de conférer indûment le sacerdoce à qui ne présente pas les qualités qu'il requiert nécessairement. L'autorité ecclésiastique a donc l'obligation stricte de contrôler l'authenticité de l'appel divin de tous les élèves du Sanctuaire et de chacun en particulier, en vérifiant s'ils possèdent les qualités requises pour accomplir dignement et efficacement les fonctions sacerdotales ; il est certain, en effet, que Dieu ne peut pas imposer de tels devoirs et des responsabilités si élevées sans fournir aux élus eux-mêmes les moyens adéquats pour qu'ils puissent y faire face. De son idonéité le candidat fournit en lui-même les témoignages : aux Supérieurs de les vérifier et d'agir en conséquence.

Cette vérification commence avec la première entrée au Séminaire et s'achève par l'admission aux Ordres dans les cas positifs ; dans les cas négatifs, elle se termine par le renvoi immédiat dès qu'on arrive à un jugement pratique sur la non-idonéité du sujet. Les Autorités du Séminaire, en vertu de leur mandat, et chacune d'elles dans le cadre de sa compétence propre, sont donc investies d'un double rôle : celui d'éducateurs, avec le souci quotidien de former l'homme nouveau en chacun des élèves qui leur sont confiés ; celui de juges aussi, pour s'assurer si ceux-ci correspondent réellement aux soins dont ils sont l'objet, pour vérifier leurs progrès ou leurs reculs, les manifestations nouvelles qu'ils présentent en mûrissant physiquement et spirituellement, les

résistances ou même l'incapacité qu'ils opposent à l'œuvre de leur formation. Travail assidu, absorbant, rempli de difficultés, mais auquel on ne peut se soustraire et qu'il faut conduire toujours dans la lumière de Dieu, à qui les cœurs s'ouvrent et obéissent.

L'examen de la vocation devra porter sur la personnalité complète du sujet

3. — Pour porter un jugement exact sur une vocation, il est indispensable d'arriver à connaître l'entière personnalité du sujet. On peut, en effet, commettre bien des erreurs en considérant qualités et capacités, inaptitudes et défauts, de façon séparée, et non comme des manifestations d'une personnalité déterminée à l'intérieur de laquelle seulement ils reçoivent leur valeur propre. Pour juger les vocations des candidats au sacerdoce on ne doit donc pas partir d'un fait isolé pour conclure à l'existence d'une vocation, mais on doit s'efforcer de voir l'homme dans son entière complexité, pour en expliquer ensuite et en évaluer exactement les caractéristiques particulières. Et comme le tempérament de chacun constitue l'élément fondamental d'où chaque personnalité tire ses lumières et ses ombres, l'effort principal de l'éducateur devra tendre à déterminer et à étudier profondément le caractère de ses élèves, en attachant la plus grande importance à cette énergie qui est capable de tant de ressources et qui a pour nom : volonté. Certaines natures brillantes, par exemple, peuvent faire tout de suite la meilleure impression ; mais, manquant souvent de constance, ne résistant pas à l'effort et dépourvues de capacité de résistance nécessaire, elles ne sauraient pas demain surmonter les grandes difficultés de la vie et seraient victimes d'un courant impétueux, infiniment plus puissant que leur modestes capacités volitives. D'autres fois, un exament attentif pourra révéler injustifiée l'estime accordée à des jeunes gens qui apparaissent très pieux, au moins d'une piété de dévotion, sans être dotés pour autant de bonnes qualités de base. Il peut s'agir d'une piété apparente, refuge inconscient d'une pauvreté spirituelle et intellectuelle, laquelle, une fois l'ambiance changée, fera apparaître son peu de consistance.

Nous voulons insister pour que les éducateurs veillent surtout sur les natures inconstantes, afin de discerner s'il s'agit seulement de l'inconstance propre au jeune âge, qui se manifeste surtout dans les années de la maturation physique, ou si, au contraire, elle est constitutionnelle, propre à certains adolescents qui s'appliquent à mille choses sans en mener une seule à terme, irritables à l'excès, toujours indécis et hésitants, toutes manifestations qui font penser à un déséquilibre nerveux sous-jacent. De tels caractères — aussi peu responsables qu'on le voudra de leur état, victimes qu'ils sont d'un monde agité jusqu'au paroxysme — ne sont certainement pas les plus aptes à la milice sacerdotale, laquelle exige des trempes saines et robustes, prêtes à tout souffrir et à tout oser pour le règne de Dieu.

L'élève sera donc examiné à fond, tant dans sa personnalité que dans les multiples manifestations de celle-ci, surtout dans les différentes gammes de la sphère psychique, sentimentale et émotive. Ce monde spirituel, où la rencontre de l'homme avec Dieu atteint les sommets de la responsabilité personnelle, l'éducateur devra l'aborder avec une délicatesse respectueuse, avec humilité aussi, en étant prêt à écouter, et à attendre, et à prier Dieu qu'il daigne manifester sa volonté. Les moyens surnaturels devront certainement être mis en première place, mais on ne pourra pas négliger tous les secours que l'art pédagogique et la psychologie peuvent offrir en cette matière ; et si l'expérience personnelle ne suffit pas, on interrogera le spécialiste, sans toutefois condescendre à des doctrines ou à des pratiques qui ne seraient pas conformes aux principes de la morale catholique. Les précautions à prendre sur un terrain si délicat ne sont jamais trop nombreuses ; d'autant plus que, de l'avis de psychologues compétents, les jeunes gens de notre temps présentent souvent un défaut notable de correspondance entre leur maturité psychique et leur maturité physique, ce qui pourrait faire naître de trompeuses déductions chez un observateur superficiel.

Le jugement doit être fondé sur des arguments positifs, faisant naître la certitude morale

4. — Le jugement auquel il faut arriver pour faire avancer un candidat *tuta conscientia* dans l'ordre sacerdotal est, dans tous les cas, celui que le Code de Droit Canonique énonce avec tant de clarté dans le canon 973, § 3, lequel requiert une certitude morale fondée sur des arguments positifs. Que si une telle certitude morale ne pouvait être atteinte, il faudrait alors recourir à cette autre règle non moins explicite posée par Pie XI dans l'Encyclique *Ad Catholici Sacerdotii fastigium* (20 décembre 1935) : « *Eaque in causa pertractanda* — il s'agit du renvoi du Séminaire — *tutiorem semper sententiam amplectantur, quae quidem, ad rem quod attinet, multo magis sacrorum alumnis favet, cum eos ex itinere avertat, per quod ad aeternam ruinam adduci possint.* » (*A. A. S.*, XXVIII, p. 41.) (3)

Le motif de cette attitude limpide et sans équivoque devrait être évident pour quiconque a à cœur le bien de l'Eglise, dont le sort est si étroitement lié aux qualités de ses ministres. A travers une expérience plusieurs fois séculaire, Elle est parvenue à une connaissance claire et sûre de leur véritable idonéité, consciente du reste des nombreuses et lourdes charges qu'elle leur impose. Le poids énorme des obligations pastorales, demandées quotidiennement à tout prêtre, la continuelle et fatigante tension à laquelle il est soumis du fait des problèmes les plus divers et les plus absorbants, les nombreux périls qui le menacent à chaque pas dans le contact forcé avec un milieu qui souvent a perdu le sens chrétien et obéit à une morale qui va se paganisant, imposent à l'Eglise la plus grande prudence dans le choix des candidats. Le dommage qu'elle aurait à subir, tant dans sa considération personnelle qu'en ce qui concerne le bien commun des croyants, serait trop grand, si elle permettait l'accès aux Ordres sacrés ne serait-ce qu'à de moins aptes. L'inapte d'aujourd'hui sera certainement l'indigne de demain. Ce n'est que sur une jeunesse moralement saine, ouverte aux idéaux les plus saints, forte de convictions profondes, prête au sacrifice et à l'oblation de soi-même, que l'Eglise peut compter pour la présenter à son divin Epoux, afin qu'Il la

(3) « Ils doivent en cela s'en tenir à la solution la plus sûre, laquelle, en pareil cas, est aussi la plus avantageuse pour les séminaristes, puisqu'elle les détourne de faire un pas qui pourrait être fatal pour l'éternité. » (*D. C.*, n° 779 du 18 janvier 1936, col. 153.)

marque du sceau de sa consécration. Aussi, en ne s'en tenant pas au « tutiorisme » si clairement exprimé en tant de documents ecclésiastiques, aussi bien généraux que particuliers, on ne pourrait donc échapper à la menace sévère que le canon cité ci-dessus fait entendre aux contrevenants, à savoir celle de s'exposer au péril *communicandi peccatis alienis*. Par conséquent, on n'évitera pas seulement toute espèce de laxisme, mais encore on se gardera d'accueillir toute autre tendance ou tout système de morale qui s'écarterait de la ligne indiquée, surtout quand il s'agit d'émettre un jugement définitif sur l'idonéité à supporter les obligations du célibat ecclésiastique. Il est hors de doute que certaines opinions soutenues, même par des moralistes faisant autorité par ailleurs, se peuvent difficilement concilier avec le tutiorisme des règles pontificales énoncées ci-dessus.

La qualité ne doit pas être sacrifiée à la préoccupation du nombre

5. — Il faut, hélas ! constater que, malgré les sévères Instructions de la Sacrée Congrégation des Sacrements — *Quam ingens* (du 27 décembre 1930) et *Magna equidem* (du 27 décembre 1955), — il ne manque pas de candidats qui se voient admis aux Ordres Sacrés sans vocation véritable. Et il ne s'agit pas d'erreurs humainement inévitables, car, en refaisant l'histoire de nombreux naufrages, on découvre bien nettement que de clairs indices d'absence de vocation ecclésiastique pouvaient être déterminés avec précision déjà au cours de la vie de Séminaire. Du reste, cette Sacrée Congrégation a pu constater elle-même, par les Visites Apostoliques décrétées périodiquement dans les différents pays soumis à sa juridiction, qu'il n'est pas rare qu'on pèche par une trop peu sérieuse évaluation des candidats, et qu'on garde au Séminaire des éléments de peu de valeur humaine et surnaturelle. Il semble que sur l'attitude de beaucoup de Supérieurs pèse la considération du triste état où se trouvent de nombreux Diocèses souffrant d'une grande pénurie de clergé. Comment pouvoir faire autrement, affirme-t-on, lorsque manquent les cadres indispensables pour une assistance pastorale même réduite à la seule administration des Sacrements ? Ne vaut-il donc pas mieux avoir quelques prêtres, même s'ils ne sont pas bons, pour faire face quand même aux nécessités spirituelles les plus urgentes des fidèles ? Une pareille conception pragmatiste du Sacerdoce constitue une négation de l'essence intime de la vocation et du ministère sacerdotal ; parce que s'il est vrai que les Sacrements ne tirent pas leur efficacité de la valeur du prêtre, il est non moins vrai que le progrès de la vie chrétienne est profondément lié à la sainteté des ministres de Dieu, dont la mission, selon le précepte de l'Evangile, consiste précisément à apporter la lumière et à préserver de la corruption, et cela non seulement par les moyens de la grâce, mais aussi par l'exemple de sa propre vie (cf. *Matth.*, V, 13-14). Faire abstraction des qualités personnelles du prêtre, l'abaisser au niveau d'un simple bureaucrate des choses de Dieu, le découronner du diadème de son intime ressemblance avec le Christ, laquelle provient non seulement de la participation à ses pouvoirs, mais encore de la reproduction de ses vertus, ce serait méconnaître en pratique les obligatoires exigences du sacerdoce catholique et la transcendance de sa dignité.

La préoccupation du nombre séparée de celle qui concerne la qualité se révèle d'ailleurs être un calcul erroné. L'introduction dans le ministère sacré de prêtres même simplement médiocres agit comme une cause déprimante non seulement sur le zèle des confrères dont l'élan apostolique est entravé, mais surtout sur l'intensité de la vie religieuse du peuple : laquelle est une condition nécessaire pour l'éclosion de vocations nombreuses et choisies. Il faut se rappeler, en effet, que, d'ordinaire, aussi bien la naissance que le développement des vocations sacerdotales se rattachent à l'action personnelle et exemplaire du prêtre comme à leur cause instrumentale. C'est un fait indéniable que les vocations fleurissent là où d'authentiques hommes de Dieu, convaincus eux-mêmes et passionnés des réalités très hautes qu'ils traitent, font resplendir dans son charme virginal l'idéal qu'ils prêchent et, agissant comme des pôles d'attraction, provoquent l'étincelle de l'appel divin dans le cœur d'âmes généreuses, sensibles, plus qu'aux paroles, à l'exemple de la vie ainsi vécue.

Qu'il reste donc bien clair que la préoccupation du nombre, quand elle en vient en quelque façon à compromettre la qualité, pèche contre elle-même, en asséchant progressivement le terrain le plus propice à l'éclosion des vocations et en faisant obstacle à l'action même de la grâce divine. C'est aussi un acte de peu de foi, comme le fait remarquer énergiquement le grand Pontife Pie XI en citant la pensée du Docteur Angélique : « *Nec quidquam de debita severitate remittant..., eo ducti metu ne... Sacerdotum copia minuatur. Hanc opinionis captionem S. Thomas Aquinas, ut jam occupaverat, ita, quo erat ingenii acumine sententiarumque planitate revicerat : « Deus numquam ita deserit Ecclesiam suam, quin inveniantur idonei ministri sufficientes ad necessitatem plebis, si digni promoverentur et indigni expellerentur »... Monuimus videlicet pluris esse procul dubio unum tantum sacerdotem haberi, qui sit omni ex parte ad sacerrimum officium suum institutus, quam plures, qui aut nihil aut parum sint ad idem conformati. In his enimvero nihil spei Ecclesia reponere potest, ut ei non sit potius horum causa effuse lugendum.* » (Enc. *Ad Catholici Sacerdotii* ; *A. A. S.*, XXVIII, p. 44.) (4)

Cette Sacrée Congrégation demande donc, avec toute la force qu'elle tire de sa haute mission de vigilance, que l'on exerce la plus soigneuse et la plus scrupuleuse attention dans le choix des candidats, et elle le fait en exhortant tous les responsables à ne pas transiger le moins du monde sur les sages règles fixées à ce propos par la Sainte Eglise. Nous laisserons-nous dépasser même sur ce point par les fils des ténèbres ? Nous ne savons que trop avec quelle sélection sévère ils préparent les éléments qui se distinguent le plus par des dons naturels et qui sont capables d'influer fortement sur les autres, pour pouvoir les

---

(4) « Qu'ils ne se laissent pas détourner de cette nécessaire sévérité par la crainte que le nombre des prêtres n'en vienne à décroître. Saint Thomas d'Aquin s'est déjà posé la question, et voici comment il y répond avec sa clarté et sa sagesse habituelles : « Dieu n'abandonne jamais tellement son Eglise qu'on n'y puisse trouver les hommes qu'il faut pour suffire aux besoins du peuple, pourvu qu'on fasse avancer ceux qui en sont dignes et que les indignes soient exclus... » Nous avons rappelé... qu'un seul prêtre bien formé vaut mieux qu'un grand nombre peu ou point préparés et sur lesquels l'Eglise ne peut guère compter, à supposer même qu'elle n'ait pas à pleurer sur eux. » (*D. C.*, *loc. cit.*, col. 155.)

utiliser comme un ferment au sein des masses qu'ils veulent gagner à leurs desseins. C'est un principe humain et divin à la fois que le sort des institutions dépend plus de la qualité que du nombre. « Gédéon, qui a sous ses ordres une foule immense, apparemment prête à affronter tout danger et toute difficulté, s'entend dire par le Seigneur que dans les grandes entreprises il faut compter non pas sur beaucoup, mais sur un petit nombre. La sélection est une loi de vie, de progrès, de perfection. » (JEAN XXIII, Discours aux Elèves des Collèges de Rome, 28 janvier 1960 ; *A. A. S.*, LII, p. 272.) (5)

Plaçons donc nos espérances sur les seuls élus du Seigneur : remplis de l'esprit du Christ, ils seront l'élite vigoureuse qui, par l'intégrité de sa vie et la flamme de son zèle apostolique reconduira le peuple de Dieu aux sources pures de la vie chrétienne, garantissant par là-même l'éclosion d'une vigoureuse génération sacerdotale.

DEUXIEME PARTIE

LA FORMATION DES CANDIDATS AU SACERDOCE

La pensée du saint

1. — « S'employer pour faire de bons prêtres et y concourir comme cause seconde efficiente instrumentale, c'est faire l'office de Jésus-Christ, qui, pendant sa vie mortelle, semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont ses Apôtres, ayant voulu pour cet effet demeurer plusieurs années avec eux pour les instruire et pour les former à ce divin ministère. » (*Op. cit.*, XI, 8.) Les éducateurs des Séminaires devront donc être intimement unis à Jésus-Christ et se donner complètement à lui, parce qu'il s'agit de l'œuvre sacerdotale par excellence « la plus difficile, la plus relevée, la plus importante pour le salut des âmes et pour l'avancement du Christianisme ». (*Op. cit.*, XI, 7-8.) « Rendre meilleurs les ecclésiastiques ! Qui pourra comprendre la hauteur de cet emploi ? » (*Op. cit.*, XI, 9.) « C'est un chef-d'œuvre en ce monde que de faire de bons prêtres ; après quoi on ne peut penser rien de plus grand, ni de plus important. » (*Op. cit.*, XII, 14.)

Pour saint Vincent de Paul, donc, ceux dont le rôle est d'éduquer les élèves du Sanctuaire ne sont que le prolongement historique de Jésus dans la plus sublime des fonctions sacerdotales. Du Sauveur, ils perpétuent l'œuvre éducatrice, instillant dans les jeunes gens appelés à la suite du Maître les principes qu'il a adoptés lui-même dans la formation des Apôtres, avant de les envoyer proclamer aux hommes le message de salut. Il s'ensuit que, pour le Saint, le Séminaire ne doit pas être autre chose que l'école, où, à travers une préparation adéquate, on apprend — de Supérieurs tenant la place du Sauveur et capables d'infuser à leurs disciples l'esprit du Christ — les choses divines et humaines nécessaires pour produire ensuite de durables fruits de salut.

La spiritualité du Saint est robuste ; elle a même paru dure à certains qui se sont arrêtés à la lettre de certaines expressions fortes sans considérer l'ensemble de sa pensée. En effet, il prêche sans relâche le renoncement, le sacrifice, le détachement de la famille et des biens terrestres ; il exige l'offrande inconditionnée de la volonté ; il condamne avec des paroles sévères l'indolence et la paresse ; il stigmatise l'orgueil comme le principal obstacle au triomphe de la grâce dans l'âme sacerdotale ; il réclame la pénitence comme moyen indiscutable de porter du fruit dans le saint ministère ; il exalte la valeur de la croix comme instrument indispensable pour sa rédemption personnelle et pour celle des autres, et, par-dessus tout, le dépouillement total de l'esprit propre pour la possession complète de l'esprit du Christ. Nous sommes dans la pure ligne de l'Evangile, sans mélange de compromis ou de visées humaines. Et c'est de l'Evangile que la pédagogie ecclésiastique de saint Vincent a tiré toute sa force et toute sa vigueur : si le Saint exige le renoncement et le sacrifice, il les éclaire dans la lumière ineffable de l'amour pour le Christ et pour les âmes. Oui, lui aussi, il prêche la mort, mais c'est pour que l'on puisse parvenir à une vie plus abondante ; aussi, il manie le sécateur dans la vigne en émondant ce qui est désordonné et superflu, mais c'est pour qu'elle croisse avec plus de vigueur ; lui aussi, il prêche l'immolation avec le Christ, mais c'est pour que l'on soit à même de renaître dans la lumière triomphante du matin de Pâques et de mûrir sous le souffle de la Pentecôte. Ne pouvant supporter aucune forme d'égoïsme, même le plus subtil et capable de se masquer sous les prétextes les plus spécieux, il eut un cœur vaste comme la mer ; un cœur très tendre, toujours prêt à s'émouvoir sur toute forme de misère et à palpiter d'un zèle qui était vraiment en lui une flamme dévorante. Digne ami de saint François de Sales, il eut les délicatesses de la mansuétude et de la longanimité, étant aussi capable de surmonter avec les ailes du surnaturel les petitesses de la nature, que de se pencher avec compréhension sur ses faiblesses. Dans la nature humaine, dont il fut le bon samaritain, il a vu l'humanité du Christ, et partant, il n'a pu la regarder qu'avec un œil serein et plein de bonté, comme le fondement nécessaire sur lequel devait s'édifier, en la sublimant, la dignité de l'homme racheté. Conscient, du reste, de ses infirmités, il n'accorda jamais à la nature qu'un rôle d'instrument et jamais celui de fin, « car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra : mais qui, au contraire, aura perdu sa vie pour mon amour, la retrouvera ». (*Matth.*, XVI, 24-25.)

Nature et grâce dans le processus de l'éducation

2. — On a coutume de répéter, et avec beaucoup de vérité, qu'avant de faire des prêtres, les éducateurs de nos Séminaires devraient se préoccuper de faire des hommes de bien, et l'on veut par là souligner toute l'importance qu'ont même les valeurs simplement humaines dans la formation d'une personnalité sacerdotale complète. Et telle est bien l'authentique pensée de l'Eglise, qui, en exigeant précisément la présence de notables qualités naturelles avant de porter un jugement positif sur l'idonéité des candidats, déclare par le fait même qu'elles sont le point de départ obligé d'une solide formation ecclésiastique. La vocation n'est pas, en effet, un reniement de l'homme, bien au contraire, elle le valorise au plus haut point en ce qui le constitue par nature et par grâce ; puisque le Dieu qui appelle est le même Dieu qui a donné les talents et qui en réclamera un jour les fruits (cf. *Luc*, XIX, 22, sq.). La grâce ne détruit pas la nature, mais — selon un principe thomiste dont on sait la fécondité

(5) *D. C.*, n° 1323 du 6 mars 1960, col. 283.

sur le terrain théologique — elle la restaure, la purifie, l'élève et la transforme (cf. *Som. Théol.*, I, q. II, a. 2, ad 1 ; a. 8, ad 2). On peut même dire que, dans un certain sens et de façon habituelle, la nature conditionne la Grâce, et tant que l'action de celle-ci est facilitée dans les natures riches de dons et au contraire gênée dans celles qui sont pauvres et sans générosité. Partant, tout ce qui n'est pas conforme à la nature n'a rien à faire avec la vertu chrétienne et sacerdotale ; une œuvre éducatrice qui agirait avec un certain mépris et un désir de nivellement, même si elle le faisait au nom des valeurs les plus saintes, ne serait qu'une inintelligente mystification, pouvant entraîner les plus ruineuses conséquences. Elle pourrait constituer un écueil contre lequel viendraient se briser misérablement les fragiles embarcations de nombreuses vocations, conduites par des pilotes inexpérimentés. Bien plus encourageante est, au contraire, l'exhortation de l'Apôtre : « Frères, tout ce qu'il y a de vrai, de digne, de juste, de saint, d'aimable, d'honnête, tout ce qui se rencontre de vertu et tout ce qui mérite louange, voilà ce qui doit faire l'objet de vos pensées. » (*Philip.*, IV, 8.) Donc un sage éducateur, conscient de ses responsabilités en face de ses élèves et de l'Eglise, religieusement respectueux des individualités de chacun, saura en assumer, en stimuler et en développer les plus précieuses énergies personnelles.

Individualisme et éducation

3. — Cependant, aujourd'hui, on remarque, même dans les milieux ecclésiastiques, chez un certain nombre d'éducateurs une tendance à abdiquer exagérément leurs devoirs spécifiques, en concédant trop à un individualisme propre aux jeunes de notre temps qui leur fait rejeter toute discipline. On parle, en effet, de la nécessité de former à la liberté par le moyen de la liberté et cela à travers l'autodétermination spontanée de l'élève ; et, en transférant la chose du plan individuel au plan collectif, on exalte l'autogouvernement, l'esprit démocratique nécessaire au moyen des décisions de groupe, et l'on réduit toujours davantage l'intervention ou — comme parfois on aime à le répéter — « l'ingérence » de l'autorité. On accepte donc, sinon en théorie du moins en pratique, les conclusions de tendances pédagogiques qui, pour être aujourd'hui très en vogue, n'en sont pas moins pour autant inacceptables. « *Huc fere pertinet quae nostris temporibus palam proferuntur, variis quidem nominibus, doctrinae, quarum est, totum ferme cujuslibet eruditionis fundamentum in eo ponere, ut pueris integrum sit sese informare ipsos ingenio atque arbitratu plane suo, vel repudiatis majorum praeceptorumve consiliis omnique lege atque ope humana et divina prorsus posthabita... In quo profecto misere ipsi falluntur, cum, aventes puerum, ut aiunt, in libertatem revocare, eum demum insanae superbiae ac pravis cupiditatibus mancipent, quae — ut ex eorum commentis consequitur, — tanquam necessitates quaedam humanae naturae, quam exlegem perhibent, probandae essent.* » (PIE XI, *Divini illus Magistri ; A. A. S.*, XXII, p. 69-70.) (6)

De telles théories partent d'une conception trop optimiste de la nature humaine, dont elles méconnaissent les infirmités, les insuffisances et le besoin qu'elle a, dans l'état de déchéance où elle se trouve, d'être soutenue pour arriver à une véritable maîtrise de soi. Tel est surtout le cas des adolescents et des jeunes gens, qui par définition ne sont pas encore mûrs, et sont souvent fascinés par d'éphémères enthousiasmes et dominés par des inclinations contradictoires : « *Non enim idem est possibile ei, qui non habet habitum virtutis, et virtuoso : sicut etiam non est idem possibile puero, et viro perfecto.* » (*Som. Théol.*, Ia-IIae, q. XCVI, art. 2.) (7)

Manquant de clarté de vue ainsi que de constance, les jeunes gens ne pourront jamais arriver à maîtriser leur instinct si une main amie ne leur fait pas accepter l'autorité de la règle et ne réussit pas à les rendre sensibles au stimulant de la sanction, les amenant ainsi à l'acquisition d'habitudes solides et profondes ; celles-ci, loin d'émousser la conscience et de diminuer la liberté, en assurent au contraire l'exercice et en sont comme le ressort moteur. Certes, la rencontre entre l'autorité du supérieur et la liberté de l'élève doit se faire sur un plan de mutuel échange, d'effective collaboration, de donation réciproque et d'affectueuse compréhension, afin que le développement de la personnalité du disciple soit vraiment vital et ne reste pas au stade d'une docilité purement passive.

Autorité et liberté

4. — On ne peut donc pas approuver l'orientation prise par certains Instituts, où l'on n'insiste pas comme il se devrait sur la valeur primordiale du Règlement pour la formation ecclésiastique des jeunes. « La discipline est la règle de la vie et le sentier de la vertu ; si pour tous une règle de vie est nécessaire, elle l'est bien plus encore pour les clercs qui sont appelés au Sacerdoce. C'est pourquoi les clercs doivent avoir à cœur la discipline du Séminaire, l'observance de la règle, même dans les petites prescriptions. Les Supérieurs sont nécessaires ; il est nécessaire que leur œil vigilant soit posé sur vous, mais les clercs doivent se comporter de manière à n'avoir pas besoin d'un œil qui les surveille pour accomplir leur devoir. » (S. PIE X, Discours aux séminaristes de Milan, 14 octobre 1908 ; *Ench. Cler.*, n. 287.)

Demander à de jeunes séminaristes, encore en période de formation, de se déterminer eux-mêmes pour leurs multiples devoirs sans l'aide de règles bien précises et complètes ; ne pas leur fournir le secours d'une organisation extérieure faite d'ordre, de discipline et de clarté, même dans les détails : cela signifierait qu'on les abandonne à l'incertitude et au caprice individuel et qu'on les prive d'un milieu qui corrobore leur

---

(6) « Tels sont, ordinairement, ces systèmes modernes, aux noms divers, qui en appellent à une prétendue autonomie et à la liberté sans limites de l'enfant ; qui réduisent ou même suppriment l'autorité et l'œuvre de l'éducateur, en attribuant à l'enfant un droit premier et exclusif d'initiative, une activité indépendante de toute loi supérieure, naturelle ou divine, dans le travail de sa propre formation... Ces malheureux s'illusionnent dans leur prétention de « libérer l'enfant », comme ils disent. Ils le rendent bien plutôt esclave de son orgueil et de ses passions déréglées, conséquence d'ailleurs logique de leurs faux systèmes, puisque les passions y sont justifiées comme de légitimes exigences d'une nature prétendue autonome. » (*D. C.*, n° 507-508 des 15-22 février 1930, col. 405-406.)

(7) « De même que l'enfant n'a pas les mêmes possibilités que l'homme mûr, ainsi celui qui n'a pas des habitudes vertueuses n'a pas les mêmes possibilités que celui qui est vertueux. »

propre effort personnel. Le « *sustine et abstine* » quotidien d'une règle, observée jusque dans ses nuances, est extrêmement fécond ; il fait accumuler de précieuses énergies de volonté, il prépare des trempes robustes et patientes, il forme des esprits équilibrés et méthodiques qui, dans le choc inévitable avec les difficultés de la vie, sauront un jour se dominer et dominer les événements. Nous le répétons : autre chose est de veiller à ce que nos jeunes, en même temps qu'ils sont obligés de remplir leurs plus menus devoirs, soient imbus de bons principes humains et surnaturels, en vertu desquels ils pourront ensuite agir sous leur propre responsabilité ; autre chose est de ruiner ou de compromettre dès le début la valeur de l'obligation elle-même. En outre, pour que la discipline atteigne vraiment ses fins, il importe que chacun des éducateurs ne reste pas isolé de ses confrères, mais que, tout en ne s'ingérant pas indûment dans le secteur des autres, tous collaborent, avec unanimité dans leurs convictions et constance dans leurs efforts, au progrès du Séminaire tout entier.

Formation au renoncement et au sacrifice, base de la formation ecclésiastique

5. — Nous n'avons pas l'intention de traiter de façon exhaustive un tel sujet, mais nous ne pouvons cependant pas moins faire que de constater avec tristesse qu'un vent de naturalisme semble avoir pénétré même dans certaines Institutions de formation ecclésiastique, souvent avec la complicité de ceux qui, condamnant en bloc un passé jugé insuffisant pour former les jeunes générations sacerdotales, se donnent bien du mal à rechercher sans cesse des méthodes « à la page » ; ou encore avec la passivité un peu fataliste d'autres, qui, tout en déplorant dans leur cœur ce dangereux virage pédagogique, l'acceptent avec résignation comme une conséquence inévitable des temps actuels. Il s'agit, dans ces cas-là, d'un processus de dépression qui envahit un peu tous les aspects de la pédagogie ecclésiastique. Son commun dénominateur peut se trouver dans une diminution sensible de l'élément surnaturel. Les grandes réalités d'une authentique formation ecclésiastique — la prière, l'union intime avec Dieu, l'esprit de mortification, l'humilité, l'obéissance, la vie cachée, la séparation du monde — sont mis de plus en plus en veilleuse au nom d'un activisme qui se pare du manteau de la charité. On veut « comprendre » notre époque et les jeunes qui en sont les fils, mais en réalité, on ne fait que consentir à leurs carences. On a presque l'impression que beaucoup d'éducateurs sont atteints du complexe de la nouveauté et de l'inédit et que, loin de freiner la course, ils l'accélèrent avec une exaltation inconsidérée. Etant plus soucieux d'accorder ce qui plaît que d'exiger ce qui convient, on n'a pas le courage de demander ni renoncement ni sacrifice.

Mais Jésus, lui, demande et le renoncement et le sacrifice. L'« *abneget semetipsum* » (*Matth.*, XVI, 24), est à la base de tout son enseignement, et c'est là que l'on doit trouver le sens de la vocation chrétienne et, éminemment, celui de la vocation sacerdotale. Le prêtre est l'homme du sacrifice, voué — avec ses peines, ses détachements, ses immolations quotidiennes — à accomplir en lui-même ce qui manque à la passion du Christ (cf. *Col.*, I, 24). Il est appelé à porter des fruits de grâce, mais sans la croix il n'y a pas de rédemption (cf. *Hébr.*, IX, 22) ; il est appelé à porter la lumière, mais c'est à condition qu'il se transforme en une flamme de pur holocauste. Est-il nécessaire de dire que cette ressemblance avec le Christ Prêtre et Victime doit s'ébaucher dès le Séminaire ? Nous savons assez comme le chemin est long et quelle résistance y oppose l'humaine nature, parce que « si beaucoup suivent Jésus jusqu'à la fraction du pain, il y en a peu qui vont jusqu'à boire le calice de la passion ». (*Imitation de Jésus-Christ*, II, XI, 1.) Il est donc nécessaire que nos jeunes gens soient initiés au renoncement et au sacrifice et qu'ils arrivent à comprendre la joyeuse vérité de ces paroles : « Que cette âme est heureuse, ô Seigneur, qui par amour de vous a donné congé à toutes les créatures ; qui lutte contre la nature, et qui dans la ferveur de l'esprit crucifie les concupiscences de la chair, pour pouvoir vous offrir avec une conscience sereine une oraison pure, et être digne de demeurer avec les chœurs angéliques, après avoir exclu du dedans et du dehors toutes les choses de la terre. » (*Imitation de Jésus-Christ*, III, XLVIII, 6.)

Il faudra insister surtout sur l'antinomie établie par le Sauveur entre son esprit et l'esprit du monde ; de ce monde pour lequel le Christ n'a pas voulu prier parce qu'il est entièrement imbu de l'esprit du malin et qu'il est impénétrable à l'influx de la grâce, de ce monde auquel ne doivent pas appartenir les siens, comme lui-même ne lui appartient pas (*Jean*, XVII, 9 et 14-16 ; cf. *I Jean*, V, 19). Il importera de les familiariser avec cette pensée qu'ils sont consacrés aux choses célestes et que, tirés du monde, mais ne lui appartenant pas, ce n'est que dans la mesure où ils échapperont à ses attraits, à ses principes, à ses méthodes, à ses compromissions faciles, qu'ils pourront devenir le sel qui préserve et la flamme qui éclaire ; il conviendra de les bien persuader qu'un clerc ne devient pas étranger à son temps du seul fait qu'il n'en accepte pas les déviations ; en bref, que « l'ecclésiastique marche sur la terre, mais que ses pensées, son cœur, ses yeux regardent le ciel ». (JEAN XXIII, Discours aux Elèves des Collèges de Rome, 28 janvier 1960 ; *A. A. S.*, LII, p. 277.) (8)

Sur ce terrain très délicat de la formation ascétique il faudra aussi procéder avec une sage gradation, avec discrétion, mais aussi avec persévérance et avec une douce fermeté : « *Fortiter in re, suaviter in modo* », ou, pour citer notre Saint, « il faut être ferme et invariable pour la fin, doux et humble pour les moyens ». (*Op. cit.*, *II*, 298, 300.) En tout, il faudra en appeler à la vie et à la doctrine du Sauveur qui, si elles sont bien présentées, exercent un attrait d'une efficacité incomparable sur l'esprit des jeunes. Il est nécessaire d'amener nos jeunes gens à pénétrer dans l'intimité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à vivre de sa connaissance, qui est vérité libératrice de l'esprit, à « croire » en lui, au sens fort de l'expression de saint Jean (XIV, 1), laquelle signifie à la fois certitude de sa parole, confiance totale en son aide, fidélité et correspondance poussée jusqu'à l'oubli de soi. Cette quotidienne familiarité avec le Maître leur fera éprouver le vif désir de lui ressembler (cf. *II Cor.*, III, 18), de se remplir de son esprit, en arrivant ainsi progressivement « à la maturité virile, à la mesure de l'âge parfait du Christ ». (*Ephés.*, IV, 13.)

(8) *D. C.*, *loc. cit.* col. 287.

La vie intérieure, garantie d'une authentique formation apostolique

6. — Telle nous semble être la voie royale, la voie unique même, pour faire de nos clercs de futurs apôtres, de parfaits hommes de Dieu prêts à toute œuvre de bien (*II Tim.*, III, 17), et pour contribuer efficacement à l'édification du corps du Christ (cf. *Ephés.*, IV, 12). En effet, le zèle authentique pour le salut des âmes a toujours trouvé son aliment et sa flamme dans une vie intérieure profonde et dans une ascèse tout orientée vers la sanctification personnelle.

Mais il y a le danger de détruire en peu de temps d'une main ce que l'on construit à grand-peine de l'autre. Nous voulons faire allusion en particulier à l'impatience, aujourd'hui fort répandue, qui prétend trop facilement et sans les précautions voulues exposer nos jeunes clercs à des épreuves disproportionnées à leurs forces, afin, prétend-on, qu'ils « prennent conscience » de ce monde qui devra être leur champ d'apostolat. On se donne ainsi l'illusion de les immuniser contre les dangers inévitables et, en même temps, de faire appel de bonne heure, « dans l'action et par l'action », à l'esprit qui doit animer l'apôtre de demain ; on se flatte de pouvoir procurer aux Diocèses un clergé capable de rendre immédiatement davantage, et avec des résultats de plus haute valeur qualitative : on aura ainsi, pense-t-on, un clergé présent au monde, animateur d'hommes, et vraiment en mesure de bien témoigner de l'Evangile.

Cette prise de position non seulement se fonde sur une erreur de perspective — on met en première ligne ce qui, au contraire, doit venir après, tant du point de vue hiérarchique que du point de vue chronologique, — mais encore elle suppose ce qui n'existe pas, à savoir la maturité spirituelle, intellectuelle et morale nécessaire pour que de telles expériences puissent être utiles et profitables. De plus, c'est défigurer la nature et la fin du Séminaire telles que les conçoit la législation ecclésiastique. Le Séminaire, en effet, n'est pas et ne peut pas être une école d'application, ni, encore moins, un terrain d'exercices risqués et compromettants ; c'est seulement un lieu de profonde formation spirituelle et intellectuelle. Dans cette formation, naturellement, l'apostolat futur entre et doit entrer comme motif inspirateur, mais l'initiation pratique à son exercice ne peut être qu'un complément modéré et progressif, et seulement dans la mesure que permet la nécessité d'atteindre d'abord ses finalités essentielles. Telle est bien la pensée des documents Pontificaux, lesquels sont si préoccupés de conserver au Séminaire ses authentiques raisons d'être, qu'ils prévoient une institution particulière ayant pour tâche spécifique l'initiation des nouveaux prêtres aux différentes fonctions sacerdotales, afin que le passage de la tranquillité du Séminaire à l'activité du ministère s'effectue le plus simplement et le plus naturellement possible, sans qu'existe le danger d'éventuels déséquilibres spirituels et avec une préparation théorique et pratique plus adéquate (cf. *Menti nostrae ; A. A. S.*, XLII, p. 691-692 ; *Motu Proprio « Quandoquidem », A. A. S.*, XLI, p. 165-167.) (9)

Déplacer, au nom d'une prétendue « spiritualité de l'action » le pivot sur lequel se meut avec fruit toute la vie de nos Instituts ne peut qu'être grandement préjudiciable pour eux. Il y a lieu de craindre, en effet, que les futurs prêtres qui auraient été formés d'après cette pédagogie à base d'activisme, ne soient pas capables de faire un travail apostolique vraiment profond, ni de surmonter victorieusement difficultés et déboires, et qu'ils ne deviennent la proie facile du découragement dans un monde agité et plein d'embûches comme le nôtre. L'expérience démontre que la maîtrise des passions ne s'obtient que par un travail intérieur à entreprendre dans le secret même de l'âme, et qu'elle n'arrive à maturité que lentement, dans la réflexion et dans le recueillement. Permettre à nos clercs de se répandre à l'extérieur, de se laisser entraîner par l'enthousiasme avec lequel ils peuvent accueillir — même si c'est pour accomplir des expériences apostoliques — les évasions de leur sévère, mais nécessaire vie de piété et d'étude, ne serait-ce donc pas les sortir de la discipline quotidienne qui s'alimente aux sources salutaires de la prière, de l'étude et du sacrifice ? Lorsque ensuite, une fois le cours de leur séminaire achevé, ils auront à affronter la rude réalité de la vie sans y être adéquatement préparés, n'y aurait-il pas lieu de craindre le retour offensif des passions, oubliées, assoupies, mais non pas subjugées ?

Les résultats d'une telle conception pédagogique peuvent se manifester déjà au Séminaire. L'alanguissement de la piété, la désaffection pour l'étude en général et pour l'étude spéculative en particulier, l'ébranlement des fondements de la discipline — du silence par exemple — et, surtout, l'extrême superficialité constatée dans divers secteurs sur le plan de l'éducation, ne sont certainement pas les meilleures prémisses pour la bonne formation des authentiques apôtres que l'on voudrait donner à l'Eglise. C'est ici le cas de citer une maxime de saint Vincent, laquelle, si elle peut servir de règle générale de conduite, a une valeur toute spéciale en matière d'éducation : « On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite, pour ce que l'on agit selon ses inclinations qui emportent l'esprit et la raison, et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison ; ce qui n'est pas ; et on le reconnaît dans la suite par le mauvais succès. » (*Op. cit.*, IV, 122.) Avant donc de chercher — en se fondant sur des méthodes de valeur douteuse — à faire le prêtre d'aujourd'hui, employons tout notre effort à faire le prêtre de toujours.

CONCLUSION

Les Supérieurs doivent contribuer à la formation des candidats non seulement par l'ensemble de leurs qualités naturelles, mais encore en faisant du Séminaire le milieu adapté qui garantira la bonne réussite de l'éducation elle-même ; ils doivent constamment donner eux-mêmes l'exemple d'une profonde vie intérieure.

Excellence Révérendissime, sur le point de terminer cette lettre, dans laquelle nous n'avons pas voulu taire quelques-unes de nos préoccupations, nous ne pouvons pas ne pas adresser une ultime recommandation aux éducateurs de nos Séminaires.

---

(9) *D. C.*, n° 1082 du 22 octobre 1950, col. 1372 et n° 1041 du 24 avril 1949, col. 515-518.

Ceux-ci, quel que soit le poste qu'ils occupent, sont bien conscients de leurs graves devoirs et de la grande responsabilité qu'ils ont envers Dieu et envers les élèves qu'ils s'efforcent de former à la très haute mission qui les attend. Dans cette œuvre minutieuse, cachée, souvent privée de satisfactions humaines, mais aussi éminemment méritoire, qu'ils n'oublient jamais le but à atteindre. Et comme nous savons bien quelle importance a dans cette perspective l'ambiance dans laquelle on vit, qu'ils fassent en sorte, par tous les moyens en leur pouvoir, que les bonnes dispositions des jeunes gens trouvent toujours dans le Séminaire tous les secours pouvant les aider à parvenir à cet état de perfection qui s'appelle la sainteté sacerdotale. En particulier nous voudrions que soient bien gravées dans le cœur de chacun ces paroles d'or de Léon XIII : « Il importe grandement que, pour former dans les élèves du Sanctuaire une vive image de Jésus-Christ — ce qui résume toute l'éducation ecclésiastique, — les directeurs et les professeurs joignent à la diligence et à la compétence requises par leur charge l'exemple d'une vie en tout point sacerdotale. La conduite exemplaire des supérieurs, surtout pour des jeunes, est le langage le plus éloquent et le plus persuasif, capable d'inspirer à ceux-ci la conviction de leurs propres devoirs et l'amour du bien. » (Lettre Encyclique : *Fin dal principio*, 8 décembre 1902, n. 5 ; *Acta Leonis XIII*, vol. XXIII, 254-255.)

Que les éducateurs de nos Séminaires brillent donc par un ensemble de qualités naturelles qui leur vaille l'estime et la confiance de leurs disciples ; mais, qu'en même temps, ils restent bien persuadés que les qualités et les industries humaines serviraient de bien peu si elles n'étaient animées d'une vie intérieure profondément vécue. Seule celle-ci peut assurer et pleine valeur et réussite certaine à leur œuvre. Le Maître divin, écouté parce que possédé dans l'intime de l'âme — « *Habemus enim intus magistrum Christum* » (S. Augustin, *en Jean*, V, 19 ; Migne, *P. L.*, XXXV, 1557), — sera toujours prêt à bénir, à féconder et à perfectionner leur travail, qui tend, selon les desseins de Dieu, à la réalisation de son sublime mystère d'amour.

En étant certains que Votre Excellence voudra bien prendre toutes dispositions pour que les Supérieurs de son Séminaire connaissent et étudient avec attention le présent document, nous profitons volontiers de la circonstance pour nous redire, avec des sentiments de particulière estime et de respect de Votre Excellence Révérendissime les tout dévoués dans le Seigneur.

Joseph card. Pizzardo, *évêque surburbicaire d'Albano, préfet.*

Dino Staffa, *arch. titulaire nommé de Césarée de Palestine, secrétaire.*

— *La Prière pour l'unité.* — Une plaquette de 48 pages. Sans indication de prix. Communauté de Taizé (Saône-et-Loire).

C'est un tiré à part de la revue *Verbum Caro* de la communauté protestante de Taizé. On y trouve successivement les pages de Dom Olivier Rousseau, moine bénédictin de Chevetogne, consacrées à *Possession de la Vérité et prière pour l'unité*, de Paul Evdokimov, professeur à l'Institut orthodoxe Saint-Serge de Paris, sur *l'Esprit-Saint et la prière pour l'unité*, et enfin de Max Thurian, Frère de Taizé, avec le titre de *Conversion spirituelle et prière pour l'unité.*

Le mariage des catéchumènes

Décret de S. Em. le cardinal Feltin promulguant la lettre de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office qui accorde la célébration de la messe pour le mariage d'un catéchumène et réglementant son application (1).

Suprême Sacrée Congrégation
du Saint-Office

Du palais du Saint-Office, le 13 juin 1960.
Prot. N. 4111 m/59

Eminence Révérendissime,

Par sa lettre adressée au Saint-Office le 6 décembre 1959, Votre Eminence a sollicité la faculté de permettre, dans certains cas exceptionnels, la célébration de la messe pour le mariage, lorsque l'un des fiancés est catholique et l'autre ne l'est pas, mais est instruit des vérités de la foi dans un centre diocésain de catéchuménat, sans être encore prêt à recevoir le baptême.

J'informe à ce sujet Votre Eminence Révérendissime que les Eminentissimes Pères de cette Suprême Congrégation, dans leur assemblée plénière du mercredi 8 juin, ont décrété ce qui suit :

« La faculté sollicitée est accordée pour cinq ans, à la condition :

a) Que la messe *pro sponsis* soit toujours exclue et que la bénédiction nuptiale soit omise au cours de la messe du jour ;

b) Que la célébration du mariage soit toujours faite hors du chœur ;

c) Que l'Ordinaire use de cette faculté uniquement lorsqu'il s'agit de catéchumènes vraiment prêts à recevoir le baptême. »

Je saisis cette occasion pour baiser humblement vos mains, vous exprimer mes sentiments de particulière vénération et me déclarer, de Votre Eminence Révérendissime, le très dévoué

P. Parente, *assesseur.*

Nous, Maurice Feltin, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine du titre de Sainte-Marie de la Paix, archevêque de Paris,

Vu la lettre à nous adressée par la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office, nous donnant la faculté de permettre exceptionnellement une messe de mariage en faveur d'un catéchumène déjà instruit des vérités de la foi,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier. — Le mariage avec dispense de disparité de culte entre un baptisé et un catéchumène pourra être célébré dans l'église et suivi de la célébration de la sainte messe aux conditions suivantes :

1° Le catéchumène devra être suffisamment instruit des principaux mystères de la religion et sa foi suffisamment éveillée pour comporter un réel engagement à recevoir le baptême.

2° La célébration du mariage aura lieu en dehors du chœur ; la messe *pro sponsis* sera toujours exclue et la bénédiction nuptiale omise au cours de la messe du jour.

Art. 2. — La demande d'autorisation sera rédigée selon le formulaire que nous avons prévu et que l'on se procurera au Service diocésain du catéchuménat ou au Secrétariat de l'archevêché. Elle sera jointe à la demande de dispense de disparité de culte et adressée au bureau des dispenses.

---

(1) La *Semaine religieuse de Paris*, 29 octobre 1960.

ART. 3. — Toute demande d'autorisation devra avoir reçu l'avis favorable du responsable diocésain du catéchuménat, seul habilité pour se porter garant des dispositions exigées du fiancé catéchumène par le rescrit romain.

— Les fiancés catéchumènes qui se préparent au baptême dans un centre de catéchuménat présenteront l'attestation du responsable du centre.

— Les fiancés catéchumènes qui se préparent au baptême en dehors des centres de catéchuménat se présenteront au responsable diocésain qui vérifiera si sont bien remplies les conditions requises pour obtenir l'autorisation.

Donné à Paris sous notre seing, le sceau de nos armes et le contreseing du chancelier de notre archevêché, le 11 octobre 1960.

† MAURICE, cardinal FELTIN,
archevêque de Paris.

Par mandement de Son Eminence :
GABRIEL EYMERI, *chanoine honoraire, chancelier.*

La promotion des pays sous-développés

Lettre pontificale à la Conférence des O. I. C.

Du 25 au 30 juillet 1960 a eu lieu à Munich l'Assemblée générale de la Conférence des Organisations internationales catholiques sur le thème : « La promotion humaine et chrétienne des pays en voie de développement ». Voici la lettre qu'à cette occasion S. Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, a adressée au nom de S. S. Jean XXIII à Mlle Maria Vendrik, présidente de la Conférence (1) *:*

Du Vatican, le 9 juillet 1960.

MADEMOISELLE LA PRÉSIDENTE,

J'ai pris connaissance avec attention des indications que vous me donniez récemment sur la prochaine Assemblée générale de la Conférence des Organisations internationales catholiques, dont vous assumez la présidence avec tant de compétence et de dévouement. Je les ai soumises à Sa Sainteté, qui a daigné me charger de vous transmettre ses meilleurs encouragements.

Le Saint-Père vous exprime tout d'abord sa satisfaction de ce que vous avez voulu, en consacrant votre rencontre de Munich à l'étude de la promotion des pays en voie de développement, répondre à l'appel qu'il lançait dans sa lettre encyclique *Princeps Pastorum*, où il soulignait « l'importance de l'aide fraternelle que les Organisations internationales catholiques pourront donner à l'apostolat des laïcs en pays de mission, soit sur le plan de la doctrine, par l'étude de la solution chrétienne à apporter au problème social chez les nouvelles nations, soit surtout sur le plan apostolique par l'organisation d'un laïcat actif ». (28 novembre 1959, *A. A. S.*, vol. LI, p. 860.) (2)

Comme vous le savez, le Souverain Pontife a déjà manifesté en maintes circonstances l'intérêt paternel avec lequel il suit l'évolution des peuples défavorisés. Récemment encore, il apportait ses encouragements à la « campagne contre la faim » décidée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (cf. *A. A. S.*, t. LI, 1959, p. 865, et *l'Osservatore Romano* des 3 mai et 3 juillet 1960) (3). Il voit donc avec satisfaction les O. I. C. tourner leur attention vers les immenses besoins et les légitimes aspirations de ces pays, et s'informer avec soin de l'action entreprise par les organisations intergouvernementales pour y remédier. Il se réjouit surtout que chaque O. I. C. soit invitée à se préoccuper directement de l'action à mener en faveur de « la promotion humaine et chrétienne des peuples en voie de développement ».

Il y a là, on peut l'affirmer sans crainte, une obligation grave pour les fils de l'Eglise. Fût-ce au prix de lourds sacrifices de leur part et de celle des communautés auxquelles ils appartiennent, les catholiques doivent être, dans ce monde qui cherche son unité, les bons ouvriers de l'union et les artisans infatigables du mieux-être humain et de l'épanouissement chrétien des personnes et des peuples moins favorisés. Ils seront ainsi fidèles au commandement du Seigneur dans l'Evangile : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. » (*Jean*, XV, 12.)

Il revient donc aux O. I. C. — comme elles l'ont déjà si bien compris — de susciter chez les catholiques du monde entier un grand élan fraternel en faveur des nations moins développées, d'unifier leurs efforts au plan éducatif, social, civique pour que se réalise la promotion des peuples en voie de développement, et surtout de faire prendre plus nettement conscience aux laïcs de leurs devoirs proprement apostoliques à l'égard des hommes du monde entier. Le Saint-Père a rappelé naguère avec force ce devoir actuel de donner aux exigences de la justice et de la charité les dimensions internationales qu'elles requièrent aujourd'hui impérieusement, redisant à la suite de saint Augustin (In Ep. Ioan. ad Parthos ; Tr. X, c. V ; MIGNE, *P. L., XXXV*, 2060) : « Etends ta charité à toute la terre si tu veux aimer le Christ, car les membres du Christ se trouvent sur toute la terre. » (Cf. lettre encyclique *Princeps Pastorum*, 28 novembre 1959, *A. A. S.*, vol. LI, p. 847.) (4)

Que le Christ de l'Eucharistie, qui sera bientôt solennellement honoré dans cette ville de Munich où vont se dérouler vos travaux, inspire vos réflexions et suscite vos décisions. Sachez puiser près de lui lumière et force, et lui demander par une prière commune de diriger votre Assemblée, que le Père commun, en gage de son auguste bienveillance, bénit de grand cœur.

Veuillez agréer, Mademoiselle la Présidente, l'assurance de mon religieux dévouement.

D. card. TARDINI.

---

(1) Texte français publié dans le supplément au bulletin *Apostolat des laïcs*, 1960, n° 3, organe du Comité permanent des Congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs, piazza S. Calisto 16, à Rome. Les notes sont de notre rédaction.

A la liste des organisations membres de la Conférence des O. I. C., publiée dans notre N° 1279 du 8 juin 1958, col. 760, il convient d'ajouter : la *Légion de Marie* (Secrétariat : De Montfort House, North Brunswick Street, Dublin) et la *Fédération internationale catholique des institutions hospitalières* (Secrétariat : Carel Van Bylandtlaan 8, La Haye).

(2) *D. C.*, n° 1318 du 20 décembre 1959, col. 1555.

(3) *D. C.*, n° 1319 du 3 janvier 1960, col. 14 ; n° 1330 du 19 juin 1960, col. 734.

(4) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 1546.

— *Saint Augustin*, maître de la vie spirituelle. Textes traduits par le R. P. TISSOT, S. J. Préface du R. P. RONDET, S. J. — Un vol. de 180 pages, sous jaquette illustrée. Prix : 7,95 NF. Editions Xavier Mappus, Le Puy, Paris.

Dieu et nous, condition de l'homme déchu, conversion, salut et sanctification par le Christ, condition du chrétien, charité et vie éternelle ; sur tous ces sujets, on aime encore entendre aujourd'hui la voix du grand Docteur africain, car tout cela reste actuel. Il est bon de relire ces pages où s'épanchait l'âme d'un éminent pasteur profondément humain. Les textes bien choisis s'enchaînent dans un ordre logique et font ainsi comme la synthèse d'un traité de vie spirituelle.

Allocution de S. Em. le cardinal Feltin à Notre-Dame de Paris, le dimanche international de la paix

11 décembre 1960 (1)

MES FRÈRES,

Vous vous demandez sans doute pourquoi « Pax Christi », mouvement catholique pour la paix, prend pour thème de sa nouvelle campagne internationale l'*Aide aux pays sous-développés*. La raison en est claire. Je l'ai exposée, en octobre, à Genève (2) et plus récemment, dans la presse : le sous-développement des peuples prépare la guerre, tandis que la sécurité et l'unité du monde sont liées, désormais, à la réussite de leur développement.

Le sous-développement, facteur de guerre

L'histoire nous montre, déjà, une corrélation constante entre deux séries de faits : la famine et la misère des peuples, d'une part, la guerre civile ou internationale, d'autre part. Les événements d'aujourd'hui viennent confirmer ces faits d'une façon dramatique. Quelques chiffres souvent cités et mis dans les statistiques officielles, mais encore inconnus du grand nombre, le montreront.

Deux hommes sur trois dans le monde ont faim. Des continents entiers sont décimés par les épidémies. L'âge moyen de la mortalité, chez ces peuples déshérités, se situe autour de trente ans. Chaque année, sur soixante millions de morts dans le monde, la faim et ses conséquences en provoquent de trente à quarante millions, c'est-à-dire autant que la dernière guerre en cinq ans.

Mais la condition culturelle, morale et spirituelle de ces pays est plus grave encore parce qu'elle affecte des valeurs plus hautes. Un milliard d'êtres humains âgés de plus de dix ans ne savent ni lire ni écrire et, par là même, sont incapables d'accéder à une authentique liberté, personnelle ou civique. L'immense Asie et les trois quarts de l'Afrique, pour ne citer que ces deux continents, sont sous-évangélisés. Voilà le bilan tragique de cette première moitié du XXe siècle.

La seconde montée risque d'être pire encore, puisque les pronostics les plus prudents prédisent que notre planète comptera, en l'an 2 000, plus de cinq milliards d'hommes à nourrir. L'écart des niveaux de vie qui était, en 1939, de 1 à 9, entre les pays de la faim et les pays normalement développés, est d'aujourd'hui de 1 à 40. Et le fossé ne fera que se creuser encore en vertu de mécanismes dont je n'ai pas, ici, à analyser le principe, mais dont le résultat est clair : à un cercle vicieux de la misère correspond, chez les pays privilégiés, un cercle vicieux de la richesse.

Comment voudrait-on que cette situation se prolonge sans éclater ? Comment vivre en paix alors que nos frères vivent plus mal que les animaux et sont souvent plus méprisés ? Comment peut-on appeler ordre cette injustice et ce carnage ? Le mot n'est pas trop fort si l'on songe aux millions de victimes innocentes que le contrôle immoral des naissances ajoute au chiffre des foules en haillons.

Le sous-développement conduit fatalement soit aux révolutions sanglantes, soit à la guerre internationale, chaude ou froide. Une tentation est grande, pour les jeunes nations parvenues en quelques années à l'indépendance politique et affrontées, sans délais et sans cadres, à des problèmes que l'Occident a mis des siècles à résoudre, sans toujours, du reste, y parvenir : la tentation de se laisser capter par la surenchère des plus offrants, aliéner par leur argent et leur idéologie et entraîner dans leur course aux armements, à moins qu'elles n'en viennent à sombrer dans l'anarchie intestine ou dans l'isolement mortel des nationalismes clos.

Le développement requiert d'abord l'action des techniciens

Tels sont les faits. Tel est l'enjeu. Il y va du sort du monde. Son salut temporel exige le développement de tous les peuples.

Mais devant l'horreur des chiffres et des images qui en sont soudainement révélés, l'ensemble des hommes, dans les pays privilégiés, au lieu de s'émouvoir, dira peut-être : à quoi bon entreprendre une action ridiculement disproportionnée au problème à résoudre ? Jouissons de nos derniers beaux jours, en attendant que le soleil se couche définitivement sur l'Occident !

A cette attitude épicurienne, qui est à la fois un péché et un mauvais calcul, la foi et la raison se conjuguent pour répondre : c'est quand il n'y a, semble-t-il, rien à faire, qu'il y a, en réalité, tout à faire.

C'est bien ce que pense toute une fraction de l'opinion, la plus jeune et la plus active. Elle fait valoir, en effet, que la révolution scientifique de ces dernières années ouvre des perspectives pratiquement illimitées à l'aménagement matériel du monde et à un développement authentique de la culture et des valeurs humaines pour tous les peuples et toutes les races sans distinction.

Faisons la part de l'optimisme dans ces prédictions parfois peu scientifiques : il reste que cette affirmation et cette volonté de nourrir, de vêtir, de loger, d'éduquer et de rapprocher tous les habitants de la terre est pleinement conforme à l'esprit du christianisme et aux enseignements de l'Eglise. Pie XII et Jean XXIII affirment formellement, et à plusieurs reprises, que le scandale du sous-développement n'est pas imputable à Dieu et à sa création, mais au mauvais usage que l'ignorance et le péché d'une partie des hommes ont fait des richesses du globe.

L'ignorance ? Pie XII déplore le manque d'imagination à l'égard des nouvelles structures à promouvoir en vue du développement. Celui-ci,

---

(1) Texte original. Les sous-titres sont de notre rédaction.
(2) *D. C.*, n° 1341 du 4 décembre 1960, col. 1501. (*N. D. L. R.*)

en effet, n'est pas affaire d'improvisations, aussi généreuses que sans lendemain ; encore moins d'entreprises hasardeuses et anarchiques, dont le résultat serait la faillite de ce qui doit être le grand dessein du XX[e] siècle et peut-être de ceux qui suivront.

L'aide aux pays sous-développés requiert des méthodes et des techniques appropriées qui font appel aux plus hautes spéculations et à la plus exigente rigueur scientifique. Le développement dépend d'abord de la réflexion concertée et mûrie des techniciens.

Mais il demande aussi une conversion des cœurs

Mais ce serait une grande erreur de ramener le développement à une technocratie, et cela non point seulement parce qu'elle serait un mécanisme sans âme, mais par le simple fait que ce mécanisme grincerait, puis s'arrêterait en fort peu de temps. Un cerveau a besoin du cœur et des membres. Tant que l'ensemble des hommes ne sera pas atteint et ne consentira pas aux changements que comporte ce nouveau « Grand Dessein », il n'y aura sûrement pas de développement, — mais peut-être une régression. Car il s'agit d'un changement de vie non pas au plan des diplomates et des chefs d'Etat, mais chez tous et chez chacun de nous, habitants des nations privilégiées. C'est notre niveau de vie qui doit accepter des sacrifices ; nos impôts, notre économie, notre industrie qui doivent s'accorder, au prix d'un effort et non sans crise, peut-être, aux conditions nouvelles qu'exige la promotion des continents déshérités.

Pour toucher l'opinion publique, il faudra du temps. On ne va pas impunément contre les intérêts et les habitudes acquises pendant des siècles de prospérité.

Mais le temps lui-même n'y suffirait pas sans un secours qui dépasse l'homme. Il n'y a que la grâce qui puisse, avec la bonne volonté humaine, détruire le péché et orienter la nature vers son bien et sa fin suprêmes. Cette grâce nous vient par l'Eglise.

Et voici le tournant décisif de l'histoire.

Le développement des peuples est et restera désormais en étroites relations avec l'apostolat et l'évangélisation. Le développement rentre à l'avenir dans la pastorale.

Il en fait partie comme l'une de ses préoccupations essentielles.

Il entraînera chez elle de profonds changements.

C'est toute l'Eglise qui doit rassembler ses énergies pour animer de sa présence et de son exigeante action cette gigantesque entreprise.

Tel est le sens de la campagne internationale lancée par « Pax Christi » en union avec d'autres Mouvements.

Tel est le sens de cette messe pour la paix qui nous rassemble, en cette basilique, pour un examen de conscience loyal de nos déficiences passées et pour les résolutions généreuses qui requièrent, avec l'effort de tous les hommes de cœur, l'engagement des chrétiens.

Amen.

Le Saint-Siège et l'essor des organisations internationales

Communication faite par S. Exc. Mgr Bertoli, nonce apostolique en France, à l'Académie diplomatique internationale, le 15 novembre 1960 (1)

L'action du Saint-Siège dans l'ordre international se manifeste tout au long de son histoire. Sous des formes très diverses, l'Eglise a été toujours, en vertu même de sa mission, présente à la vie internationale, soit par ses directives spirituelles et morales, soit par la création d'institutions dont un grand nombre, dans le passé, sont venues remédier à des carences des pouvoirs temporels. Si aujourd'hui les interventions de l'Eglise au plan international se trouvent plus limitées du fait de la maturité des peuples, le Saint-Siège ne continue pas moins de s'intéresser vivement à toutes les manifestations de la vie internationale, et a été d'ailleurs souvent sollicité de le faire. Cet intérêt s'est porté notamment aux organisations dont l'essor depuis la première guerre mondiale, et, encore beaucoup plus, depuis la seconde, constitue une des caractéristiques les plus notables de l'évolution des rapports entre les peuples. C'est ce thème que vous avez souhaité voir traité ce soir par le représentant du Saint-Siège en France. J'ai répondu bien volontiers à votre requête.

Je voudrais dans cette brève communication essayer d'abord de vous faire saisir l'esprit dans lequel le Saint-Siège a déterminé son attitude en face des organisations internationales. Je vous présenterai ensuite une esquisse des formes dans lesquelles se sont concrétisées, depuis quarante ans, les relations du Saint-Siège avec ces organisations.

RAISONS DOCTRINALES ET PRATIQUES DE LA COLLABORATION DE L'EGLISE AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Quand nous considérons les objectifs que visent les grandes organisations internationales, nous sommes frappés de leur singulière coïncidence avec les buts mêmes de l'Eglise. Comment l'Eglise pourrait-elle ne pas adhérer aux fins que nous trouvons inscrites dans les préambules des chartes de ces institutions : bien du genre humain, élévation de l'homme, amélioration matérielle et spirituelle de sa condition, recherche d'une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples, collaboration étroite pour de grandes entreprises culturelles, scientifiques, techniques, économiques et sociales ?

Dans ces tâches, bien souvent sont engagées les valeurs les plus hautes que l'Eglise a mission de défendre et de promouvoir. Qu'il s'agisse de lutte contre l'analphabétisme, d'éducation, de préservation de la santé, d'humanisation des conditions du travail, de mise en valeur des richesses naturelles, de recherche d'une meilleure répartition des hommes sur la terre. En ces initiatives, l'Eglise voit une œuvre voulue par Dieu qui contribue à la sauvegarde de la dignité humaine.

A maintes reprises, et spécialement depuis la première guerre mondiale, les Souverains Pontifes ont explicitement manifesté leur intérêt pour les organisations internationales et ont vivement encouragé les catholiques à y participer, à y apporter le loyal concours de leur compétence professionnelle et de leur dévouement.

Dans une allocution du 16 juillet 1952, Pie XII définissait en ces termes le rôle des catholiques

(1) Texte original. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction. — La traduction italienne de cette communication a paru dans *l'Osservatore Romano* du 14 décembre 1960.

dans le domaine des institutions internationales :

« Il est un devoir qui concerne tous les chrétiens, c'est celui de concourir à créer l'atmosphère de compréhension mutuelle et de respect réciproque sans laquelle aucune action internationale ne peut avoir d'assise profonde ni d'avenir durable. A cet effort indispensable, les catholiques sont particulièrement aptes, car il n'existe aucun groupe humain qui présente des conditions aussi favorables en ampleur et en profondeur pour l'entente internationale. » (2)

S'adressant, le 29 septembre 1957, à l'Union mondiale des organisations féminines catholiques, Pie XII présentait l'engagement de catholiques dans les organisations internationales comme constituant un apostolat indirect de la plus haute importance, relevant du « grand devoir missionnaire des chrétiens » (3).

Cette même année, dans la si importante encyclique *Fidei Donum*, consacrée aux missions, le Souverain Pontife, en visant plus spécialement le service des jeunes chrétientés, soulignait « le rôle efficace que peuvent jouer des militants laïcs en agissant dans le cadre de mouvements catholiques nationaux et internationaux », et il souhaitait « le rattachement des organisations locales catholiques à l'ample réseau des institutions catholiques internationales » (4).

A côté de ces raisons supérieures et — pourrait-on dire — assez directement doctrinales, d'autres plus pratiques, mais qui n'en découlent pas moins de sa vocation profonde, concourent à amener l'Eglise à collaborer avec ces organisations internationales : ce sont celles qui procèdent du fait que, bien qu'ayant laissé à des institutions séculières le soin de nombreuses activités qu'elle assumait autrefois, l'Eglise assure aujourd'hui néanmoins un grand nombre de tâches ayant un aspect temporel, dans l'accomplissement desquelles elle rencontre nécessairement les organisations internationales. Ainsi en va-t-il spécialement dans les jeunes chrétientés d'Afrique et d'Asie et aussi dans les chrétientés plus anciennes, mais souvent en situation difficile, de l'Amérique latine. Ses initiatives, parfois de grande envergure, notamment dans l'ordre de la charité corporelle, de l'éducation, de l'aide sociale, lui offrent l'occasion d'un travail en commun avec des institutions telles que, notamment, l'U. N. E. S. C. O., la F. A. O. et l'O. M. S. Ces organismes, dont l'expérience est parfois encore assez limitée, semblent pouvoir trouver dans ces contacts un enrichissement précieux, bénéficiant de la sagesse séculaire de l'Eglise et apprenant en même temps à la mieux connaître ; ils peuvent ainsi constater de façon vivante toutes les possibilités de bienfaisance au plus large sens de ce terme que l'Eglise puise dans son dynamisme spirituel.

Comment s'est concrétisée cette collaboration

Venons-en maintenant à une rapide description de la manière dont s'est concrétisé à notre époque l'intérêt du Saint-Siège pour les organisations internationales.

Au cours de la première guerre mondiale, en 1917, fut créée, en Suisse, l' « Union catholique des études internationales ». Elle devait trouver bientôt un objectif précis pour ses travaux quand fut fondée, en 1919, la Société des Nations. Le 2 février 1920, Benoît XV apportait à cette Union une approbation complète et catégorique. L'Union n'entendit pas s'employer à obtenir l'admission du Saint-Siège à la S. D. N., mais elle s'efforça de développer une collaboration amiable et régulière entre la Société des Nations et le Pontificat romain (cf. Yves de la Brière, S. J. : *L'Organisation internationale du monde contemporain et la Papauté souveraine*, première série, Spes, 1924, p. 53-70 et 150-180). Elle suivit de près les travaux d'un organisme suscité par la S. D. N., l' « Union internationale de coopération intellectuelle », qui constituait une préfiguration de l'U. N. E. S. C. O. Elle devait aussi s'intéresser spécialement aux problèmes des Lieux saints de Palestine.

Avec le « Bureau international du travail », créé peu après la première guerre mondiale, le Saint-Siège n'a pas eu non plus de rapports officiels. Mais, dès 1926, un prêtre y fut admis comme fonctionnaire, ce qui lui offrit l'occasion de contacts précieux et lui permit de suivre de près de nombreux problèmes intéressant l'Eglise. L'excellence des rapports entre le B. I. T. et le Saint-Siège se manifesta spécialement en 1931, lors de la publication de l'encyclique *Quadragesimo Anno*, pour l'anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum*. Albert Thomas, premier directeur du B. I. T., envoyait au Pape Pie XI un message où il reconnaissait les liens qui rattachaient l'œuvre du B. I. T. aux efforts antérieurs de l'Eglise. Il déclarait notamment :

« L'Organisation internationale du travail, quand elle a entrepris cette tâche immense avec une ardeur pleine d'assurance, était consciente de n'être point une génération spontanée, mais l'aboutissement d'initiatives anciennes. La semence était jetée dans une terre féconde, soigneusement préparée depuis des années par des ouvriers tenaces, entre autres ceux qui se réclament de l'encyclique *Rerum Novarum* » (cf. Albert Le Roy, S. J. : *Catholicisme social et Organisation internationale du travail*, Spes, 1937) (5).

Durant la seconde guerre mondiale, le Saint-Siège, reprenant une activité qu'il avait déployée aussi pendant et après la guerre 1914-1918, porte son attention et son aide aux victimes du conflit, notamment aux prisonniers et aux personnes déplacées, créant un Bureau d'information et une Commission de secours. Aussitôt après la guerre, son activité se tourne vers les exilés et les émigrants. Un bureau est ouvert à Genève, le *Vatican Migrations Bureau*, qui devint ensuite la « Commission internationale catholique pour les migrations ». C'est précisément sur ce terrain que se nouèrent les premiers contacts entre le Saint-Siège et l'Organisation des Nations Unies, fondée à San Francisco le 24 novembre 1945. Le Saint-Siège s'intéresse alors directement à l'U. N. R. R. A. (*United Nations Relief and Rehabilitation Administration*) et à l'I. R. O., qui deviendra le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; il en est actuellement membre du Conseil exécutif.

Avec l'O. N. U., de même qu'avec la S. D. N., le Saint-Siège n'a pas établi de liens officiels, mais il a été amené à suivre de diverses manières un grand nombre de ses activités propres ; d'autre part, il a développé des rapports organiques souvent étroits avec ses grands organismes spécialisés. Deux observateurs permanents, à l'U. N. E. S. C. O. et à la F. A. O., sont en situation de diplomates accrédités. De plus, si le Saint-Siège n'est pas membre de l'U. N. E. S. C. O., il compte parmi les pays officiellement invités aux conférences générales et il y envoie une délégation.

En outre, le Saint-Siège a des représentants au Conseil économique et social des Nations Unies ; il envoie des délégués aux conférences de l'Assistance technique, du Bureau international d'éducation et de la Croix-Rouge internationale — il est signataire du reste des conventions de Genève de 1949 — et des observateurs aux réunions générales de l'Organisation mondiale de la santé (O. M. S.)

(2) *D. C.*, n° 1128 du 24 août 1952, col. 1033-1034.
(3) *D. C.*, n° 1263 du 27 octobre 1957, col. 1361-1362.
(4) *D. C.*, n° 1251 du 12 mai 1957, col. 593.

(5) *D. C.*, n° 569 du 6 juin 1931, col. 1479-1480. (Ce message fut transmis par l'assistant d'Albert Thomas, M. Thomas Cortès, lors d'une visite au Saint-Père à Rome.)

et du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (C. I. M. E.).

Signalons aussi que le Saint-Siège fait partie de l' « Agence internationale de l'énergie atomique », créée en 1957, qui est établie à Vienne.

Notons, par ailleurs, qu'en tant qu'Etat, la Cité du Vatican fait partie d'un certain nombre d'organismes techniques internationaux.

A côté de l'établissement des rapports directs avec les grandes organisations internationales, le Saint-Siège s'est aussi soucié du développement des organisations internationales catholiques, leur apportant de fréquents encouragements. Celles-ci, de plus en plus nombreuses et actives, se préoccupent de collaborer étroitement avec les organisations dépendant des Nations Unies. Un grand nombre d'entre elles, 18 exactement, bénéficient du statut consultatif auprès de l'U. N. E. S. C. O., de la F. A. O., du B. I. T. et de l'O. M. S.

Très tôt, les organisations catholiques internationales ont senti le besoin de coordonner leur action. Dès 1927, un Comité, réunissant leurs présidents, a été formé. En 1951, ce Comité s'est élargi en une « Conférence des O. I. C. », tandis qu'étaient créés trois centres de liaison avec l'U. N. E. S. C. O. à Paris, avec les organismes des Nations Unies à Genève, et avec l'O. N. U. à New York. Par ailleurs, un office catholique d'information pour les problèmes européens (O. C. I. P. E.) a été créé à Strasbourg, auprès du Conseil de l'Europe.

Si brèves que soient les indications que nous venons de fournir sur l'attitude du Saint-Siège en face de l'essor des organisations internationales, elles auront cependant suffi, nous l'espérons, à vous faire mieux connaître une des manifestations les plus remarquables du souci de l'Eglise d'être mieux présente au monde aujourd'hui. Elle n'entend pas, sans doute, nous croyons l'avoir assez souligné, s'immiscer en des tâches qui appartiennent en propre à l'ordre temporel ; mais, fidèle à sa mission d'animation du monde, elle veut apporter à toutes les réalisations humaines, et spécialement aux si graves et urgentes entreprises qu'assument les organisations internationales, un concours spirituel qui doit leur permettre de s'accomplir conformément aux vrais besoins de l'homme, envisagés à la lumière de l'idéal chrétien.

L'action bienfaisante de l'U. N. E. S. C. O.

S. Exc. Mgr Bertoli, nonce apostolique en France et chef de la délégation du Saint-Siège, a prononcé l'allocution suivante lors de la messe célébrée à Paris, en l'église Saint-François-Xavier, le 14 novembre 1960, pour l'ouverture de la XI[e] Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O. (1).

Répondant à notre invitation, vous êtes venus nombreux assister à cette messe que fait célébrer la délégation du Saint-Siège à la XI[e] session de la Conférence générale de l'U. N. E. S. C. O., comme elle l'avait fait pour les Conférences antérieures. Nous sommes très sensible à ce geste.

Par cette démarche, nous avons voulu souligner le sérieux, la gravité avec lesquels doivent être abordés ces travaux.

Nous savons que vous avez à y traiter de problèmes complexes et délicats. Sur bien des points importants, des orientations nouvelles devront être définies ; entre des sollicitations nombreuses de tâches d'une utilité certaine à entreprendre, des choix devront être faits. Tout cela appelle une entente, une sagesse, une lucidité d'esprit, un courage que nous demandons à Dieu pour vous ce matin.

Trois traits de votre action nous paraissent d'une particulière actualité dans la conjoncture présente. Ils retiennent notamment l'attention des catholiques en raison de leur portée spirituelle.

L'urgence de l'effort éducatif et culturel dans le monde

D'abord la prise de conscience sans cesse accrue de l'urgence de l'effort éducatif et culturel qui doit être poursuivi dans le monde d'aujourd'hui. Visible aux yeux de tous, cette urgence est plus particulièrement et plus exactement aperçue dans toute son ampleur, précisément dans vos enquêtes, vos travaux et les multiples actions que vous assurez directement ou que vous encouragez. Et il nous plaît de vous voir souligner la priorité d'une telle tâche sur les entreprises immédiatement techniques et économiques, si importantes soient-elles. En effet, l'élévation du niveau matériel de vie ne saurait à lui seul répondre aux besoins d'une humanité qui demande de façon si pressante à être arrachée à l'ignorance et à bénéficier des richesses culturelles jusqu'ici limitées à un trop petit nombre d'hommes. D'ailleurs, le progrès matériel lui-même ne peut être assuré de façon convenable sans une éducation appropriée formant des hommes capables de le promouvoir.

Relations culturelles internationales

Comment ne pas être frappé aussi par la multiplication des relations internationales, particulièrement apparente dans l'effort scientifique, où l'U. N. E. S. C. O. joue un rôle de premier plan.

C'est aussi dans ce développement d'une cohésion toujours plus grande des hommes que prend place votre effort en vue de rendre plus étroits et plus fréquents les contacts entre les cultures, en vue d'une meilleure appréciation mutuelle des richesses culturelles et spirituelles des peuples. Le projet majeur Orient-Occident en est la manifestation la plus éclatante ; nous savons tous les fruits qu'il a déjà produits.

Assistance aux jeunes nations

Permettez-moi enfin de dire avec quelle satisfaction nous voyons cette famille sans cesse élargie que vous constituez se tourner plus spécialement vers les nations nouvellement venues à l'indépendance. Dans leurs efforts pour s'affirmer et se développer harmonieusement, vous vous proposez de leur offrir une étroite collaboration. Puissent-elles trouver auprès de vous cette diligence faite de compréhension et de zèle réaliste qui leur permettra d'accéder rapidement au rang des nations plus anciennes.

La sympathie et le concours de l'Eglise catholique

Ces tâches si bienfaisantes, vous les poursuivez dans un respect des croyances, dans un souci d'équité auquel nous tenons à rendre hommage. Mais cette neutralité, qui doit être votre règle, ne vous enferme pas dans une attitude où l'accord de tous ne se réaliserait que pour la poursuite d'objectifs pratiques qui ferait de votre institution un corps sans âme.

Tous les membres de l'U. N. E. S. C. O., si diverses que puissent être leurs orientations idéologiques, sont unis dans le commun souci d'apporter aux hommes les moyens de s'élever moralement et culturellement, de dépasser les horizons strictement matériels, de déployer leurs plus hautes facultés. Comme le disait l'ancien directeur général Luther Evans, vous entendez qu'auprès de vous on puisse trouver « accueil et coopération ». La préoc-

(1) Texte original. Les sous-titres sont de notre rédaction.

cupation première de l'U. N. E. S. C. O. est de servir. Ainsi vous contribuerez à votre place à la construction de la paix.

Nous tenons à vous redire que pour cette œuvre si noble et si généreuse, vous pouvez compter sur la sympathie et le concours de l'Eglise catholique. Nous avons appris depuis longtemps déjà à apprécier votre action. Nous savons combien elle est ardue, quelle persévérance elle exige. Pour cela même vous me permettrez de dire que, dans notre foi, nous puisons des raisons toutes spéciales de l'encourager. Elle coïncide avec notre idéal, dans la mesure où elle se propose d'unir les hommes, de leur apprendre à surmonter tout ce qui les divise et de les inviter à découvrir toutes les possibilités d'ouverture et de progrès qu'ils portent en eux.

C'est avec ces sentiments que pendant cette messe nous demanderons les lumières d'en haut pour le succès de vos travaux. Que Dieu vous aide à accomplir votre tâche avec loyauté, dans le respect et l'estime mutuels, et qu'il bénisse vos efforts pour le maintien de la paix par l'éducation, la science et la culture.

La nécessité de la responsabilité personnelle

Lettre collective de l'épiscopat des Etats-Unis

Sous ce titre, le Bureau administratif de la National catholic welfare Conference *a publié la déclaration suivante, au nom des cardinaux, archevêques et évêques des Etats-Unis, à l'issue de sa réunion annuelle de Washington. Elle est datée du* 20 *novembre* 1960 (1) *:*

L'histoire et les réalisations de l'Amérique sont comme un monument élevé à la responsabilité personnelle des hommes libres. Nos institutions et notre industrie, qui sont le fruit du sens américain de la responsabilité, ont, dans le passé, inspiré, guidé et aidé de nombreuses autres nations dans le monde. Pour que notre avenir soit digne de notre passé, pour que le fruit de la promesse de l'Amérique ne dessèche pas avant d'avoir atteint sa pleine maturité, ce dont nous avons le plus besoin dans le présent, c'est de réaffirmer le sens de l'obligation individuelle, de voir clairement le fondement sur lequel repose la responsabilité personnelle, de déterminer les causes de son affaiblissement et de chercher les moyens permettant de lui redonner vie.

Le déclin du sens de la responsabilité personnelle

C'est dans la famille que se manifestent avant tout les signes du déclin de la responsabilité personnelle. Le mariage, ce contrat sacré et indissoluble, est trop souvent considéré comme un simple arrangement arbitraire pour satisfaire l'instinct du plaisir. La désertion des parents devant leurs responsabilités, révélée par la fréquence des divorces, des foyers brisés et abandonnés, constitue une disgrâce nationale. Il est bien possible que les fautes des parents se reflètent dans la délinquance des jeunes qui est aujourd'hui communément considérée comme un de nos plus graves problèmes intérieurs.

Il y a également un déclin manifeste du sens de la responsabilité dans notre industrie et dans toute notre vie économique. A une époque où tant de choses dépendent du bon état de notre économie et de notre aptitude à répondre par notre production aux besoins d'un monde qui se développe rapidement, nous voyons bien souvent les dirigeants du monde tant patronal qu'ouvrier manquer du vrai sens de la responsabilité. Parmi les manifestations évidentes de l'effondrement du sens de la responsabilité personnelle, on doit déplorer particulièrement le cynisme manifesté par beaucoup devant les malhonnêtetés, les gaspillages et les malversations récemment révélées dans les relations industrielles.

Bien que la responsabilité personnelle et l'initiative aient été les caractéristiques nationales qui expliquent dans une large mesure les progrès de notre pays dans le bien-être humain, on tend de plus en plus à se confier toujours davantage à la collectivité plutôt qu'à l'individu.

Une recherche désordonnée du gain qui compte surtout sur les pressions exercées par les organisations, a conduit une portion toujours plus grande de notre population à délaisser ses droits et à abdiquer ses responsabilités. Cette concession crée des exigences et des pressions toujours plus grandes au détriment de la liberté et de la responsabilité personnelles. On aboutit ainsi à cette situation dont parlait récemment le Saint-Père : « L'homme moderne voit se restreindre à l'excès, en bien des cas, la sphère dans laquelle il peut penser par lui-même, agir de sa propre initiative, exercer ses responsabilités, affirmer et enrichir sa personnalité. » (Lettre du 12 juillet 1960 à la Semaine sociale de Grenoble.) (2) La socialisation intensive peut servir la masse, mais pas sans de graves détriments pour l'homme et la morale.

On trouve également cette tendance à déléguer une excessive responsabilité à une organisation dans la vie internationale. Certains ne manifestent aucun sens de la responsabilité personnelle dans les affaires de la communauté internationale. Par ailleurs, beaucoup de citoyens semblent estimer que le seul fait d'être membre des Nations Unies nous dispense de toute autre responsabilité dans les affaires internationales, et que les décisions prises par les Nations Unies, quelle que soit leur valeur objective, doivent toujours être considérées comme moralement bonnes. Tout en admettant la valeur indiscutable d'une politique qui soutient les Nations Unies et en reconnaissant la contribution vraie qu'elles ont apportée à de nombreux pays, nous devons bien nous pénétrer de ceci : que les citoyens de ce pays, et de tous les pays, ont la responsabilité de juger et d'évaluer les délibérations et les décisions des Nations Unies à la lueur des règles objectives de la morale universellement reconnue. Cela implique également le devoir pour les citoyens de faire connaître leurs jugements à leurs gouvernements respectifs.

Aussi variés que soient les maux mentionnés plus haut, depuis la mauvaise action individuelle jusqu'au relâchement moral de la mentalité des masses, on trouve à leur racine la même cause : le rejet de la responsabilité personnelle. C'est là un mal moral, comme le sont tous les plus grands maux dont souffre le monde actuel, et, en tant que mal moral, le remède est en grande partie entre les mains des individus. Une société sainte est l'œuvre d'hommes saints. Même les maux les plus universels, et la mécanisation qui menace l'homme, peuvent plier devant les volontés justes et bien déterminées des individus.

Le Saint-Père a montré la capacité des individus à faire face à de tels problèmes : « S'ensuit-il que

(1) Traduction (d'après le texte anglais publié par *N. C. W. C. News Service*, 21 novembre 1960), sous-titres et notes de *la D. C.*

(2) *D. C.*, n° 1333 du 7 août 1960, col. 941.

le processus de socialisation soit impossible à maîtriser et que, prenant toujours plus d'ampleur et de profondeur, il réduira un jour fatalement les hommes au rôle d'automates ? Assurément non. Car la socialisation n'est pas le produit de forces de la nature agissant suivant un déterminisme impossible à modifier. Elle est l'œuvre de l'homme, d'un être libre, conscient et responsable de ses actes. » (Lettre du 12 juillet 1960, à la Semaine sociale de Grenoble.) (3)

Nous avons pu constater la vérité de ces paroles dans notre vie nationale. Notre progrès s'est accompli principalement dans la mesure où les responsabilités individuelles ont été engagées. Les héros de notre histoire n'ont pas été des forces aveugles, mais des personnes ayant de la force d'âme ; ce qu'il y a eu d'honorable dans les objectifs nationaux que nous avons atteints n'a pas été le fait du milieu social, mais des hommes qui ont fait leur milieu social. Une nation forte et responsable est l'œuvre de personnes responsables, non de groupes de pression. Comme l'a dit le Pape Pie XII : « Le peuple vit de la plénitude de la vie des hommes qui le composent, dont chacun — à la place et de la manière qui lui sont propres — est une personne consciente de ses propres responsabilités et de ses propres convictions. » (Message de Noël 1944.) (4)

Qu'est-ce que la responsabilité personnelle dans le contexte de la relation de l'homme au monde ? Elle présuppose de la part de chacun l'acceptation de sa dignité en tant que fils de Dieu, dans quelque milieu qu'il soit, et la reconnaissance de la loi morale obligatoire. Elle requiert l'acceptation libre et délibérée de ses obligations dans la position qu'il occupe dans la famille, l'Eglise, la profession, le syndicat, la communauté, la nation, la famille des nations. Elle demande à être dirigée par la conscience et non par l'intérêt personnel. Elle reconnaît que toute action délibérée de la personne humaine a une relation avec le Créateur et la pensée qu'il avait en créant le monde. Elle affirme que toute action humaine prend son sens dans cette relation et fait de l'homme qui l'accomplit un coopérateur de son Créateur dans le progrès du royaume de Dieu. Elle est l'affirmation solennelle qu'en conséquence tout produit de l'esprit et des mains de l'homme, toute générosité sur la terre, doit servir ce noble but. En tant qu'homme portant l'image de son Créateur, il est le frère de toute autre personne humaine ; sa tâche la plus haute est d'apporter à son frère les bénédictions de la destinée que Dieu a voulue pour lui.

On doit faire ressortir, spécialement aujourd'hui, que la liberté innée de l'homme, aussi bien que sa nature sociale, exigent comme contrepartie la plus grande plénitude possible de responsabilité personnelle. « Ainsi, chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même. » (*Rom.*, XIV, 12.) Le merveilleux esprit d'invention de l'homme, qui lui a fait conquérir l'espace et l'a rendu proche voisin de tout autre homme sur la terre, rend urgente cette double nécessité : maintenir la liberté de chacun en respectant dans son usage les limites et les règles édictées par l'autorité légitime ; en faire un usage répondant à la nature sociale de l'homme et aux besoins de son prochain. « Vous, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre selon la chair ; mais rendez-vous, par la charité, serviteurs les uns des autres. Car toute la loi est contenue dans un seul mot : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (*Gal.*, V, 13-14.) Les pressions sociales de la vie complexe d'aujourd'hui ne dispensent pas d'un plus grand exercice de la responsabilité personnelle, mais au contraire elles créent des exigences dans ce sens. Personne ne peut être neutre en matière de morale, mais chacun est né pour s'engager au service de la cause de Dieu, et plus la situation est difficile, plus la nécessité de cet engagement est impérieuse.

(3) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 941.
(4) *D. C.*, n° 927 du 7 janvier 1945, col. 4.

Les causes : perte du sens religieux, matérialisme

Pour redonner à l'homme le sens de la responsabilité personnelle et de la vie considérée comme une mission, il nous faut comprendre plus clairement les causes morales qui ont sapé chez l'homme le sens de la responsabilité.

La première de ces causes a été le net déclin de la force des convictions religieuses. Washington disait au peuple américain qu'il devrait accueillir avec réserve la supposition que la moralité nationale puisse exister sans la religion. Malgré l'augmentation du nombre des fidèles des Eglises, qui fait l'objet de tant de discussions, il n'est pas douteux que pendant longtemps la religion a perdu de son influence sur le peuple américain, ce qui a eu un effet débilitant sur la vie tant publique que privée.

Le résultat de ce déclin des convictions religieuses, c'est que leur emprise sur les principes moraux s'est trouvée grandement diminuée. Une conception erronée de la moralité a conduit l'homme moderne à imaginer que les changements de situations soudains et brutaux changent les principes. Cette « morale de situation » nie inévitablement tout principe immuable et enlève leur efficacité à tous les jugements moraux sur lesquels repose le sens de la responsabilité. Ce dont le monde a besoin, c'est d'accepter une règle objective de morale, et donc de conduite.

Le déclin des croyances religieuses et des convictions morales empêche l'homme moderne de voir sa nature spirituelle immuable. C'est ainsi que, sciemment ou non, il s'aligne sur les forces du matérialisme dans la doctrine duquel il n'y a pas de place pour l'idée de responsabilité personnelle.

Finalement, l'homme moderne, du fait du déclin de l'influence des convictions religieuses et morales et du triomphe du matérialisme, tend par différentes voies imperceptibles à effacer de ses idéaux et de ses objectifs sociaux le sens de la responsabilité. Notre peuple, en tant que tel, semble s'enfoncer de plus en plus dans une culture qui s'adresse aux sens. On se préoccupe excessivement de sécurité matérielle aux dépens du bien-être spirituel. L'uniformité de pensée et la loyauté passive envers une organisation, que ce soit une corporation industrielle, un syndicat ou un parti politique, sont trop souvent encouragés et récompensés. On favorise et on fait avancer l'homme d'une organisation, enveloppé dans une sorte d'anonymat, plutôt que l'individu responsable. On prépare cet état d'esprit même dans le domaine de l'éducation en mettant l'accent sur l'adaptation à la pensée du groupe. Cette façon de voir est si répandue que certains psychologues voient dans la délinquance juvénile une révolte, uniquement pour le fait de se révolter, contre l'uniformité étouffante dont l'individualité de l'étudiant se sent menacée.

Le remède : des convictions religieuses plus profondes

Le remède à ces maux qui sont fondamentalement d'ordre moral, ainsi que la restauration d'un vigoureux sens de la responsabilité personnelle, sont avant tout du ressort de la religion. Le développement d'un caractère vraiment chrétien est avant tout la tâche de la religion, bien qu'il soit d'une importance vitale pour l'Etat. C'est le rôle de la religion de faire connaître à l'homme sa dignité unique de fils de Dieu et de frère du Christ. Le Pape Pie XII l'a dit explicitement en décrivant la fonction de l'Eglise : « Toujours et partout, en s'adaptant sans cesse aux circonstances de lieu et de temps, elle veut modeler, d'après la loi du Christ, les personnes, l'individu et,

autant que possible, tous les individus, atteignant aussi par là les fondements moraux de la vie en société. Le but de l'Eglise, c'est l'homme, naturellement bon, pénétré, ennobli et fortifié par la vérité et la grâce du Christ. » (7 septembre 1955.) (5)

Des convictions religieuses plus profondes soutiendront le sens de la responsabilité personnelle et lui rendront vigueur. Nous devons chercher à élargir le champ de l'autonomie personnelle pour protéger la personnalité humaine contre de plus grands empiètements sur sa liberté et sa responsabilité. L'individu doit assumer comme un droit dont il est fier tout ce qu'il peut accomplir pour lui-même et pour les autres, spécialement ceux de sa famille, et c'est là que réside l'importance de la famille chrétienne. Le même principe de responsabilité doit uniformément s'appliquer à tous, à quelque niveau que ce soit. Pie XI a exprimé explicitement ce principe de subsidiarité dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, publiée en 1931 : « De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi, ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber. » (6)

Même si l'homme entre dans des associations, comme il doit le faire pour atteindre les buts qui dépassent ses possibilités individuelles, il ne doit pas perdre de vue que leur objectif est en relation avec sa liberté et sa responsabilité. Le Saint-Père a dit à ce propos : « Mais c'est à condition que chacune de ces institutions demeure dans sa compétence propre, qu'elle soit offerte et non imposée au libre choix des hommes. En aucun cas, elles ne devront se considérer comme un but et faire de leurs membres un instrument de leur activité. » (Lettre du 12 juillet 1960, à la Semaine sociale de Grenoble.) (7)

Revenir aux sources de la grandeur américaine

Le rappel du principe de la responsabilité personnelle et sa mise en pratique peut revivifier notre société et aider à arrêter la marche apparemment inexorable vers l'automatisation des êtres humains, ainsi que la déperdition constante de cette liberté qui est le propre de l'homme. Il peut remédier à l'inertie et à la léthargie mentale qui permettent aux organisations d'usurper les droits de leurs membres, principalement parce que ceux-ci ne réagissent pas. Il stimulera une confiance en soi qui, automatiquement, rétablira l'équilibre entre la liberté et la sécurité. Il rejettera les pressions injustifiées des groupes qui cherchent injustement à augmenter leur puissance et il les limitera à leurs fins légitimes. Il verra dans toute entreprise, quelle que soit son importance, un moyen de servir les autres aussi bien que soi-même. Il aura un effet immédiat dans tous les milieux de vie : famille, bureau, atelier, usine, école, groupes culturels.

Il n'est pas besoin d'attendre un mouvement de masse pour donner une réponse effective à un appel à la responsabilité personnelle. La réponse appartient à chaque individu, comme l'a dit notre Saint-Père : « En pleine connaissance de cause, mû par son zèle apostolique, il prend alors envers ces communautés qui l'entourent un engagement personnel, fruit d'un choix libre et justifié, résultat d'une réflexion approfondie sur lui-même, sur sa destinée et sur celle du monde. » (Lettre du 12 juillet à la Semaine sociale de Grenoble.) (8) Une telle réponse donnée seulement dans le silence de leur cœur, par un groupe important de personnes, commencera à agir comme un levain. Notre appel à l'action s'adresse directement à nos concitoyens catholiques mais, au-delà d'eux, aussi à tous les Américains qui affrontent les mêmes problèmes que nous-mêmes.

Avant qu'il ne soit trop tard, nous devons faire revivre au milieu de nous et présenter au monde les idéaux qui ont été la vraie source de notre grandeur nationale. Car l'Amérique réalisera sa destinée lorsque nous serons parvenus à cette maturité spirituelle décrite par Pie XII, celle d'hommes « établis intégralement dans la condition inviolable d'images de Dieu ; des hommes fiers de leur dignité personnelle et de leur saine liberté ; des hommes justement jaloux de leur égalité avec leurs semblables en tout ce qui touche le fond le plus intime de leur dignité humaine ; des hommes attachés d'une manière stable à leur terre et à leurs traditions ». (Pie XII, 20 février 1946.) (9)

Signé par le Bureau administratif de la National catholic welfare Conference, *au nom des évêques des Etats-Unis :*

Francis, cardinal Spellman, *archevêque de New York ;* James Francis, cardinal McIntyre, *archevêque de Los Angeles ;* Richard, cardinal Cushing, *archevêque de Boston ;* Albert, cardinal Meyer, *archevêque de Chicago ;* K. J. Alter, *archevêque de Cincinnati ;* P. A. O'Boyle, *archevêque de Washington ;* W. O. Brady, *archevêque de Saint-Paul ;* J. E. Ritter, *archevêque de Saint-Louis ;* L. Binz, *archevêque de Dubuque ;* J. T. McGucken, *évêque de Sacramento ;* A. R. Zuroweste, *évêque de Belleville ;* J. M. Gilmore, *évêque d'Helena ;* L.-J. Shehan, *évêque de Bridgeport ;* A. J. Babcock, *évêque de Grand Rapids.*

---

(5) Discours au Congrès international des sciences historiques, *D. C.*, n° 1209 du 2 octobre 1955, col. 1220.
(6) *D. C.*, n° 569 du 6 juin 1931, col. 1427.
(7) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 941-942.
(8) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 943.
(9) Discours au Sacré-Collège, *D. C.*, n° 960 du 17 mars 1946, col. 175.

— *La Sainte Bible du chanoine Crampon.* — Un vol. relié de XLVIII-1164-364* pages, avec 12 cartes en couleurs. Sans indication de prix. Desclée et Cie éditeurs, Paris.

Cette nouvelle édition de la Bible du chanoine Crampon, dont la traduction d'après les textes originaux a été révisée, pour l'Ancien Testament, par le regretté P. J. Bonsirven, S. J., et, pour le Nouveau Testament, par M. A. Tricot, comporte, comme les précédentes, 12 cartes en couleurs, des introductions et de nombreuses notes ; mais les références aux textes — qui en font une véritable concordance — ont été disposées dans une colonne médiane à chaque page. Des lettres en italique dans le texte renvoient aux références correspondantes de la colonne médiane, qui allègent ainsi les notes en bas de page. A chaque sous-titre correspond une nouvelle série alphabétique que complètent au besoin d'autres signes typographiques. Cette édition très soignée est réellement une nouveauté dans la présentation du texte sacré par des éditeurs catholiques.

— *Spiritus.* Cahiers de spiritualité missionnaire. — Le premier numéro de cette nouvelle revue missionnaire a paru en 1959. Publiée par les religieux de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, elle veut être une revue d'études consacrée à l'Esprit-Saint et une revue de spiritualité missionnaire, spécialement à l'école du vénérable P. Libermann. C'est tout un programme à la fois dogmatique, historique et pratique ou, comme on dit, *existentiel.* Les yeux du monde chrétien se tournent de plus en plus vers l'Afrique noire et tous les pays de mission les plus abandonnés, où le choc d'une civilisation technique bouleverse les âmes autant que les institutions. L'Eglise doit y être présente, et nul chrétien ne peut se désintéresser de son travail d'évangélisation. Abonnement annuel, 9 NF ; le numéro, 4 NF. Procure des Pères du Saint-Esprit, 393, rue des Pyrénées, Paris, XXe.

Lettre ouverte des évêques cubains à Fidel Castro (1)

Monsieur :

Les graves événements de ces derniers temps nous ont décidés à nous adresser collectivement à vous pour vous entretenir de la situation de l'Eglise dans notre pays.

Nous n'avions pas voulu jusque-là vous écrire sur ce sujet parce que l'Eglise, qui est et se sent mère de tous les Cubains, quelles que soient leurs opinions politiques, ne voulait pas qu'un document émanant d'elle puisse être interprété comme l'expression d'une attitude partisane qui ne conviendrait pas à sa mission, laquelle est essentiellement religieuse et surnaturelle ; mais, étant donné la tournure que prennent les choses à Cuba quant aux relations avec l'Eglise, notre devoir de pasteurs nous oblige à vous exposer publiquement une série de faits qui nous ont profondément peinés.

Une campagne antireligieuse d'ampleur nationale

Déjà, l'année dernière, l'Eglise a eu plusieurs fois de sérieux motifs de préoccupation lorsque, par exemple, malgré vos déclarations réitérées que votre gouvernement n'avait pas de caractère communiste, nous avons su que dans les textes d'endoctrinement révolutionnaire divers problèmes historiques et philosophiques étaient présentés sous un jour nettement marxiste, et que de nombreux professeurs chargés de cet endoctrinement profitaient de leurs conférences pour défendre ouvertement les idées communistes et pour dénigrer la doctrine et les œuvres de l'Eglise.

Ces préoccupations se sont aggravées lorsque au mois d'août dernier nous avons publié une circulaire collective dans laquelle nous louions les mesures prises par le gouvernement révolutionnaire en faveur des humbles, mais où nous signalions le danger que représentait pour notre patrie l'apologie des idées communistes (2).

Le jour même où elle fut publiée, plusieurs prêtres ont été arrêtés pour l'avoir lue dans leur église, et d'autres ont été menacés de représailles populaires s'ils avaient l'audace de la lire.

Certes, il y avait déjà eu auparavant des attaques isolées contre des évêques, des prêtres et des organisations catholiques, mais on peut dire que c'est à partir de ce moment-là que se déclencha une campagne antireligieuse d'ampleur nationale qui s'est faite chaque jour plus virulente.

Dans de nombreux villages, des meetings ont été organisés, au cours desquels des prêtres ont été insultés et pris à parti, au su des autorités locales qui ont laissé faire.

On a presque entièrement supprimé les programmes catholiques de la radio et de la télévision. Les évêques et des institutions catholiques éminentes ont été injuriés dans la presse et à la radio — qui sont aujourd'hui presque totalement contrôlées par le gouvernement — et en même temps, on interdisait la publication et la diffusion des documents publiés par des organisations de laïcs catholiques pour la défense de l'Eglise, ainsi que les dernières lettres pastorales de S. Exc. Mgr l'archevêque de Santiago de Cuba (3).

Les autorités ont donné leur sympathie aux associations dites catholiques dont ils ont encouragé la création, associations dont le but, semble-t-il, est de combattre la hiérarchie, et non de propager la doctrine de l'Eglise.

Dans beaucoup d'endroits, des agents provocateurs ont interrompu les cérémonies religieuses de nos églises, sans qu'aucune sanction ait été prise contre eux.

Des porte-parole du gouvernement ont déclaré publiquement, en plusieurs circonstances, qu'être contre le communisme, c'est être contre la révolution, paroles qui n'ont jamais reçu de réfutation officielle.

Tous ces faits, et d'autres que nous n'énumérons pas parce que ce serait trop long, pourraient, dans notre désir d'être conciliants, être mis sur le compte d'opinions personnelles de certains fonctionnaires ou de consignes de certains groupes politiques, et non du gouvernement lui-même.

Les calomnies proférées par Fidel Castro

Mais, ces jours derniers, nous avons été douloureusement surpris des paroles prononcées par vous en tant que chef du gouvernement, du haut du perron de l'université de La Havane.

Nous pouvons supposer que les critiques qui furent alors faites contre les « collèges des privilégiés » ne s'adressaient pas aux écoles catholiques puisque celles-ci éduquent et instruisent des milliers et des milliers d'enfants et de jeunes gens de familles très modestes, comme le prouve le fait que beaucoup d'entre elles sont gratuites ou semi-gratuites et que toutes les autres comptent un très gros pourcentage de boursiers, totaux ou partiels. Nous avons encore davantage raison de penser qu'il ne s'agissait pas non plus de nos collèges lorsqu'il fut question de « ces centres » où l'on prêche la haine contre la patrie, contre l'ouvrier et le paysan, parce que nous ne pouvons pas croire qu'un membre du gouvernement puisse lancer gratuitement une si grossière calomnie.

Mais nous ne pouvons pas laisser sans réponse les critiques qui ont été adressées en cette circonstance à nos héroïques curés de campagne et à l'université de Villanueva.

Villanueva n'est pas, comme il a été dit, « une université de propagande américaine », mais une université catholique et cubaine, une œuvre de l'Eglise, dont le corps professoral est composé presque uniquement de Cubains, et où l'apport étranger est représenté par un groupe très restreint de religieux augustins qui ne sont pas venus dans ce pays pour s'enrichir, mais pour servir Cuba et y investir l'argent qu'ils avaient recueilli dans d'autres pays.

Ce qui est encore plus grave pour le prestige de l'Eglise, c'est qu'en termes injustement blessants, on traite de *botelleros* (4), des prêtres qui accomplissent avec dévouement dans les sucreries une tâche exemplaire, spirituelle et sociale, parce qu'ils reçoivent de certaines une rétribution leur permettant de vivre, rétribution correspondant à leurs travaux d'apostolat et de charité. Affirmer cela, c'est dire publiquement que la religion est inutile, en assimilant les prêtres à ceux qui reçoivent injustement de l'argent sans travailler. Nous ne connaissons pas un seul cas d'un aumônier d'entreprise qui aurait été un agent d'exploitation des ouvriers, par contre nous connaissons beaucoup de cas où des aumôniers ont défendu les droits des ouvriers, allant même jusqu'à se mettre à leur tête dans des grèves.

---

(1) Traduction (d'après le texte espagnol publié dans *Ecclesia*, 24 décembre 1960) et sous-titre de *la D. C.* Cette lettre, datée du dimanche 4 décembre, a été lue ce même jour dans toutes les églises de Cuba.

(2) Cf. *D. C.*, n° 1336 du 18 septembre 1960, col. 1149. (*N. D. L. R.*)

(3) Cf. *infra*, col. 189-194.

(4) Qui gagnent de l'argent sans rien faire. (*N. D. L. R.*)

Lorsqu'on nous a attaqués, nous personnellement, nous avons pu nous taire, parce que si en tant qu'hommes nous avions le droit d'exiger une réparation, en tant qu'évêques nous avions le devoir de pardonner. Mais lorsqu'on attaque nos fils spirituels, nous serions indignes d'être les légitimes pasteurs du troupeau qui nous a été confié si nous ne prenions pas la défense de leurs droits et de leur honneur.

Nous voulons aussi souligner combien il est gravement injuste de nous avoir accusés en différentes occasions d'être aux ordres de forces internationales ou de puissances étrangères, alors que, comme chacun le sait, l'Eglise n'a jamais hésité à défendre, en public ou en privé, le droit du peuple cubain à sa souveraineté politique et au plein développement de ses capacités économiques, et que l'épiscopat n'a jamais eu d'autre but que le service de l'Eglise et de Cuba.

Tout, plutot que faillir a nos principes

Il n'est pas nécessaire de rappeler, monsieur le Premier Ministre, que la primauté des valeurs spirituelles sur tous les intérêts matériels a toujours été la règle fondamentale de conduite donnée par l'Eglise, et c'est pourquoi la hiérarchie ecclésiastique de Cuba, suivant en cela l'exemple des chrétiens de tous les temps, est prête à se sacrifier sans trembler et à tout perdre plutôt que de faillir à ses principes.

Pour le reste, nous, évêques de l'Eglise catholique, nous avons ce principe bien ferme d'agir toujours avec le plus grand respect et avec charité chrétienne envers tous, amis ou ennemis, y compris ceux qui nous calomnient gratuitement ; et si nous défendons nos principes avec la dernière énergie, nous savons garder le respect qui convient envers les personnes qui ne pensent pas comme nous.

Espérant donc que le gouvernement prendra les mesures voulues pour faire cesser les attaques répétées dont sont victimes les catholiques, nous voulons à nouveau vous donner l'assurance de nos continuelles prières. Que le Seigneur vous éclaire pour que les mesures prises par le gouvernement que vous présidez servent au bien de cette patrie cubaine, au plein développement de laquelle nous avons consacré tous nos efforts, nos sacrifices et nos sollicitudes.

Manuel, cardinal Arteaga y Betancourt, *archevêque de La Havane* ; E. Perez Serantes, *archevêque de Santiago* ; E. Diaz y Cia, *administrateur apostolique de La Havane* ; C. Riu Angles, *évêque de Camagüey* ; M. Rodriguez Rozas, *évêque de Pinar del Rio* ; A. Mueller, *administrateur apostolique de Cienfuegos* ; J. Dominguez y Rodriguez, *évêque auxiliaire de La Havane* ; E. Boza Masvidal, *évêque auxiliaire de La Havane* ; M. Trabadelo Muina, *vicaire capitulaire de Matanzas.*

Les catholiques cubains face au communisme

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Perez Serantes, archevêque de Santiago de Cuba

Nous sommes immergés dans un océan de confusions produites par une nuée obscure qu'il est nécessaire de dissiper rapidement pour que nous parvienne la lumière, et avec elle la vérité dont l'absence se fait bien sentir.

Ne faisons pas de détours inutiles, n'ayons pas peur de la lumière et disons tout de suite qu'au centre de cette confusion il y a le problème du communisme, couvé par le capitalisme matérialisé et le rationalisme, bien développé et mis en pleine lumière par les habiles disciples de Marx.

Les catholiques accusés d'être traitres a leur patrie

Il y eut un temps, dont nous nous souvenons très bien, où était qualifié d'exécrable traître celui qui n'était pas pleinement d'accord avec le régime et les procédés de Machado, bien qu'il ait été autant Cubain que Marti, Maceo ou Agromonte.

Aujourd'hui, on considère également comme traître celui qui se permet le luxe de combattre le communisme ou d'exprimer ouvertement son désaccord avec les directives, l'endoctrinement et les procédés du marxisme ; et parfois il en faut moins que cela. Certains en viennent même à considérer que seuls les communistes et ceux qui les suivent ont le droit de tracer la ligne de conduite obligatoire pour tous.

Nous avons tous appris qu'un traître c'est celui qui manque à la fidélité ou à la loyauté qu'il a l'obligation d'observer. Judas, qui a livré son maître, est et sera toujours le prototype du traître.

Qui, alors, pourrait se permettre de dire, avec seulement un semblant de raison, que n'est pas patriote celui qui déteste le communisme matérialiste et athée, ou qui, pour ne pas trahir sa conscience ou sa foi jurée, ne se plie ni même ne s'incline devant les pseudorédempteurs du peuple et n'est pas disposé à changer Rome pour Moscou ?

Qui peut avoir le droit d'affirmer que quelqu'un est traître à sa patrie parce que, l'aimant de toute son âme, il se permet de dire qu'il ne pense pas en tous points comme les ennemis de Dieu, les ennemis de la liberté et des droits humains que sont les communistes et leurs partisans ?

Enfin, peut-on considérer comme traîtres à la patrie ceux qui ne manquent en rien à la fidélité ou à la loyauté envers l'Etat ou les institutions légitimement constituées ?

Des indices bien significatifs, certains même très éloquents, montrent que pour les communistes de chez nous, semblables en cela à tous les autres (ceux de Russie, de Chine, de Hongrie et de partout), ne méritent pas le titre de citoyens, quand encore on ne les traite pas publiquement d'antipatriotes, ceux qui, fermement attachés aux principes fondamentaux de la fidélité à Dieu et à ses commandements — lesquels constituent et doivent toujours constituer le code d'honneur de tous les hommes, — manifestent à cause de cela leur hostilité et leur répugnance envers l'amalgame d'idéologies étrangères, fausses et contraires au vigoureux et traditionnel sentiment religieux de notre peuple, en grosse majorité catholique.

Et, plus que des indices, il y a la certitude que ces messieurs de la faucille et du marteau, de même que leurs serviteurs inconditionnels, reçoivent à bras ouverts ceux qui trahissent le Christ et désertent son Eglise, ceux qui, peut-être, la vendent pour un plat de lentilles ou se moquent d'elle, et ceux qui, petits à tous points de vue, s'alignent sur ceux qui les endoctrinent et essaient d'arriver à leur taille.

En un mot, pour ces messieurs, sont citoyens de seconde classe, relégués à l'arrière-garde, lorsque encore ils ne sont pas traités avec emphase d'apatrides, ceux qui, par amour pour les valeurs

---

(1) Traduction (d'après le texte espagnol publié par *Ecclesia*, 15 octobre 1960) et sous-titres de *la D. C.* Sur cette même question du communisme à Cuba, nous avons publié précédemment une lettre de S. Exc. Mgr Perez Serantes du 22 mai dernier (n° 1330 du 19 juin 1960, col. 773) et la lettre collective de l'épiscopat cubain (n° 1336 du 18 septembre 1960, col. 1149).

surnaturelles, s'efforcent vaillamment de ne pas dévier de leur rectitude, de rester fermement fidèles à leurs nobles et profondes convictions, ne construisent pas sur le sable mouvant d'idéologies et de procédés parfaitement inhumains cultivés dans les froides steppes de la Russie.

Les communistes veulent leur ravir les lauriers de la victoire de la Révolution

Et cela n'est encore pas tout, il y a bien d'autres choses à dire ! Faisons seulement un sondage.

Dans cette province d'Oriente, tout le monde le sait, tout ce que l'on a pu donner à la Révolution, on le lui a donné, toute la population s'est mobilisée en sa faveur. Pour la Révolution, pour Fidel, son chef bien-aimé, on a tout donné : argent, vêtements, prières, sacrifices et tous les hommes dont elle avait besoin. Ceux-ci sont partis dans la sierra comme l'on va à une croisade, avec un entier désintéressement, une grande ferveur, abandonnant tout sans un regard en arrière. Pour la Révolution, nous avons vu les églises remplies de fidèles, les rues envahies, principalement par les mères, les épouses, les filles de combattants qui étaient, en leur immense majorité, catholiques, manifestant ouvertement pour la cause, le chapelet en main, défiant les représailles dont on les menaçait.

Nos aumôniers, les abbés Sardinas, Rivas, Lucas, Guzman, Castano, Cavero et Barrientos, s'identifiant entièrement avec la Révolution, ont accompagné les vaillants soldats des sierras dans le même esprit qu'eux, et ils les ont encouragés dans la voie de la lutte et de la victoire.

Et maintenant, pourrions-nous savoir combien de communistes ont fait pour la Révolution autant que les nôtres, avec la même générosité et le même esprit spartiate ?

Devrons-nous supporter en silence que ce soient eux qui, maintenant, viennent donner des leçons de patriotisme à ceux qui furent des héros ? Ce serait le comble !

Qu'ils sachent donc, ces profiteurs de fraiche date, que les nôtres, ceux des sierras et ceux de l'arrière, ont lutté pour la Révolution, qu'ils l'ont encouragée et soutenue, dans la confiance que celle-ci nous vaudrait la justice sociale et la paix, et ne menacerait jamais qui que ee soit d'avoir à renoncer à un patrimoine qui lui est cher, c'est-à-dire Dieu, l'Eglise et nos belles traditions chrétiennes, lesquelles ne s'opposent en rien à l'acquisition et à la tranquille possession des biens matériels justes et honnêtes, mais, au contraire, les garantissent et les facilitent.

En luttant pour la Révolution, les nôtres et le peuple cubain en général n'ont jamais pensé que la froide main de fer du communisme pèserait comme une menace sur nos têtes, que les rares disciples de Marx et de Lénine prétendraient nous ravir les lauriers bien gagnés de la victoire, et que ce seraient eux qui dicteraient leur conduite aux héroïques volontaires de la patrie, allant jusqu'à nous ordonner de nous confiner dans nos églises et de nous y conformer aux règles établies avec audace par des incrédules qui n'entendent rien à ces choses.

Le but : annihiler l'influence catholique

Comme s'il s'agissait d'une consigne de domination sociale et même politique, nettement communiste et certainement anticatholique, il apparaît évident que l'on veut annihiler complètement l'influence catholique, et cela non pas à petits pas, mais à grandes enjambées.

S'il en est ainsi, nous nous sentons obligés d'élever notre voix pour demander que l'on accorde aux catholiques, et à tous ceux qui ne sont pas communistes, la jouissance du plein droit que tous les citoyens ont à la liberté ; et, puisque nous sommes indiscutablement très supérieurs en nombre et pas le moins du monde inférieurs en qualité à nos opposants, que l'on nous respecte et que l'on nous laisse occuper la place qui nous revient de droit dans une démocratie dont les principes sont justes ; cela dans tous les domaines et pas seulement à l'intérieur des églises, lesquelles ont été profanées plusieurs fois en l'espace de peu de temps, à la suite d'incursions irrévérentes et audacieuses, sous prétexte de défendre des intérêts que jamais les catholiques profondément tels n'ont mis en péril.

Les catholiques ne sont pas a la solde des Américains

Passons maintenant à un autre sujet. Il nous reste en effet quelque chose à dire : nous ne sommes unis aux Nord-Américains par aucun lien de sang, de langue, de tradition, de vie en commun ou de formation, et, bien qu'il nous semble que cela tout le monde le sait, nous voudrions qu'aucun de nous ne l'ignore.

Nous disons également que les fonctionnaires d'Amérique du Nord, pas une seule fois, directement ou indirectement, n'ont exercé une influence quelconque sur nous, pas plus que n'en ont exercé les phalangistes, les franquistes, avec lesquels nous n'avons jamais entretenu de relations de quelque sorte que ce soit. Celui qui affirme autre chose se trompe, et, en toute éventualité, il ne dit pas la vérité. Mais nous n'avons pas honte de dire, et il nous semblerait que ce serait de la lâcheté de ne pas le dire, que dans le choix entre les Nord-Américains et les Soviétiques, nous n'hésitons pas.

Il y a autre chose a faire que de diviser les Cubains

Nous nous devons totalement à Cuba et nous l'aimons comme l'aiment tous les catholiques et tous les hommes honnêtes qui vivent avec nous. Pour l'amour de Cuba, nous sommes disposés à tout donner et nous donnons tout, et pour servir Cuba de notre mieux, nous sommes même disposés à nous faire traiter de contre-révolutionnaires et de traîtres par ceux qui, certainement, feraient mieux de se taire.

Nous dirons toujours oui à Cuba, mais non au communisme. Nous ne cesserons de le répéter : Cuba, oui ; esclaves, jamais. Et que tous sachent que personne ne pourrait, sans renoncer à la filiation divine et à son titre de fils de Dieu, être esclave, être traître, renoncer à sa liberté.

Qu'on nous laisse donc en paix et que l'on s'occupe de ce qui est constructif. Il y a en effet beaucoup à faire sans gaspiller son temps à diviser la famille cubaine au moyen de l'arme redoutable de la discrimination.

Nous voulons que tous nos diocésains soient informés comme il faut de tout ce que nous venons de dire, dont nous sommes uniquement responsable, pour qu'ils évitent des confusions regrettables, pour qu'ils connaissent leurs droits et les machinations des ennemis déclarés de l'Eglise, et pour que, par l'intercession de notre céleste patronne, Notre-Dame de la Charité, ils demandent sans trêve au Seigneur de nous délivrer des pièges des areligieux et des irréligieux, et de nous accorder le don précieux de l'entente fraternelle de tous les Cubains, dans un climat de vérité, de justice, d'amour et de paix.

Nous voudrions aussi que ce document serve à informer nos gouvernants, afin qu'ils n'ignorent pas des choses qui, à notre avis, ne servent pas à consolider la Révolution qui a coûté si cher.

Santiago de Cuba, le 24 septembre 1960.

† Enrique, *archevêque de Santiago de Cuba.*

Rome ou Moscou

Dans une lettre publiée par la suite en la fête du Christ-Roi, le 30 *octobre* 1960, *S. Exc. Mgr Perez Serantes, après avoir montré la nocivité du communisme et l'insuffisance des moyens matériels pour lutter contre lui, concluait* (1) :

[...] La bataille n'est pas tellement entre Washington et Moscou, les deux formidables puissances militaires qui se font face avec des armes comme le monde n'en a jamais vu ni imaginé avant. S'il en était ainsi et si Washington n'avait pas des chrétiens à ses côtés, la bataille pourrait être considérée comme perdue.

En réalité, c'est entre Rome et Moscou que se situe la lutte, et Rome ne pourrait perdre que si les chrétiens cessaient d'être le vigoureux levain de la pâte. Moscou ne pourrait gagner cette bataille, tôt ou tard, que si ses adversaires, les forces de Rome et leurs plus proches alliés, déposaient leurs armes, c'est-à-dire le Décalogue, les sacrements et la prière qui préserve, développe et affermit la vie chrétienne ; si ces forces désertaient les rangs du Christ et passaient à l'ennemi avec armes et bagages, dans l'espoir de goûter aux délices d'une fausse victoire. Cela mérite d'être médité pour éviter que quiconque, par sa défaillance sur ce point, puisse aider le triomphe de l'ennemi.

Chrétiens, prenons donc courage ! N'ayons ni crainte ni défaillance. L'Eglise est soutenue par le Saint-Esprit ; mais nous, ses enfants, nous devons la soutenir et la défendre comme si sa stabilité et sa permanence dépendaient de nous.

Que chacun le sache et ne l'oublie pas : les chrétiens tièdes n'ont jamais été une aide, et encore moins maintenant. Pas plus que ne sont une aide ceux qui sont catholiques selon leurs idées propres, les catholiques libres ; le temps de ces catholiques est passé. Les catholiques de ces deux catégories représentent les meilleurs alliés du communisme. [...]

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte anglais publié par l'agence *N. C. W. C.*, 12 décembre 1960.

Problèmes de l'unité

Interview de S. Em. le cardinal Bea

A l'occasion de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, S. Em. le cardinal Bea, président du Secrétariat pour l'union des chrétiens, a accordé au R. P. Wenger, A. A., rédacteur en chef de la Croix, *une interview qu'ont pu voir les spectateurs de la Télévision française, le dimanche* 22 *janvier dernier, dans le cadre de l'émission « Le jour du Seigneur ». En voici le texte* (1) :

P. WENGER. — *Eminence, nous sommes entrés dans la Semaine de l'unité. D'autre part, l'Eglise est à la veille d'un Concile, tous les chrétiens prient ensemble pour obtenir du Seigneur leur union dans l'Eglise unique du Christ. Le Saint-Père vous a confié la direction du Secrétariat pour l'unité, est-ce que je puis poser à Votre Eminence quelques questions concernant l'unité ?*

Cardinal BEA. — Je serai très content de répondre à votre demande, parce que je vois moi-même que le moment est très actuel et qu'il faut se préparer et bien préparer au Concile, donc je répondrai très volontiers à votre demande.

PREMIÈRE QUESTION : *Merci, Eminence. Ma première question est très générale. Dans la perspective de l'unité, quel pourrait être le rôle du futur Concile ?*

RÉPONSE : Il n'est peut-être pas hors de propos de souligner clairement avant tout que, contrairement à ce que certains ont pu penser lors de la première annonce, il ne s'agit pas d'un Concile unioniste, c'est-à-dire que le but du Concile n'est pas immédiatement celui de traiter et de conclure l'union avec telle ou telle communauté chrétienne. Le Concile, par contre, peut promouvoir l'union entre les chrétiens tout d'abord, comme l'a précisé le Saint-Père lui-même, en faisant voir, par sa façon même de procéder, la vérité, l'unité et la charité qui règnent et vivent dans l'Eglise catholique. De cette façon, le Concile pourrait être pour les frères séparés, ainsi que l'espère le Saint-Père, une douce invitation à venir participer aux biens que l'Eglise donne à ses enfants. Le Concile peut en outre améliorer l'atmosphère entre catholiques et non-catholiques en créant des conditions plus favorables à l'union et en donnant une solution à certains problèmes qui touchent à l'union en général ou qui sont propres à telle ou telle communauté de frères séparés.

LES OBSTACLES DU COTÉ DES ORTHODOXES

2e QUESTION : *Les communautés des frères séparés, Eminence, ce sont les Eglises orthodoxes et les Eglises issues de la Réforme. Quels sont, du côté orthodoxe, les principaux obstacles à l'unité ?*

RÉPONSE : Quant aux Eglises orthodoxes, l'obstacle le plus fort est un obstacle d'ordre doctrinal qui nous divise principalement en regard du dogme de la primauté du Saint-Père et celui de l'infaillibilité du Souverain Pontife. Ce sont aussi les dogmes définis après la séparation définitive de l'Eglise orthodoxe de Rome (1054). Il y a un autre problème connexe à la question de la primauté et c'est le problème des tâches propres à l'évêque en tant que tel. En effet, tant la fonction épiscopale que les tâches propres et spécifiques de cette fonction sont certainement voulues par le divin Fondateur de l'Eglise. Or, ces tâches ont été comprises et menées de façon différente au cours des deux millénaires de l'Eglise, en Orient et en Occident. En Orient, les évêques, avec les assemblées régionales appelées synodales, avaient et ont des fonctions très étendues. On comprend alors facilement que

(1) Les sous-titres sont de notre rédaction.

l'Orient tienne à conserver ce qui pourrait s'appeler en quelque sorte « autonomie locale ». On peut aussi ajouter les obstacles d'ordre historique et pratique : la diversité de mentalité entre l'Orient et l'Occident, les ressentiments encore vivaces, nés de déplorables événements historiques tels la IVe croisade et la création de l'empire latin de Constantinople au XIIIe siècle.

LES OBSTACLES DU COTÉ DES CHRÉTIENS ISSUS DE LA RÉFORME

3e QUESTION : *Eminence, ce sont là des faits qui sont antérieurs à la Réforme, donc le problème de l'unité se pose d'une autre manière quand il s'agit des chrétiens issus de la Réforme ou qui se rattachent à elle ?*

RÉPONSE : Quant à la Réforme, le problème a surtout deux aspects. Le premier aspect a trait aux différences doctrinales en général. Celles-ci se sont ramifiées déjà à l'époque de la Réforme (luthériens, calvinistes, anglicans), de façon impressionnante ; à côté de certains éléments plus ou moins communs à un assez grand nombre de courants, il y avait déjà alors entre les groupes eux-mêmes de grandes différences Cette division n'a fait qu'augmenter au cours des siècles suivants ; et, tandis que dans les pays européens, le nombre des groupements, aussi grand soit-il, s'est maintenu dans des limites assez restreintes, par contre aux Etats-Unis on compte plus de 200 dénominations diverses souvent fort différentes les unes des autres. Il est à se demander comment il pourrait être possible de traiter les problèmes de l'union avec des groupes si nombreux et si différents.

La situation devient plus grave si l'on considère le second aspect du problème, c'est-à-dire que le monde de la Réforme nie par principe l'existence dans l'Eglise d'une autorité doctrinale qui puisse obliger en conscience ses fidèles à la suivre. De là naît, pour les efforts unionistes. une grande difficulté pratique. La question qui se pose à l'Eglise catholique quant à chaque communauté est celle-ci : qui dans cette communauté est autorisé à traiter de l'union et qui est autorisé à exiger de ses propres fidèles qu'ils reconnaissent les accords qui seraient éventuellement pris ?

LES MOYENS LES PLUS APTES AU RAPPROCHEMENT

4e QUESTION : *Je vois, Eminence, c'est là une difficulté qui tient à l'essence même du protestantisme. Mais dans ces conditions, que peuvent faire les catholiques, les chrétiens, pour promouvoir le rapprochement des frères séparés ?*

RÉPONSE : Laissant de côté ce qui pourrait être fait par le Concile lui-même, disons quelques mots sur les moyens qui peuvent être employés en dehors du Concile. Un premier moyen très important semble être celui des conversations théologiques entre spécialistes, c'est-à-dire entre théologiens de l'un et l'autre bord. Ce moyen se recommande avant tout par le fait qu'il peut seul influer sur la racine profonde de la division, sur la mentalité, et qu'il peut clarifier des points de doctrine au sujet desquels il existe des malentendus ou de fausses interprétations. En outre, ces spécialistes, en général professeurs d'université, jouissent d'un grand prestige dans le monde protestant et ce sont eux qui forment les futurs ministres du culte protestant.

Ajoutons à cela l'effort de connaissance réciproque et l'attitude charitable de compréhension mutuelle qui en découlera. Cette attitude pourra par la suite devenir plus concrète dans des domaines qui ne concernent pas directement la foi, tels que, par exemple, les œuvres sociales et les œuvres d'assistance, la valeur des valeurs humaines, de la liberté religieuse, de la vie humaine, de la paix.

L'UNITÉ DES CHRÉTIENS ET LA PAIX DU MONDE

5e QUESTION : *De la paix. C'est là, Eminence, je crois, une question qui intéresse fort l'opinion publique aujourd'hui. Votre Eminence pense-t-elle qu'une attitude commune des chrétiens pour la défense de la paix pourrait contribuer à sauver la paix dans le monde ?*

RÉPONSE : Il me semble que oui. Evidemment, en disant cela je n'entends pas formuler une invitation — ce n'est pas à moi à le faire, — mais simplement exposer un état de fait. Vous savez que l'Eglise catholique compte presque un demi-milliard de membres, alors que les chrétiens orientaux sont 165 millions et les protestants environ 250 millions. Ensemble, les chrétiens sont environ un milliard d'hommes répandus partout sur la terre. Je vous laisse le soin de mesurer ce que cela signifierait pour l'humanité si tous les chrétiens et leurs représentants dans la vie publique étaient complètement d'accord sur des problèmes tels que les armes nucléaires, le désarmement, la paix, et si dans les tractations entre les diverses nations ils faisaient valoir les principes chrétiens et leurs conséquences.

LE ROLE DU SECRÉTARIAT POUR L'UNION DES CHRÉTIENS

6e QUESTION : *Ce serait assurément un grand pas fait vers la paix. Votre Eminence parlait tout à l'heure de rencontres entre spécialistes théologiens catholiques et théologiens protestants. Mais il me semble qu'il y a quelque chose de plus. Le Secrétariat pour l'unité est une institution qui, dans l'esprit du Saint-Père, doit favoriser le rapprochement entre chrétiens séparés. Ce Secrétariat a été confié à Votre Eminence. Dans quel sens et dans quelle mesure ce Secrétariat travaille-t-il pour le rapprochement ?*

RÉPONSE : Le premier pas pratique et utile pourrait être celui de permettre à ces frères séparés de pouvoir suivre les travaux du Concile. Cela peut se faire, soit en leur fournissant des informations sûres à propos de la marche du Concile, soit en recevant ou en examinant, en transmettant aux autorités compétentes du Concile leurs désirs et leurs suggestions. C'est à travers un tel travail que l'on pourra élucider plus d'un malentendu, que l'on pourra proposer la solution de problèmes qui sont liés à l'union en général ou qui intéressent telle ou telle communauté en particulier. Et voici un exemple : plus d'une fois la question a été posée de savoir jusqu'où on peut satisfaire aux désirs des frères séparés en matière de discipline ou de culte dans des domaines qui ne regardent pas la foi et en tenant compte de leurs institutions et de leurs usages : par exemple l'usage de la langue maternelle dans le culte et dans les chants populaires, la communion sous les deux espèces. Ce sont là des problèmes qui ont été bien des fois agités et discutés dans des

publications. Le « Secrétariat » pourra éventuellement rassembler ces discussions, les soumettre à l'examen de personnes compétentes et préparer ainsi une matière qui pourra être traitée au Concile.

PEUT-IL AVOIR DES CONTACTS AVEC LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES ?

7e QUESTION : *Ce sont là des réponses très concrètes et très pratiques, Eminence. Est-ce qu'il est permis de penser que le « Secrétariat » pour l'Unité donnera lieu à des contacts entre les catholiques et le Conseil œcuménique des Eglises ?*

RÉPONSE : Il n'y aurait pas de difficulté de principe à cela en tant que le Conseil œcuménique ne soutient aucune doctrine contraire au dogme catholique. C'est en cela qu'une certaine collaboration serait possible, bien que cette constatation ne porte en elle aucune formulation d'invitation. Une collaboration pourrait être fructueuse dans des domaines qui ne regardent pas directement la foi et dont nous avons parlé tout à l'heure : œuvres sociales et d'assistance, défense des valeurs humaines et autres activités semblables.

LA VISITE DU Dr FISHER

8e QUESTION : *Eminence, tout récemment le Dr Fisher, l'archevêque anglican, est venu à Rome, a rendu visite au Saint-Père et à vous-même. Je pense que cette visite a sûrement contribué à rasséréner le climat entre l'Eglise anglicane et Rome ?*

RÉPONSE : Je puis sans réticence dire oui, ainsi que j'ai eu l'occasion de l'écrire dans un article récent sur cette visite publié dans *la Civilta Cattolica* (2). Il est évident que nous ne pouvons pas en espérer des résultats immédiats et spectaculaires, mais on peut, je crois, en voir la signification évidente dans le changement notable de climat qui s'est produit et que cette visite contribuera certainement à accroître. Cette visite constitue un épisode important dans le cadre de la grande œuvre de l'unité de tous les baptisés que le Saint-Esprit prépare lentement, mais irrésistiblement depuis ces dernières décennies. Il appartient justement à tous les baptisés d'y collaborer par leur prière, leur sainteté de vie et leurs sacrifices, afin que le Christ Jésus, divin Fondateur de l'Eglise, conduise cette œuvre à bon terme.

P. WENGER : *Je suis sûr que la prière de tous les chrétiens y aidera. Merci, Eminence.*

(2) Cf. *infra*, col. 201.

La démission du Dr Fisher

Après avoir occupé pendant quinze ans le siège anglican de Canterbury, le Dr Fisher a annoncé le 17 janvier, devant la Convocation de Canterbury, qu'il abandonnerait sa charge le 31 mai, après un voyage en Uganda — qu'il doit faire en avril pour l'érection en province autonome de la communion anglicane de la province religieuse de ce pays — et suffisamment à temps pour que son successeur puisse se préparer à l'Assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises (18 novembre-6 décembre). The Times *de Londres (18 janvier) a donné un compte rendu de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion. Nous en extrayons ce passage relatif à son activité en faveur de l'unité de l'Eglise* (1) *:*

[...] Une des plus grandes opérations dans lesquelles l'Eglise est engagée, dit l'archevêque — et il fit une pause, — c'est la promotion des relations inter-ecclésiales ; et, sur ce point, il avait trois projets en tête.

En mai et en octobre, les Convocations examineraient ce qui doit être conseillé à l'Eglise de l'Inde, du Pakistan, de Birmanie et de Ceylan au sujet des projets d'union de Ceylan, de l'Inde du Nord et du Pakistan. Quelle que soit la décision qui sera prise, il faudra redoubler l'encouragement et l'aide apportés à ces Eglises pour les aider à se développer fidèlement et effectivement dans la ligne de leur choix.

Ensuite, on s'attend à ce qu'avant peu le Comité mixte Eglise d'Angleterre-Eglise méthodiste fasse un rapport, et (s'il peut s'exprimer ainsi), si ce Comité veut être de son temps, il devra présenter non seulement un rapport, mais un plan d'action permettant à ces deux Eglises, qui ont des relations si étroites, de faire un progrès réel et visible vers des relations d'entière communion.

En troisième lieu, il pensait aussi aux relations avec l'Eglise d'Ecosse. On estime souvent que, depuis que l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse a rejeté les propositions du rapport commun anglo-presbytérien, les négociations sont rompues. Le Dr Fisher dit que cela n'a jamais été son opinion. En rejetant le rapport, l'assemblée générale a indiqué certaines questions pour lesquelles elle estimait qu'une réponse était nécessaire. C'est une indication claire que les discussions continueront, comme il se doit.

« Si je jette un regard en arrière, je vois combien de choses ont été accomplies, combien, plus nombreuses encore, ont été bien engagées et combien il reste à faire », continua le primat.

Le voyage au Proche-Orient et à Rome.

Cela le conduisit naturellement à parler de son récent voyage en Terre sainte et à Rome. Ces visites, dit-il, ont été partout considérées d'une façon très remarquable, comme un événement historique. Il avait la pleine assurance qu'elles auraient de grandes conséquences, mais ce serait aux autres et non à lui de les développer.

« J'estime qu'il est important (2) de toujours distinguer ce que le Pape a appelé des signes d'*unité* — et ce que moi j'ai appelé des signes d'*union* — de cette autre forme d'association que j'ai appelée unité de l'Esprit, une association dans le Saint-Esprit, où l'on se préoccupe avant tout non pas de formules doctrinales, de gouvernement ou de discipline de constitution ecclésiale, mais de vivre ensemble dans la courtoisie du royaume de Dieu telle que Notre-Seigneur nous l'a révélée.

« Quels que soient les mots que l'on emploie, il est nécessaire de bien voir ce qui distingue ces deux idées, l'unité qui implique l'union et l'unité considérée comme unité d'esprit et amitié.

« Un ami américain à moi a résumé ainsi la question : tout comme la vérité n'est pas l'enfant de l'autorité, mais sa mère, l'unité n'est pas l'enfant de l'union, mais sa mère et sa seule cause.

(1) Traduction de *la D. C.*

(2) Nous traduisons à partir d'ici la suite du discours d'après le texte en style direct publié dans *Church Times* (20 janvier 1961).

« Pour moi, l'institution par le Pape du nouveau Secrétariat que dirige le cardinal Bea est un splendide exemple de cette unité d'esprit.

« Dans une lettre d'Afrique occidentale, on me dit que dans une région où les rivalités entre catholiques romains et anglicans étaient souvent âpres, le prêtre catholique romain, un Irlandais, avait rendu visite à l'archidiacre anglican, un Africain, et était resté avec lui pendant une heure. « Si « l'archevêque de Canterbury peut rendre visite au « Pape, lui avait-il dit, pourquoi ne vous rendrais-« je pas visite à vous ? »

« De nombreux endroits de mon diocèse, du reste de l'Angleterre et de l'étranger, on m'a dit que les relations avaient complètement changé et que, de part et d'autre, on se tendait la main de l'amitié avec une nouvelle franchise et une nouvelle sincérité.

« A partir des petits commencements de ce que j'ai appelé les courtoisies du royaume de Dieu, l'unité grandit, et, à l'heure que Dieu jugera bonne, l'unité pourra être en vue. Ces nouvelles relations peuvent-elles grandir et durer avec tous les risques, les réserves et les renoncements qu'elles comportent ? Je le crois.

« Les hostilités, les batailles et les amertumes ne cesseront pas instantanément, elles ont des racines trop profondes et elles sont trop fortement retranchées. Mais l'archevêque Heenan (3) nous demande de croire que la véhémence de la compétition touche à sa fin, et, s'il en est ainsi, la courtoisie du royaume de Dieu fera de rapides progrès.

« Elle fait déjà des progrès visibles, et je suis certain que ces visites que j'ai faites ont été, sur une large échelle, une cause d'espoir et un encouragement. Nous ne devons pas essayer de voir trop loin, mais nous contenter de remercier Dieu si cela nous a valu un nouveau climat, un apport d'air frais, une nouvelle espérance qui nous est donnée par le Dieu de l'espérance. »

Plusieurs personnalités prirent ensuite la parole, et le Dr Fisher conclut (4) *:*

« Il me semble difficile de dire ce que j'éprouve. On ne se lasse pas de me dire que j'ai été professeur, eh bien ! mes sentiments, aujourd'hui, sont ceux d'un écolier qui entrevoit les vacances, ou, plus sérieusement, d'un matador qui a décidé de ne pas entrer dans l'arène. » Cette remarque fit rire l'assistance, et l'archevêque continua : « Ma vigueur n'a pas diminué ; je suis convaincu que ma sagesse grandit chaque jour, mais ma réserve de patience diminue, et c'est pourquoi j'estime que le moment est venu. »

---

(3) L'archevêque catholique de Liverpool, membre du Secrétariat pour l'union des chrétiens.

(4) *The Times*, 18 janvier 1961.

Message de S. Em. le cardinal Godfrey

Dès l'annonce de cette nouvelle, S. Em. le cardinal Godfrey, archevêque de Westminster, a publié le message suivant (2) :

L'annonce de la retraite de l'archevêque de Canterbury, après de longues années passées à la tête de l'Eglise établie et de la communion anglicane, nous fait évoquer les services qu'il a rendus avec dévouement à notre pays, son patriotisme, son désir sincère d'union de la chrétienté et ses efforts pour la faire progresser et l'encourager. Ce désir est partagé par beaucoup d'autres qui ne sont pas de sa confession, particulièrement par les catholiques de partout.

La récente visite de Sa Grâce au Pape Jean XXIII est un geste que nous avons tous grandement apprécié. Avec l'archevêque nous faisons des vœux et nous prions pour qu'elle porte des fruits, que tous les malentendus soient écartés et qu'aucun élément d'amertume ne puisse troubler la concorde entre ceux qui s'efforcent de suivre le Christ. Nous prions pour que Sa Grâce puisse avoir santé et bonheur pendant ses années de retraite. Puissent-elles être nombreuses et bénies.

L'hommage du Dr Ramsey

Le 19 janvier, la reine Elizabeth a désigné pour succéder au Dr Fisher le Dr Arthur Michael Ramsey, archevêque d'York, « primat d'Angleterre ». Voici en quels termes il a rendu hommage aux efforts en faveur de l'unité déployés par le Dr Fisher, au cours de l'allocution qu'il a prononcée devant la Convocation d'York, le 17 janvier (1). *L'histoire, a-t-il dit, retiendra de lui, avant tout, deux grands services qu'il a rendus : le premier étant la cohésion donnée à l'Eglise anglicane par ses voyages :*

[...] Le second a été sa constante préoccupation de maintenir la cause de l'unité chrétienne présente à la conscience de l'Eglise. Son récent voyage à Jérusalem, Constantinople et Rome est le couronnement de ses années de dévouement à cette cause. [...]

---

(1) *Church Times*, 20 janvier 1961. Traduction de *la D. C.*

— *Les Paroles d'adieu du Seigneur*, par le R. P. Behler, O. P. — Un vol. in-8° carré de 284 pages. Prix : 12 NF. Les Editions du Cerf, Paris.

Ce volume de la collection *Lectio divina* est préfacé par le R. P. Braun, O. P., qui nous rappelle que, dans son analyse philologique du texte original, grec ou hébreu, du texte des chapitres XIII à XVII de l'Evangile de saint Jean qu'il commente, l'auteur n'a de leçons à recevoir de personne. Mais ce que l'ancien professeur de philologie sémitique de *l'Angelicum* cherche ici, c'est une nourriture « spirituelle », substantielle pour l'âme qui veut pénétrer le sens profond de la parole divine pour mettre sa vie directement sous l'influence de l'Esprit sanctificateur. Assuré de trouver en ces pages une doctrine sûre, le lecteur sera heureux d'approfondir, avec le P. Behler, la Révélation suprême du divin Maître rapportée par son disciple préféré.

— *L'Eglise orthodoxe hier et aujourd'hui*, par Jean Meyendorff. — Un vol. de 204 pages. Prix : 8 NF. Editions du Seuil, Paris.

Les Editions du Seuil, pour leur collection *Les Univers*, ont demandé au P. Jean Meyendorff, prêtre orthodoxe, professeur à St Vladimir's Seminary, à New York, de présenter l'Eglise orthodoxe aux lecteurs d'Occident. L'auteur ne cache pas que les raisons du schisme — et du retour au schisme après Florence — furent doctrinales plus que politiques. Les tentatives de réunion furent loyales et ne manquèrent pas de bonne volonté ; mais, estime l'auteur, les esprits n'étaient pas mûrs pour la solution de problèmes dogmatiques formulés différemment de part et d'autre. Des siècles de séparation ont vite fait de charger les mêmes mots de sens différents, et ces incompréhensions s'aggravent des « divisions nationales héritées du passé ». C'est bien l'orthodoxie vue « du dedans » que nous donnent ces pages — on le devine, — mais non sans une certaine nostalgie de l'unité rompue et si difficile maintenant à retrouver sans une intervention de la Providence !...

A propos de la visite au Pape du Dr Fisher

Article de S. Em. le cardinal Bea

S. Em. le cardinal Bea, président du Secrétariat pour l'union des chrétiens, qui avait reçu S. G. le Dr Fisher, archevêque anglican de Canterbury, après la visite que celui-ci avait faite à S. S. Jean XXIII le 2 décembre dernier (1), *a expliqué en ces termes, dans* La Civiltà Cattolica *du* 17 *décembre* 1960, *les principes qui guident l'attitude de l'Eglise catholique en pareille circonstance* (2) *:*

La presse de ces dernières semaines a donné beaucoup de relief à la visite de S. G. le Dr Geoffroy Francis Fisher, archevêque anglican de Canterbury, primat de toute l'Angleterre, au Saint-Père Jean XXIII. Comme il arrive en pareille circonstance, le fait a donné lieu à des commentaires nombreux et divers, dès avant la visite — dont cette revue a largement parlé (3) — et aussi tout de suite après. En termes vigoureux, le Saint-Père lui-même notait « qu'il a suscité beaucoup d'intérêt, mais qu'il a aussi donné lieu à beaucoup de fantaisies ». (Cf. *l'Osservatore Romano*, 4 décembre 1960.) (4) Certains se sont plu à y voir les préliminaires d'importantes négociations en vue de l'union, tandis que d'autres soulignaient plus sobrement les profondes divergences, en matière de foi, qui séparent la chrétienté anglicane de l'Eglise catholique romaine ; plusieurs, enfin, se montraient presque indifférents, en faisant observer que pareille visite n'aura que peu ou point de résultats.

Il ne nous appartient pas de juger les déclarations et les pronostics d'une presse plus ou moins bien informée ; qu'il nous suffise de signaler que l'événement a, entre autres choses, contribué grandement à manifester « les pensées de nombreux cœurs ». (Cf. *Luc*, II, 35.) Dans les réactions de la presse, on constate, du côté anglican comme du côté catholique, différents courants représentés chacun par des personnes éminentes. Certains étaient avant tout influencés et guidés par des préoccupations d'ordre dogmatique, craignant qu'on en vînt à des compromis en matière de doctrine, et même à de dangereuses confusions. D'autres, au contraire, poussés avant tout par un désir d'union, ont cru voir dans cette visite un geste dénotant beaucoup d'ouverture d'esprit et de compréhension, une importante manifestation permettant d'espérer un vaste échange de vues. Un troisième courant, enfin, cherchait à maintenir l'équilibre entre les deux précédents, sans trahir ni la vérité en matière de doctrine ni la charité dans l'action, et sans compromettre les chances, si ténues soient-elles, d'un possible commencement de rapprochement. Même « au Vatican » et dans les « milieux de la Curie romaine », une certaine presse a cru découvrir, suivant ses tendances, soit une certaine réserve prudente, sinon une réelle froideur, soit une attitude compréhensive et accueillante.

Il pourrait sembler inutile d'évoquer et d'énumérer tous ces courants, opinions, observations, appréciations, étant donné qu'il ne s'agit là que de phénomènes passagers et de peu de durée. Pareil jugement, cependant, ne serait pas juste, car ces divergences révèlent en tout cas combien complexe est la question et combien nombreux sont les éléments susceptibles d'influer sur l'attitude à adopter, aussi bien en général que dans chaque cas particulier. Malheureusement, la presse, bien souvent, ne parvient pas à se faire une idée juste de ces divers éléments et à les évaluer équitablement. De là, tant de jugements superficiels, hâtifs et hasardeux. Il semble donc qu'il vaille la peine d'analyser au moins brièvement ces courants, spécialement parce que des cas plus ou moins semblables peuvent facilement se reproduire ; et aussi parce que, toutes proportions gardées, un grand nombre de personnes du monde actuel, au sein duquel un chrétien se trouve si facilement en contacts fréquents et prolongés avec des personnes de foi différente de la sienne, peuvent se trouver devant un pareil cas. Il sera donc fort utile d'avoir une notion claire des principes *théologiques* qui règlent de tels contacts. Cette notion servira non seulement à guider comme il convient le comportement des responsables dans des événements identiques à la visite du Dr Fisher, mais encore à savoir prendre personnellement, dans des cas semblables, des attitudes conformes aux exigences de sa propre foi.

S. Em. le cardinal Bea expose ensuite, en termes analogues à ceux de sa conférence du 9 *novembre précédent* (5), *les deux principes fondamentaux qui doivent régler l'attitude de l'Eglise catholique en présence de nos frères séparés : le devoir de sauvegarder l'intégrité absolue du dogme catholique et la charité.*

Ce que nous avons exposé peut donc faire comprendre quelles sont les considérations qui s'imposent à l'Eglise en des occasions comme celle dont nous parlons, quelle prudence et quelle lumière du Saint-Esprit il faut pour harmoniser dans la même attitude aussi bien l'exigence de la fidélité au dogme que celle de l'amour maternel. Il est tout naturel aussi que, en pareilles choses, il y ait une certaine marge d'action, c'est-à-dire que dans une matière aussi délicate on puisse, suivant les circonstances, s'en tenir plus à l'un qu'à l'autre des deux principes. Et qui pourra

(1) Cf. *D. C.*, n° 1342 du 18 décembre 1960, col. 1561-1578.
(2) Traduction de J. Thomas-d'Hoste. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.
(3) Cf. *La Civiltà Cattolica*, 1960, IV, 337-353 (article reproduit dans *la D. C.*, n° 1342 du 18 décembre 1960, col. 1565).
(4) *D. C.*, *loc. cit.* col. 1561, note 1.
(5) *D. C.*, n° 1344 du 15 janvier 1961, col. 81-89.

prétendre être le seul capable de dire, mieux que les intéressés eux-mêmes, où sont la mesure et le juste équilibre ? A la lumière de ces principes, on comprend pleinement ce que disait récemment le Saint-Père « sur le ton d'une aimable confidence », « qu'il s'était préparé à cette rencontre par la prière assidue ». (Cf. *l'Osservatore Romano*, 4 décembre 1960.) (6)

La réserve nécessaire

Cependant, les deux principes exposés jusqu'à présent ne sont pas les seuls éléments qui déterminent l'attitude de l'Eglise en pareils cas. Il y a aussi, pour n'en ajouter qu'un seul, *la réserve nécessaire,* requise dans le domaine infiniment délicat des attitudes religieuses en général, et en particulier dans la situation spéciale de l'Eglise à l'égard des frères séparés. Quand il s'agit, en effet, d'une rencontre avec des chefs de communautés chrétiennes, d'une rencontre qui veut s'inspirer non seulement de l'amitié ou de la charité purement humaines, mais encore et surtout de l'esprit spécifiquement chrétien, c'est-à-dire de la fidélité au Christ, on se trouve devant les ultimes et les plus saintes prises de position qui soient possibles à l'homme. Ces situations sacrées ne sont pas des objets quelconques qu'on peut exposer aux regards profanes comme une marchandise à vendre ou des moyens de satisfaire la curiosité des hommes et de les divertir ; on ne peut même les comparer à des conversations politiques, si sérieuses soient-elles. Cette délicate réserve est requise aussi par le danger si manifeste de dénaturer par des gestes spectaculaires superficiels une chose aussi sacrée que l'authentique unité de la foi, en faisant croire que celle-ci s'obtient au moyen de démonstrations extérieures, alors qu'elle doit provenir au contraire de l'union intérieure de l'homme avec le Christ, de la vie vraiment chrétienne, profondément imprégnée d'humilité, de charité, de prière et de sacrifice.

Cette réserve s'avère encore plus nécessaire si l'on considère le caractère très spécial de la rencontre qui eut lieu entre le Saint-Père et le primat anglican de toute l'Angleterre. Elle survient, en effet, après quatre siècles de séparation complète qui continue toujours et est ressentie douloureusement. Selon la foi catholique, il s'agit, ainsi qu'on l'a vu plus haut, de la séparation des fils de leur Mère, l'Eglise. Nous sommes donc comme devant l'intime douleur d'une mère et une sorte de pudeur en face d'une situation qui constitue un déshonneur et une honte pour la grande famille chrétienne. Pourrait-on alors prétendre qu'une mère devrait donner une grande publicité aux premiers pas d'une rencontre intervenant après une telle et si longue séparation ?

Plus encore. Nous savons bien avec quelle foi cette Mère a conscience d'être la seule véritable Eglise du Christ, et nous connaissons aussi le devoir qui en résulte pour nous de la suivre. Mais sans vouloir aucunement entrer dans le domaine des responsabilités, connues de Dieu seul, une question se pose spontanément à nous : quelle mère n'éprouverait pas, en pareil cas, une intime souffrance et ne se demanderait pas, tout angoissée, si elle a toujours fait preuve de suffisamment de patience, de prudence et de charité pour éduquer et guider ses fils, et si, avec plus de sainteté, de prière et de sacrifice, elle n'aurait pas pu éviter ce terrible malheur aux conséquences séculaires ? Ces questions, que se poserait toute mère qui aime vraiment, la Sainte Mère l'Eglise se les pose bien plus à elle-même, en présence de la terrible et douloureuse rupture du lien d'amour surnaturel extrêmement délicat qui l'unit à ses fils. Cette Mère très aimante saluera certainement avec joie un événement comme celui qui nous occupe, parce qu'il est un symptôme réel d'une nostalgie d'unité largement répandue, qu'elle considère avec juste raison comme l'œuvre de l'Esprit-Saint et le fait des prières communes des fidèles (cf. *Instructio S. Officii « De motione œcumenica »*, 20 décembre 1949, *A. A. S.*, XLI [1950], 142) (7) ; mais cette joie sera nécessairement une joie contenue, qui ne l'empêchera pas d'entourer d'une prudente réserve pareil événement et de le traiter avec une chaste pudeur.

La nécessité d'informer l'opinion publique

De là surgit un *difficile problème à résoudre* pour les responsables de l'Eglise, dans un cas de ce genre. Cette réserve, en effet, doit s'harmoniser avec l'impérieuse nécessité de satisfaire en quelque manière la curiosité de l'opinion publique dans ce qu'elle a de légitime. La question de l'union des chrétiens, mise de plus en plus en évidence à la suite des efforts du mouvement œcuménique, aussi bien catholique que non catholique, est réellement trop importante pour la paix et l'unité du monde actuel pour que le grand public puisse s'en désintéresser. C'est ainsi que s'est posé, dans le cas présent, un problème pratique très délicat et difficile à résoudre : jusqu'à quel point peut-on satisfaire, sans négliger les intérêts et les devoirs les plus élevés et les plus importants, le désir du public d'être informé sur un événement de ce genre, et où, par contre, doit commencer la réserve ? Question exigeant de la mesure, du tact et de la prudence, que seuls pourront résoudre ceux qui ont une pleine connaissance de la nature elle-même du fait et de tous ses aspects particuliers. En pareille occurrence, tous les intéressés devraient pouvoir dire, comme le Saint-Père, qu'ils ont « accompli avec sérénité » (cf. *l'Osservatore Romano*, 4 décembre 1960) (8) ce qu'ils avaient à faire en semblable circonstance.

L'importance de la visite

En insistant sur la réserve dont l'Eglise doit nécessairement faire preuve, nous ne voudrions pas donner l'impression de vouloir minimiser l'importance de cette visite. Nous disons même, tout de suite et clairement, qu'elle nous paraît d'une grande importance. Cette importance, nous semble-t-il, il faut la

(6) *D. C., loc. cit.*, col. 1561.

(7) *D. C.*, n° 1064 du 12 mars 1950, col. 330.
(8) *D. C., loc. cit.*, col. 1561.

rechercher surtout dans ce que la visite révèle et symbolise, c'est-à-dire dans la nouvelle atmosphère qui existe entre l'anglicanisme et l'Eglise catholique romaine. L'initiative de la visite vient totalement du côté anglican et, en particulier, du Dr Fisher lui-même (cf *Civ. catt.* 1960, IV, 345 et s.) (9). Après d'opportunes consultations, elle fut ensuite approuvée par d'autres membres responsables de la communauté anglicane et, enfin, son annonce fut, sauf de rares exceptions, favorablement accueillie. L'importance de la visite est donc dans le fait que l'idée ait pu naître et être approuvée par les représentants officiels de l'anglicanisme, puis par l'opinion publique, et ait été accomplie dans un climat d'intérêt croissant ; toutes choses qui eussent été inconcevables il y a à peine quelques dizaines d'années et qui démontrent un changement notable de climat, lequel, nous osons l'espérer, sera grandement favorisé par la façon dont s'est déroulée cette visite ; et c'est là le fait essentiel.

En formulant ce jugement sur la visite, nous sommes cependant loin de vouloir sous-estimer ou diminuer le mérite de celui qui en a pris l'initiative. Et ce mérite se révèle précisément dans toute sa signification sur le fond et dans le cadre de notre estimation. Avoir été sensible à ce changement de climat, en avoir bien déterminé la nature et en avoir déduit et accompli les démarches qui s'imposaient, tel est le mérite du primat anglican d'Angleterre. Par là, il a fait prendre au grand public plus vivement conscience du nouveau climat et il l'a affermi dans ce climat.

Nous espérons sincèrement que l'événement du 2 décembre portera des fruits salutaires, sans vouloir toutefois les spécifier. Nous préférons suivre le lumineux exemple de prudence confiante et surnaturelle du Saint-Père, lequel disait qu' « il faut toujours avoir foi en la grâce de Dieu, sans faire des pronostics et des jugements hâtifs ». (Cf. *l'Osservatore Romano*, 4 décembre 1960.) (10) Cependant, cette confiance en la grâce divine ne défend pas, elle exige même, d'y ajouter sa propre collaboration, par une vie vraiment chrétienne, faite d'humilité, de charité, de prière et de sacrifice..., afin que « Celui qui a... commencé cette œuvre excellente » la conduise heureusement à son terme (cf. *Phil.*, I, 6), le Christ Jésus, divin Fondateur et Chef de son Eglise.

(9) *Ibid.*, col. 1571.

(10) *Ibid.*, col. 1561.

Valeur philosophique et morale d'une récente expérience de fécondation artificielle

Sous ce titre, Mgr Roberto Masi, recteur du séminaire pontifical romain pour les études juridiques et spécialiste des questions scientifiques et philosophiques, écrit dans l'Osservatore Romano *du 15 janvier dernier à propos de l'expérience de fécondation artificielle* « in vitro » *réalisée par le Dr Petrucci* (1) :

Quelle est la signification de l'expérience, autour de laquelle les journaux ont fait tant de bruit, réalisée par le Dr Petrucci, sur la fécondation artificielle d'un ovule humain, en dehors du lieu naturel, « *in vitro* », comme on a coutume de dire ?

En substance, l'expérience a consisté en ceci : Les chercheurs ont prélevé sur une femme, au cours d'une opération, des ovules ; ils ont pris de la semence masculine envoyée au laboratoire et dont la fécondité avait été contrôlée ; ils ont ensuite provoqué la rencontre des deux éléments, masculin et féminin, en déterminant ainsi la fécondation de l'ovule. Cette première opération terminée, le tout a été placé dans un milieu tel qu'il pût continuer ses fonctions physiologiques et vitales. Ainsi a été obtenue la fécondation artificielle humaine « *in vitro* ». L'ovule fécondé s'est développé et a été maintenu en vie durant vingt-neuf jours.

Quelle valeur a cette expérience ?

Des expériences analogues ont été faites depuis longtemps sur des animaux à sang froid, tels que des oursins et des amphibies. Après la seconde guerre mondiale, la technique biologique permit de répéter cette même expérience sur des animaux à sang chaud ; en particulier, sur des mammifères. On obtenait alors régulièrement la fécondation de l'ovule par l'élément mâle en dehors du corps animal.

La particularité de l'expérience consiste dans le fait qu'elle a été exécutée avec des éléments humains. Mais même de ce point de vue, l'expérience n'est pas nouvelle. En effet, le Dr L. Shettles, de la Columbia University, en Amérique, a publié l'an dernier un ouvrage dans lequel il présente le résultat de ses études sur un millier d'ovules féminins humains, examinés en cinq années de travail. Dans ce livre, contenant de nombreuses photographies, Shettles examine la maturation, la fécondation « *in vitro* », le développement de l'ovule humain jusqu'au stade de trente-deux cellules.

Tels sont les renseignements principaux publiés dans les journaux ces derniers jours.

L'ORIGINE DE LA VIE HUMAINE

Cette expérience a suscité des impressions diverses. Beaucoup ont admiré le progrès de la science, démontré par ladite expérience, et ont envisagé la possibilité de déterminer le sexe, etc. Il s'agit là de réflexions de type plutôt journalistique et destinées à impressionner le public, mais elles n'ont pas de fondement solide. En effet, les spécialistes en la matière ont montré en face de l'expérience une attitude plutôt perplexe et réservée, et certains disent clairement que la perspective d'obtenir une sorte de « grossesse » en dehors de son siège naturel, c'est-à-dire d'amener le développement de l'ovule humain jusqu'à la formation complète d'un être humain « est une pure fantaisie que n'autorisent en rien les résultats de l'expérience ».

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

D'autres ont voulu voir dans les résultats de l'expérience la réponse à un problème philosophique sur l'origine de la vie en général et de la vie humaine en particulier. L'expérience indiquerait que la vie humaine ne provient pas de l'intervention d'un principe supérieur, c'est-à-dire de Dieu, mais de l'union de deux cellules qui s'assemblent en apportant chacune les patrimoines héréditaires du père et de la mère. On a voulu voir là l'origine de la vie par la matière, le matérialisme athée, un antagonisme entre la science et la religion, suivant les slogans en vogue actuellement de la propagande athée antireligieuse menée par certains milieux. On n'a pas manqué de rappeler le cas de Galilée, on a parlé de la « superstition religieuse », etc. On est descendu ainsi nettement sur le plan de la propagande athée en partant de la science expérimentale.

Tout cela est entièrement étranger à la réalité et à la vérité scientifique honnêtement considérée. En effet, à vouloir étudier d'un point de vue philosophique l'expérience du docteur Petrucci, même en admettant qu'elle eût réussi pleinement jusqu'au jour où elle a été interrompue, c'est-à-dire que le premier développement de l'embryon humain *in vitro* fût parfaitement effectué, cela ne prouverait absolument rien contre l'existence de Dieu et contre la religion. L'expérience consiste, en effet, essentiellement en ceci : transporter les éléments germinaux humains masculins et féminins au-delà de leur lieu naturel, les unir et faire développer l'embryon qui en résulte. Mais il ne faut pas oublier que les éléments germinaux ont été extraits du corps humain, où ils étaient nés, et étaient prêts pour la fécondation. La véritable origine de l'embryon développé en dehors du corps humain reste toujours le corps humain, et tout ce qui devait résulter de ce développement doit être attribué aux puissances naturelles qui agissent dans la germination et la naissance régulière des êtres humains. C'est pourquoi, en définitive, le développement de l'embryon dépend toujours des puissances naturelles, même s'il est transporté dans un milieu qui n'est pas naturel, bien que semblable à lui.

D'où l'on voit que l'expérience ne prouve aucunement que d'autres forces, différentes de celles qui agissent communément, provoquent l'origine et le développement de l'embryon humain. Ce n'est pas, en fait, foncièrement nouveau du point de vue scientifique. D'une certaine manière, l'expérience aboutit à des résultats semblables à ceux communément obtenus dans des cas anormaux avec la grossesse extra-utérine ; même en pareil cas, la fécondation et le développement de l'ovule se produisent en dehors du lieu naturel. Aussi est-il illusoire de vouloir déduire de l'expérience en question des arguments contre l'existence de Dieu et la religion, en faveur du matérialisme.

L'expérience n'a rien à voir avec l'existence de Dieu, la religion et le matérialisme philosophique. En réalité donc, si elle est considérée dans son vrai sens scientifique et réel, l'expérience n'a rien à opposer à la religion et à Dieu ; ce sont plutôt certains esprits qui interprètent la science de façon matérialiste et athée, et l'opposent ainsi à la notion de Dieu et à la religion, mais alors, ce n'est pas la science qui est contraire à la religion, mais ceux-là qui utilisent la science contre la religion, sous l'influence de principes théoriques erronés et arbitraires.

L'Eglise et la fécondation artificielle

L'expérience doit être considérée non seulement du point de vue scientifique et philosophique, mais aussi et spécialement du point de vue moral. Or, dans le cas présent, le jugement moral négatif apparaît avec évidence. L'Eglise a toujours été très explicite sur ce point. Le 24 mars 1897, le Saint-Office, répondant à une question sur la fécondation artificielle, jugeait celle-ci illicite, et, deux jours après, Léon XIII approuvait et confirmait cette décision. Le 19 septembre 1949, dans son discours au IVe Congrès international des médecins catholiques, Pie XII condamnait la fécondation artificielle aussi bien en dehors du mariage que dans le mariage. Le Pape disait en effet nettement que « la fécondation artificielle en dehors du mariage est à condamner purement et simplement comme immorale.

« Telle est, en effet, la loi naturelle et la loi positive, que la procréation d'une nouvelle vie ne peut être le fruit que du mariage. Le mariage seul sauvegarde la dignité des époux (principalement de la femme dans le cas présent), leur bien personnel. De soi, seul il pourvoit au bien et à l'éducation de l'enfant.

« Par conséquent, sur la condamnation d'une fécondation artificielle hors de l'union conjugale, aucune divergence d'opinion n'est possible entre catholiques. L'enfant conçu dans ces conditions serait, par le fait, illégitime.

« La fécondation artificielle dans le mariage, mais produite par l'élément actif d'un tiers, est également immorale et, comme telle, à réprouver sans appel (2). »

Le 19 mai 1956, dans son discours au IIe Congrès mondial de la fécondité et de la stérilité, Pie XII repoussait comme immorales et absolument illicites les expériences de fécondation artificielle *in vitro* : « Au sujet des tentatives de fécondation artificielle *in vitro*, qu'il Nous suffise d'observer qu'il faut les rejeter comme immorales et absolument illicites (3). »

La fécondation artificielle humaine *in vitro* est une forme évoluée de la fécondation artificielle ordinaire, ou plus exactement, une forme plus anormale de celle-ci. Les théologiens se sont occupés de cette dernière et l'ont jugée immorale et illicite, suivant les directives du Saint-Siège, en ce sens que l'ordre et la finalité de toute chose doivent être respectés dans le domaine très délicat de la génération humaine. La portée de la transgression en cette matière est encore plus grave si l'on songe que la fécondation artificielle, non seulement ne respecte pas la dignité du corps humain et trouble un ordre naturel sacré, mais encore donne naissance à de nouveaux êtres humains, sans qu'ils aient droit au bien très important de l'éducation, de l'instruction et aux soins de deux personnes, c'est-à-dire du père et de la mère. En effet, nul ne serait vraiment le père, attendu que le rapport de paternité, au sens plein et juridique, n'est pas fondé surtout sur la production des germes d'où provient le nouvel être, mais plutôt requiert un acte générateur humain, c'est-à-dire un acte humain et moral.

Si nous examinons à présent le jugement moral à porter sur la fécondation humaine artificielle *in vitro*, les motifs de condamnation analysés plus haut apparaissent plus graves, car ici il manque encore ce reliquat d'acte générateur que la fécondité artificielle contient. Pour la fécondation artificielle *in vitro*, non seulement la phase initiale est viciée, mais tout le processus, si processus il y a, se développe en dehors de l'ordre et de la finalité qui sont intrinsèques aux forces vitales naturelles et sacrées. Et tout cela demeure vrai, même si l'on parvient à se procurer licitement l'ovule à féconder et le sperme fécondateur, même si du point de vue philosophique on démontrait, comme le croient certains, que dans l'ovule humain il n'existe pas une âme spirituelle humaine dès qu'il est fécondé.

Nous voudrions conclure en soulignant un problème moral qui affecte le fond même de toute cette question : quels que soient les développe-

---

(2) *D. C.*, n° 1054 du 23 octobre 1949, col. 1348-1349.
(3) *D. C.*, n° 1227 du 10 juin 1956, col. 746.

ments de ces études, quelles que soient les nouvelles connaissances qu'on pourrait acquérir sur le fait biologique de la reproduction, tout cela ne pourra jamais signifier détachement et indépendance de Dieu. Au contraire, plus nous saurons de choses, plus nous verrons que quelqu'un, en nous donnant un corps, a conçu un dessein mystérieux, complexe, auquel nous nous sommes toujours conformés, sans même le connaître. Le monde est à Dieu et il le reste, malgré la connaissance que nous en ayons. Il est donc tragique de dire que l'on peut étudier un fait en faisant abstraction de Dieu et des problèmes moraux ou religieux qui s'y rattachent, ne serait-ce que parce qu'il est ridicule de chercher la vérité en prétendant reléguer Dieu dans un coin, comme s'il était un intrus. Voilà bien la première vivisection immorale de l'homme, c'est-à-dire l'aveuglement initial, après lequel il s'imagine avoir trouvé la vie, alors qu'il s'achemine sur les routes de la mort. Même si quelque chose (qui sait ce que peut être cette chose !) a pu vivre dans un « berceau de verre » durant vingt-neuf jours.

ROBERTO MASI.

Surcharge et insuffisance des programmes scolaires

Discours de rentrée de Mgr de Solages à l'Institut catholique de Toulouse (1)

EMINENCE,
MONSEIGNEUR LE CHANCELIER,
MESSEIGNEURS,
MES CHERS COLLÈGUES,
MESDAMES, MESSIEURS,

La croissance accélérée des connaissances humaines dans les quatre derniers siècles a été telle qu'alors qu'au XVIe siècle certains humanistes pouvaient encore, presque légitimement, se vanter de savoir tout ce que l'on savait, il n'existe même plus, depuis le début de ce siècle, de mathématicien possédant l'ensemble des mathématiques. Et pourtant les mathématiques sont la seule discipline où, du fait de leur enchaînement rigoureux, un mathématicien éminent peut « retrouver » avec un crayon et du papier blanc tout ce qu'il a oublié, et peut donc être considéré comme le possédant.

Or, cette accumulation énorme des connaissances humaines n'a pas été sans répercussion sur le programme des classes (j'envisage surtout le cas de l'enseignement secondaire — dit aujourd'hui officiellement du second degré, parce que c'est à ce niveau que le problème est le plus manifeste et le plus difficile à résoudre.) Tout le monde se plaint — sans excepter ceux qui les font ! — de la surcharge des programmes, du « bourrage » des jeunes intelligences.

Il est vrai que les élèves — comme me le disait un jour M. le Recteur — se défendent par la « résistance passive ». Celle-ci aboutit à ce que l'immense majorité des bacheliers ne savent sérieusement plus rien : à vouloir leur imposer de tout savoir, ils finissent par ne plus rien savoir du tout.

Et pourtant, ces mêmes programmes surchargés sont insuffisants. Les « littéraires » ignorent les sciences. Les « scientifiques » ne participent plus à l'humanisme. J'ai plaidé l'an dernier — ici même — pour la synthèse des sciences et de l'humanisme, pour éviter la « rupture de l'unité de la culture en Occident » (2), sans quoi nous risquons d'aboutir à une situation analogue à ce que serait celle de Toulouse s'il y avait deux langues parmi les Toulousains et que la moitié de la population ignore et refuse d'apprendre la langue de l'autre.

Mais plaider pour cette synthèse à l'intérieur d'un même programme, n'est-ce pas réclamer des programmes encore plus chargés ? N'est-ce pas justement pour les alléger — devant cette marée des connaissances — qu'on a morcelé le baccalauréat ? Et vous ne voudriez qu'une ou deux sections au plus !

En définitive, n'est-ce pas la quadrature du cercle : mettre tout dans le même programme, tout en l'allégeant ?

Avant d'envisager ce problème dans sa réalité concrète, proposons-en — pour la clarté — un schéma matériel.

Supposons des boîtes de capacité donnée et des grains d'espèces différentes dont la quantité croît d'année en année. Il est bien évident que nous ne pouvons pas les mettre tous dans la même boîte. Alors, on peut opter pour deux méthodes :

— Mettre chaque espèce dans une boîte différente,

— Diviser les boîtes en casiers et mettre ainsi dans chaque boîte un échantillonnage de tous les grains.

Les programmes, avec leurs horaires non extensibles — ou qui devraient l'être, — sont comme des boîtes. Depuis le début du siècle, on use de plus en plus de la première méthode. Et c'est ainsi que le baccalauréat — et donc les classes qui y préparent — est actuellement morcelé en huit programmes différents au niveau de la classe de première et en cinq au niveau de la classe de philosophie. Je plaide pour qu'on s'inspire davantage de la seconde méthode : une section (ou tout au plus deux) dont le programme comprendrait comme un « échantillonnage » des diverses matières scientifiques et littéraires.

Mais ne serait-ce pas, si l'on veut vraiment ne pas augmenter, et si l'on veut même diminuer, la surcharge des programmes, abaisser le niveau des études, en ne donnant de chaque matière qu'une vue superficielle ? Comment éviter à la fois ces deux dangers : surcharge des programmes, baisse du niveau des études. C'est ce que, l'an dernier, je m'étais presque engagé à traiter devant vous et qui sera le thème de ce discours.

I. COMMENT INTRODUIRE, DANS UN MÊME PROGRAMME, SCIENCES ET CULTURE HUMANISTE SANS A LA FOIS LE SURCHARGER ET ABAISSER LE NIVEAU DES ÉTUDES ?

« En toutes choses il faut considérer la fin. » Que voulons-nous essentiellement ? Donner aux jeunes la culture qui leur permettra de n'être étrangers ni dans le domaine des sciences ni dans celui de l'humanisme et leur fournir les bases de départ qui leur permettront d'apprendre, au fur et à mesure de leurs besoins, ce qu'ils n'auront pas appris en classe.

a) *Ne mettre dans les programmes que l'essentiel.*

Pour atteindre ce but, tout en évitant la surcharge des programmes, il convient d'abord de ne retenir que l'essentiel des disciplines fondamentales, ce qu'elles ont de plus typique.

Cela implique évidemment des choix multiples et délicats qui, comme tout choix, comporte des sacrifices. Il ne peut être question ici que de donner quelques exemples. Je les prendrai volontairement dans les deux domaines des sciences et des lettres.

(1) Texte original. Nous remercions Mgr de Solages de nous l'avoir communiqué.
(2) *D. C.*, n° 1321 du 7 février 1960, col. 177. (*N. D. L. R.*)

En mathématiques, par exemple, il s'agit essentiellement de sensibiliser l'esprit à la nature du raisonnement mathématique et de l'habituer à sa rigueur. Pour cela, il ne semble pas que toutes les branches étudiées dans les sections scientifiques de l'enseignement secondaire soient indispensables. Aussi, l'arithmétique étant apprise dans les basses classes, je ne retiendrai que l'algèbre et la géométrie, avec les éléments de trigonométrie les plus indispensables dans les calculs. Je renverrai délibérément à l'enseignement supérieur et à la préparation aux grandes Ecoles (3) l'arithmétique théorique, la géométrie descriptive et cotée, et l'étude plus poussée de la trigonométrie.

En lettres, pour les langues anciennes, par exemple, pour ce programme essentiel et mis à part l'option dont je parlerai tout à l'heure — quel que soit mon amour du grec, — je me contenterai du latin. L'exercice intellectuel difficile qu'offre l'étude d'une langue ancienne ainsi que la remontée dans le passé qu'elle procure, n'exige pas nécessairement d'en étudier deux, et en connaître une convenablement est d'un profit supérieur à connaître mal deux d'entre elles. Il n'est, de par ailleurs, pas indispensable — pour une langue comme le grec ancien, qu'on ne parlera jamais — de l'apprendre jeune. On n'apprend pas le sanscrit dans les classes, cela n'empêche pas l'existence d'indianisants éminents connaissant mieux la langue qu'un agrégé de lettres le grec ou le latin.

Ce qui ne serait pas appris dans les classes s'apprendrait par la suite, selon les carrières, les besoins ou les goûts de chacun. On serait à pied d'œuvre, l'esprit sensibilisé aux différentes catégories de discipline et possédant des bases de départ, car l'analogie qui existe entre des différents domaines d'une même discipline, entre leurs objets et leurs méthodes notamment, rend bien plus facile l'étude d'un nouveau domaine à celui qui en connaît déjà un. Celui qui a fait sérieusement de l'algèbre et de la géométrie entre de plain-pied dans la géométrie descriptive ou la trigonométrie, cela a un air de famille, alors que celui qui n'a jamais fait que des lettres est totalement décontenancé s'il doit brusquement se mettre aux mathématiques. De même le latiniste — surtout sorti de l'adolescence — abordera le grec sans appréhension.

Rien n'empêcherait d'ailleurs le professeur d'une matière de faire — vers la fin des cours — aux bons élèves (je dis les bons élèves, car les autres ont déjà bien assez à faire avec le programme fondamental) deux ou trois classes pour leur donner, par comparaison, une première idée de ce que peut être quelque autre partie des mathématiques ou quelque autre langue ancienne. Ceci hors programme et uniquement pour la culture.

D'ailleurs, en vue de rendre possible une spécialisation plus précoce — tout particulièrement en des domaines où elle est plus nécessaire, comme les mathématiques, — je verrais assez volontiers la création d'une option selon ce qui se passe de nos jours pour la section A', qui ajoute au programme littéraire de la section A une option mathématique. C'est ainsi qu'au programme fondamental, dont je m'efforce de définir le type, on pourrait ajouter — ouverte aux *bons* élèves — une option de trois heures de cours qui aurait pour but soit d'ajouter un domaine nouveau au programme, comme le grec, soit, au contraire, de renforcer un domaine existant déjà au programme, comme les mathématiques.

b) *N'inscrire au programme qu'une partie des chapitres de chaque discipline.*

Mais ce programme, malgré tout, sera vaste, puisque nous y réunissons l'essentiel des disciplines littéraires et scientifiques. Comment faire pour *ne pas abaisser le niveau des études*, puisque nous ne voulons pas trop charger les élèves ? J'ai déjà prononcé le mot d'échantillonnage. C'est un mot qui suggère la méthode, mais l'exprime mal. Un échantillon, en effet, est petit par rapport à ce dont il est chargé de donner une idée. Ici, au contraire, il doit représenter, par exemple, la moitié de la matière en question.

Il ne s'agit pas, en effet, de réduire la surcharge des programmes en les résumant ou en se contentant de vues superficielles. Le type de cette manière erronée était le programme de mathématiques de la section A, il y a une trentaine d'années. En géométrie, on trouvait cette énormité : « On donnera les formules des surfaces et des volumes *sans démonstration.* » C'était du sous-primaire. Et en algèbre on obligeait les élèves à savoir discuter les fonctions

$$y = \frac{ax + b}{a'x + b'} \text{ et } y = \frac{1}{x}$$

en en traçant la courbe. Ceci, sans que jamais des problèmes, où ces fonctions seraient utilisées, permettent aux élèves de les manier vraiment et de se rendre compte d'où pouvaient bien provenir et à quoi pouvaient bien servir ces formules qui leur apparaissaient étranges. C'était inassimilable. Pour qu'un enseignement soit éducatif, il doit être suffisamment approfondi. Aussi, quand je parle d'échantillonner les programmes, il s'agit d'y pratiquer des coupes courageuses. Quelques exemples le feront comprendre.

La physique des classes de sciences, en seconde, première et mathématiques, comprend cinq ou six gros morceaux : la pesanteur, l'acoustique, l'optique, la chaleur, l'électricité. On n'en donnerait pas des résumés, mais on ne conserverait au programme que deux ou trois de ces cinq morceaux. Ceux-ci seraient étudiés aussi à fond que précédemment. Cependant, pour comprendre, du moins comme on peut le faire à ce niveau, ce que c'est que la physique, son objet, sa méthode, c'est suffisant ; et on est à niveau pour étudier les autres chapitres, le jour où l'on en aura besoin. D'ailleurs, le professeur pourra donner aux bons élèves une idée de ce qu'est un chapitre voisin. C'est ainsi que celui qui a bien compris l'optique peut facilement entrevoir, si on le lui expose en deux ou trois cours, par comparaison, ce qu'est l'acoustique.

On procédera de manière analogue en histoire : une fois le cadre général des événements appris dans le primaire et les basses classes du secondaire, point n'est besoin, pour la culture, d'étudier, avec le même détail, l'ensemble des périodes. Il suffira d'en choisir *quelques-unes* que l'on verra plus à fond, à titre exemplaire. Et dans celles qui seront retenues, on pourra varier l'aspect politique, social, économique, culturel, religieux sur lequel on insistera davantage.

Il resterait à déterminer à quel âge — pratiquement en quelle classe — on abandonnerait ces études fondamentales, pour commencer les spécialisations. Mais ceci est un autre problème, problème de psychologie pédagogique et de nécessité technique, que je ne discuterai pas aujourd'hui. Dans la mesure où c'est compatible avec les nécessités des diverses spécialisations, j'inclinerai à retarder ce passage le plus possible.

Mais il ne suffit point d'esquisser le plan d'une réforme. Il faut se demander aussi par qui elle pourra être réalisée.

II. Qui fera cette réforme des programmes ?

a) *Le système actuel : son incapacité.*

Dans le système actuel, quels que soient les pouvoirs juridiques du ministre de l'Education nationale et du Parlement, le rôle fondamental dans l'organisation des programmes revient à des Conseils composés d'enseignants des diverses spécialités. Je n'hésite pas à dire que ce système est déplorable.

Chaque spécialiste, persuadé de l'importance

(3) Ou à des études personnelles ultérieures pour ceux qui suivraient une autre voie.

primordiale de sa spécialité, en vient à ne plus penser qu'à elle : sa préoccupation est de la défendre et, si possible, de la valoriser, et toute son influence, au sein des Conseils, sera dépensée pour ce seul but.

Un jour, il y a déjà pas mal d'années, où je m'étonnais devant un brillant professeur de lettres du second degré qu'il ne se soit pas insurgé contre cette pulvérisation du baccalauréat en huit sections, et qu'il ait accepté de laisser passer quelque section nouvelle, technique et économique, je crois, il ne contesta pas ma position, mais me dit simplement : « Comme cela, nous gardons au moins une section pour le grec ! »

Ce qui est plus grave, ces spécialistes ne sont pas là à titre personnel, mais comme représentants — le plus souvent élus — des collègues de leur spécialité. Ils se sentent, en quelque manière, responsables devant eux. Alors, les eussiez-vous convaincus que leur position était nuisible aux élèves ou qu'elle ne correspondait plus à l'évolution générale de la civilisation, ils ne peuvent céder : ils perdraient la face... et leur mandat.

Causant de ces questions un jour avec un directeur de l'enseignement, portant de l'eau au moulin, il me dit : « J'attends demain le délégué des professeurs de langues vivantes et, après-demain, celui des professeurs de chimie (à dire vrai, je ne me souviens plus très bien de quelles disciplines il s'agissait). Je sais à l'avance ce qu'ils viennent me demander : l'un, d'augmenter les heures consacrées aux langues, l'autre d'élever le coefficient de la chimie. »

Quand ces divers spécialistes, réunis dans un Conseil, sont chargés d'élaborer un programme, le résultat est proprement effarant.

J'ai assisté, il y a quelques années, au « Conseil supérieur de l'Education nationale », à l'introduction des sciences dans le programme du concours d'entrée à Saint-Cyr. Le général qui représentait le ministre de la Guerre était venu nous en exposer les motifs : avec les armes savantes, nous ne pouvons plus nous contenter, chez les officiers, d'une culture humaniste. Le projet passa par divers stades sur lesquels je ne m'étendrai pas. Finalement, on nous présenta un programme de trente-cinq heures de cours par semaine. Je fis mentalement le calcul suivant : six jours de cours par semaine ; cela fait six heures de cours tous les jours, sauf un qui n'en aura que cinq, et je m'écriais tout haut : « C'est fou ! » Le regretté professeur Polonowski enchaîna : « Mais vous voulez les tuer ! » Personne n'osa nous contredire. Six heures de cours par jour, plus le temps de les étudier, plus celui de faire devoirs et problèmes, plus celui qu'on leur demandera pour lire et pour réfléchir en vue de leur culture. On se demande quand ces pauvres jeunes gens pourront respirer l'air et dormir.

Mais, voilà, il aurait tout fallu remettre en question. C'est la seule objection qu'on osa nous faire. Et les trente-cinq heures furent adoptées ! Si j'avais été ministre de l'Education nationale — à condition, bien entendu, d'être solide en place — j'aurais refusé de signer, tant qu'on ne m'aurait pas présenté un programme réduit de moitié. Mais jamais un Conseil de spécialistes ne serait parvenu à cette réduction.

Alors, me direz-vous, si vous ne voulez pas de spécialistes dans les Conseils chargés d'élaborer les programmes, qu'y mettrez-vous ? Des incompétents ?

b) *Le système efficace : une Commission de sages.*

Evidemment non ! Je songe, selon l'usage des « Commissions royales » des pays du Commonwealth britannique et celui, plus récent, des Commissions de « sages », à une Commission composée de membres de haute culture et expérience, dominant de haut leur propre spécialité et la débordant de beaucoup par une large culture. Ces membres seraient peu nombreux et surtout ne devraient représenter aucun groupe.

Cette Commission commencerait par une large enquête où les compétences universitaires seraient certes interrogées, mais bien d'autres compétences aussi. Dans un second temps, elle élaborerait de larges directives relatives aux programmes et en constituant comme les cadres généraux.

C'est alors seulement qu'on convoquerait les spécialistes en tant que tels, en vue de préciser ce qui remplirait ces cadres. Mais là encore les spécialistes ne feraient que proposer et ne décideraient pas. C'est la Commission de sages qui aurait le dernier mot.

En effet, dans un monde où le développement prodigieux des diverses spécialités et leur multiplication croissante aboutit à morceler indéfiniment les connaissances humaines, ce sont les esprits synthétiques qui, seuls, peuvent réaliser l'harmonie.

Il reste que cette conception suppose que les élèves seront bien convaincus qu'on n'a pas fini ses études quand on sort du collège ou même des facultés, mais qu'au contraire — sous des formes diverses : cours à l'usage des adultes, lectures personnelles, contacts de toutes sortes, selon les besoins professionnels et ses goûts, — on les poursuivra toute sa vie. « On n'a jamais fini d'apprendre », disait Schuman. Et cela vaut des connaissances religieuses comme des autres.

— *Le Treizième Apôtre : saint Martin de Tours*, par Pierre Ladoué. — Un vol. de 196 pages. Editions Mame. Prix : 7,70 NF.

Puisqu'on a commencé les fêtes du centenaire et que le vent est à l'Europe, relisons la vie de celui qui fut l'un des fondateurs de la chrétienté d'Occident. Le geste charitable du soldat est connu et garde sa force d'exemple. Il est suivi de beaucoup d'autres qui n'eurent pas moins de rayonnement. Martin est l'initiateur de la vie monastique en Occident (Ligugé et Marmoutier) ; il est évêque, mais aussi missionnaire ; entre les tribus et les peuples, il est l'homme de la paix, et sa route est jalonnée de prodiges. L'Europe du XXe siècle a besoin de la protection de ceux qui, les premiers, ont labouré et semé.

— *Le Message spirituel de saint François d'Assise dans ses écrits*, par le P. Willibrord, Capucin. — Un vol. de 368 pages. Editions Notre-Dame de la Trinité, Blois.

Voici donc les écrits — les authentiques et les douteux dûment répertoriés — du Poverello. Les amis de saint François se réjouiront de pouvoir parcourir ces pages qui constituent bien son message spirituel : les Règles, le testament, les admonitions, les lettres, office de la Passion, louanges, cantiques, salutations, prières, etc. L'auteur y a ajouté une introduction, une longue table analytique — plus de la moitié du volume — et diverses tables. On pourra ainsi méditer avec un saint et puiser à même sa source cet esprit franciscain qui demeure une des richesses de l'Eglise.

— *Lettres sur la prière*, par Henri Caffarel. Collection « L'Anneau d'Or ». — Un vol. de 208 pages in-16 jésus. Broché, sous cellophane, prix : 7,80 NF. Aux Editions du Feu Nouveau, Paris.

Voici un recueil de cinquante lettres écrites à des laïcs pour les initier à la prière et les guider sur la route difficile et montante. Dans leur brièveté, ces lettres révèlent une grande connaissance des hommes et des femmes d'aujourd'hui, leur présentant une doctrine riche de substance spirituelle, en une langue vive, stimulante pour le cœur et l'esprit. L'auteur s'adresse aux adultes, mais les jeunes y trouveront non moins d'intérêt. Ecrites à des laïcs, ces lettres seront lues avec le même profit par les prêtres et les religieux.

— *L'Harmonie du couple humain*, par Marc Oraison. Préface de Maurice Montaclair. — Un vol. 14 × 19 cm, de 104 pages. Prix : 3,45 NF. Les Editions Ouvrières, Paris.

M. l'abbé Marc Oraison a le grand mérite de poser les questions avec netteté pour y répondre sans ambiguïté. Sans vouloir donner des recettes, il situe la vie dans une perspective de foi. Le couple humain y trouve ses véritables dimensions, dans la société, dans l'Eglise, en Dieu, hier, aujourd'hui et demain. Ces pages veulent aider chacun dans son comportement personnel et dans la découverte — ou la redécouverte — d'une vie de foyer fidèle à sa vocation de chrétien.

Événements et Informations

Novembre 1960

M. 29 NOV. — A L'ÉTRANGER. — A *Caracas* (*Venezuela*), le président Bétancourt reproche aux communistes et à leurs alliés de vouloir établir au Venezuela un régime castriste ; les troubles fomentés par eux ont fait jusqu'ici 5 morts et une centaine de blessés.

M. 30 NOV. — A *Epinal*, Mgr Brault, évêque de Saint-Dié, assisté de Mgr Blanchet et de Mgr Pirolley, donne la consécration épiscopale *à Mgr Bontems*, nouvel évêque de *Saint-Jean de Maurienne*, en présence des autorités civiles et d'une dizaine d'évêques.

— A *Paris*, l'Union des Caisses des *Allocations familiales* annonce qu'elles ont versé en un an 555 milliards d'anciens francs à 2 799 083 familles, ayant en charge 6 840 765 enfants.

— A *Grenoble*, une deuxième pile atomique, « Siloë », va être mise en service à côté de « Mélusine » ; elle aura sept à huit fois sa puissance.

— Le *Journal Officiel* publie une ordonnance et un décret du 29 novembre 1960, modifiant et complétant le code des débits de boisson et des mesures de *lutte contre l'alcoolisme*, et d'autres textes pris en application de la loi du 30 juillet 1960.

A L'ÉTRANGER. — Au *Congo*, le colonel Mobutu accuse l'O. N. U. de s'être prêtée à l'évasion de M. Lumumba, dont on ne retrouve pas la trace.

— En *Yougoslavie*, le maréchal *Tito* a annoncé une nouvelle Constitution pour le pays, où sera renforcé l'esprit du communisme et où l'Etat s'effacera devant lui.

— A la *Nouvelle-Orléans* (*Etats-Unis*), les élèves blancs boycottent les écoles intégrées qui n'atteignent plus le quorum nécessaire à leur fonctionnement.

— En *Argentine*, tentatives d'insurrection vite réduites par l'armée, à Rosario et dans le nord du pays, où les péronistes sont nombreux. On compte 10 morts et une cinquantaine de blessés.

— A *Caracas* (*Venezuela*), annonce de nouvelles fusillades dans la ville où les perquisitions ont fait découvrir des armes chez les étudiants et dans les bureaux d'un journal communiste.

Décembre 1960

J. 1er DEC. — A *Paris*, ouverture d'une Conférence internationale, qui doit durer trois jours et qui portera sur la « *Guerre politique des Soviets* ».

— A *Arras*, l'évêque du diocèse, *Mgr Victor Perrin*, a été nommé par Bref apostolique assistant au trône pontifical.

— A *Paris*, annonce de la mort du *professeur Louis Bazy*, membre de l'Académie de médecine, membre de l'Académie des sciences depuis 1952, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Auteur de plus de 300 publications sur la chirurgie clinique et opératoire, la bactériologie, et promoteur de la vaccination antitétanique chez l'homme, il était commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 et officier de l'Ordre de Léopold de Belgique.

A L'ÉTRANGER. — A *Ceylan*, entrée en vigueur de la *loi de prise en charge des écoles*, à laquelle se sont opposés non seulement les catholiques, mais toutes les communautés religieuses du pays. Mouvements populaires pacifiques de protestation dans différentes régions de l'île ; certaines écoles sont occupées par les parents ; la plupart des écoles catholiques sont désertées par les enfants. La hiérarchie catholique a fait savoir qu' « elle ne pouvait accepter aucune proposition susceptible de faire violence aux croyances et aux devoirs des catholiques » et qu'elle réprouvait « tout acte de violence qui pourrait être commis au cours des manifestations propres à assurer le respect des droits démocratiques lésés par cette législation ».

— *Moscou* annonce la mise sur son orbite d'un troisième « *navire cosmique* » ; il pèse 4,5 tonnes et porte dans son sein deux chiennes, des insectes et des plantes.

— A *Lisbonne*, répondant à l'agitation de l'O. N. U. autour de son pays, *M. Salazar* déclare : « Ceux qui veulent émanciper l'Afrique portugaise arrivent trop tard, c'est déjà fait. »

— A *Saint-Sébastien*, l'évêque, *Mgr Font Andreu*, met en garde prêtres et fidèles contre une campagne de signatures, organisée en pays basque, par un groupe du clergé demandant la publication de la lettre des prêtres basques (*D. C.*, 1960, col. 1137).

— A *Moscou*, fin de la *Conférence au « Sommet » du bloc communiste ;* un communiqué laconique ne laisse rien transparaître des positions respectives de Pékin et de Moscou.

— Au *Congo*, on annonce que *M. Lumumba* se serait réfugié à Luluabourg, sous la protection des troupes ghanéennes.

— A *Mexico*, clôture de la *Semaine interaméricaine d'Action catholique ;* elle a réuni 300 délégués de 20 nations différentes ; son thème était : « L'affrontement aux problèmes apostoliques de l'Amérique. » La presse, le cinéma, la télévision y ont été spécialement étudiés.

V. 2 DEC. — A *Paris*, le Comité des « *Goncourt* » reçoit de son lauréat, *Vintila Horia*, une lettre par laquelle il renonce à son prix, ne voulant pas, dit-il, que la polémique engagée contre lui puisse rejaillir sur la Société.

— Un article très documenté de *M. Dominique Daguet*, que publie *La France catholique*, montre *l'enseignement supérieur* en plein développement. Pour l'année en cours, 1960-1961, 243 000 jeunes gens et jeunes filles étudient dans les Facultés et les grandes Ecoles ; parmi eux, on compte 49 000 boursiers ; 9 870 maîtres de tous grades leur dispensent l'enseignement. Les prévisions font attendre, pour 1970, 650 000 étudiants ; 25 000 maîtres seront nécessaires pour leur formation ; pour y parvenir, il faudra créer chaque année 1 500 nouveaux postes d'enseignants. En 1960, 10 nouvelles Facultés des sciences ont été « lancées » en province : Marseille, Bezançon, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse ; quatre autres sont en construction à Paris (Halle aux vins), Bordeaux, Orsay, Reims ; quatre collèges scientifiques universitaires ont vu le jour : Perpignan, Angers, Tours, Mulhouse ; dix autres sont en construction : Pau, Le Mans, Limoges, Brest, Orléans, Rouen, Chambéry, Amiens, Saint-Etienne, Metz. Quatre Facultés de médecine vont être édifiées à Clermont-Ferrand, Nantes, Rennes, Strasbourg ; une Faculté des lettres, à Clermont-Ferrand. En 1961, 46 milliards seront consacrés à édifier et à bâtir de nouveaux établissements.

A L'ÉTRANGER. — *L'Osservatore Romano* annonce la signature d'un accord entre le Saint-Siège et la *République du Paraguay*, sur la juridiction militaire et l'assistante religieuse aux forces armées.

— Au *Congo*, le *président Kasavubu* expulse du pays les représentants de Nasser, qui soutenaient trop ouvertement son adversaire, M. Lumumba. Accusée d'avoir inspiré cette décision, la Belgique voit ses avoirs nationalisés en Egypte. M. Lumumba est arrêté et incarcéré au camp de Thysville.

— A *Washington*, le premier ministre désigné par le président Kennedy est *M. Nennen Williams*, nommé secrétaire pour l'Afrique. On y voit le souci primordial du président de suivre de près les événements d'Afrique.

S. 3 DEC. — *La Croix* publie un appel du *cardinal Feltin*, à l'occasion du *Dimanche pour la paix*, organisé le 11 décembre par « *Pax Christi* ». Il insiste sur l'urgence d'aider les pays sous-développés, sous peine d'effondrements et de catastrophes qui risquent d'atteindre le monde entier.

A L'ÉTRANGER. — *L'Osservatore Romano* annonce, au Soudan : 1° l'érection du vicariat apostolique d'*El Obeid*, avec des territoires détachés du vicariat de Khartum ; 2° le transfert à ce nouveau siège de *Mgr Edouard Mason*, évêque titulaire de Rusicade et vicaire apostolique de Bahr-el-Ghazal ; 3° le transfert de *Mgr Ireneus Dud*, évêque titulaire de Barcusus et vicaire apostolique de Rumbek, au vicariat de *Bahr-el-Ghazal ;* 4° la nomination de *l'abbé Lino Tiboi*, du clergé autochtone, comme administrateur apostolique du vicariat de *Rumbek*.

— A *Moscou*, annonce de l'échec de la récupération du troisième « *vaisseau cosmique* » ; il s'est désintégré lors de son retour dans l'atmosphère et est perdu corps et biens. Il devait précéder l'envoi d'un équipage humain.

— A l'*U. N. E. S. C. O.*, en 1961, l'aide technique pour l'éducation des pays nouveaux s'élèvera à 12 200 000 dollars : 1 500 000 pour l'Afrique ; 2 500 000, pour l'Asie ; 1 300 000, pour l'Amérique latine ; 816 000, pour les Etats arabes ; 300 000, pour l'Europe. De plus, 400 experts seront envoyés en mission dans le monde.

— A l'*O. N. U.*, le représentant des Nations Unies pour la *Hongrie, sir Leslie Munro*, proclame l'échec de sa mission et démontre que la Hongrie est sous domination étrangère.

— A *Bruxelles*, protestation énergique de la Belgique contre la saisie des avoirs belges en Egypte.

— La revue anglaise *The Tablet* donne ces chiffres sur la *pratique religieuse en Italie*, d'après le professeur Maltarello, président de l'Action catholique italienne : 56 % des Italiens n'iraient pas à la messe ; 30 % de temps en temps, et seulement 14 % régulièrement. Cependant, 81 % ont chez eux des objets de piété ; 83 % reçoivent volontiers le prêtre ; 71 % ne mettent aucun obstacle à la pratique de leur famille ; 96 % des enfants sont baptisés ; 78 %, confirmés ; 77 % font leur première communion ; 66 % vont au catéchisme.

— Continuant à étudier dans *Ecclesia* la sociologie religieuse des vocations en *Espagne*, l'*abbé Jésus Iribarren* note que 1 238 novices dans l'année sont venus de la campagne et 1 270 de la ville, à peu près donc à égalité. En 1958-1959, les vocations par état de familles donnent les chiffres suivants : 844 sont des fils uniques ; 4 593, de familles à deux enfants ; 6 788, à trois enfants ; 6 661, à quatre enfants ; 5 579, à cinq enfants ; 4 018, à six enfants ; 2 551, à sept enfants ; 4 118, à huit enfants et davantage.

— L'Agence *Fides* donne un aperçu de la progression catholique en Asie non communiste, dans les territoires dépendant de la sacrée congrégation de la Propagande, qui ne représentent que 38 % des catholiques de l'Asie ; *Asie Sud :* en 1949, 3 907 816 catholiques ; en 1959, 5 161 874 (737 259 à Ceylan ; 4 120 054, en Inde ; 304 561, au Pakistan) ; *Asie Sud-Est :* en 1949, 1 826 089 catholiques ; en 1959, 3 544 044 (183 713 en Birmanie ; 59 958, à Bornéo Nord ; 52 632, au Cambodge ; 1 176 693, en Indonésie, 23 764, au Laos ; 151 565, en Malaisie ; 69 603, en Nouvelle-Guinée ; 490 081, aux Philippines ; 109 717, en Thaïlande ; 1 226 318, au Viet-Nam-Sud) ; *Asie Est :* en 1949, 320 445 catholiques ; en 1959, 990 025 (413 485 en Corée du Sud ; 146 464, à Hong-Kong ; 266 262, au Japon ; 163 814, à Formose). En tout : 6 054 350 catholiques en 1949 ; 9 695 943, en 1959.

— Le bulletin *Notes et études documentaires* (édité par le secrétariat général du gouvernement), n° 2 723, publie le texte de la *Constitution tchécoslovaque* du 11 juillet 1960. Nous y relevons ce qui suit : Art. 24, § 3. L'ensemble de l'éducation et tout l'enseignement reposent sur une conception scientifique du monde et sur une liaison étroite de l'école avec la vie et le travail du peuple. — Art. 32, § 1. La liberté de religion est garantie. Chacun peut confesser une foi religieuse quelconque, ou être sans confession, et pratiquer des actes religieux dans la mesure où ils ne contreviennent pas à la loi ; § 2. La foi ou la conviction religieuse ne peuvent pas servir de prétexte à quiconque pour refuser d'accomplir les devoirs civiques qui lui sont fixés par la loi.

D. 4 DEC. — A la *Madeleine*, à *Paris*, fête annuelle de la *Propagation de la foi*. Le *R. P. Quéguiner*, supérieur général des Missions-Etrangères de Paris, prêche sur ce thème : « L'avenir du monde dépend de la Chine ».

— *Les Cahiers français* (n° 57) annoncent que M. Roger Moris, secrétaire général pour les Affaires algériennes, a présenté un bilan de la *promotion musulmane en Algérie*. Actuellement, il y a en Algérie 36 000 fonctionnaires musulmans. Récemment, 2 500 titulaires et 6 000 contractuels ont été nommés et 2 000 sont en instance de l'être. Aux postes de haute responsabilité, on enregistre 144 nominations très récentes et 28 sont en instance de nomination. Il s'agit de fonctionnaires au Conseil d'Etat, à la Cour des comptes, dans le corps préfectoral ou aux Affaires étrangères.

A L'ÉTRANGER. — *L'Osservatore Romano* annonce les transferts de : *Mgr François-Emile Cléret de Langavant*, de la Congrégation du Saint-Esprit, évêque de *Saint-Denis de la Réunion*, au siège titulaire de Mactaris ; *Mgr Georges Guibert*, de la même Congrégation, évêque titulaire de Dices et auxiliaire de Dakar, au siège résidentiel de *Saint-Denis de la Réunion*.

— Au *Conseil de sécurité des Nations Unies*, le « veto » soviétique fait opposition à l'admission de la *Mauritanie* dans l'organisme.

— En *Sarre*, aux *élections* du Lanstag, les démocrates-chrétiens perdent 3 sièges, mais se maintiennent en tête, avec 36,6 % des voix et 19 sièges ; les socialistes progressent avec 30 % des voix et 16 sièges ; les démocrates obtiennent 13,8 % des voix et 7 sièges ; le parti populaire : 11,4 % des voix et 6 sièges ; l'Union démocratique allemande : 5 % des voix et 2 sièges.

L. 5 DEC. — A l'*O. N. U.*, s'ouvre le débat sur l'Algérie ; la France, qui veut souligner par ce geste l'incompétence de l'Assemblée, est absente, après avoir déclaré qu'elle tiendra pour nulles et

non avenues toutes les décisions quelles qu'elles soient.

— A la reprise du « *procès des barricades* », on constate l'absence de cinq des inculpés : Lagaillarde, Susini, Demarquet, Ronda et Féral.

— Après le désistement de *M. Vintila Horia*, les « *Goncourt* » décident de ne pas accorder de prix cette année. Par contre, ils attribuent le *prix « Interallié »* à deux lauréats : *Henri Muller*, pour *Clem*, et *Jean Portelle*, pour *Janitzia*.

A L'ÉTRANGER. — Le président du Katanga, *M. Tshombé*, est à *Bruxelles* pour négocier des accords, tandis que le Ghana, qui rend la Belgique responsable de ses déboires au *Congo*, rompt les relations avec elle.

— Au *Laos*, la guerre s'étend. Vientiane a reçu ses premiers armements soviétiques par pont aérien.

— A *Londres*, Mgr Ramsey, archevêque anglican d'York, et Mgr Heenan, archevêque catholique de Liverpool, ont dit, à la télévision, les espoirs qu'a fait naître la *visite du Dr Fisher au Pape*.

— En *Hongrie*, annonce de la condamnation à cinq ans de prison et sept ans d'interdiction de droits civiques d'un prêtre catholique hongrois ; c'est le cinquième en deux mois.

— En *Rhodésie-Nyassaland*, crainte de rupture de la Fédération créée le 1er août 1953. M. Macmillan a pris lui-même l'affaire en main pour tenter une conciliation.

M. 6 DEC. — Au « *procès des barricades* », des mandats d'arrêt sont lancés contre quatre des fugitifs et la levée de l'immunité parlementaire de M. Lagaillarde est demandée. L'un des avocats, M. Tixier-Vignancour, se rend à Madrid pour tâcher de rejoindre les inculpés.

— A la *Chambre*, la censure n'ayant obtenu que 215 voix, la force de frappe est définitivement adoptée.

— La *sacrée congrégation des Rites* commence l'examen des écrits, première étape vers la béatification, du *P. Jean-Louis Peydessus*, fondateur des Missionnaires du Sacré-Cœur de Lourdes ou Pères de Garaison. Né le 25 août 1807, dans les Hautes-Pyrénées, ordonné prêtre en 1830, le P. Peydessus mourut le 13 février 1882, après avoir dirigé son Institut pendant trente-cinq ans.

— Dans une réponse à M. Caillemer, qui avait demandé quels sont actuellement les *Etats membres de la Communauté*, dite rénovée, le secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté fait connaître (*Journal Officiel*, n° 99 A. N., du 6 décembre 1960, page 4 324, question 7301), « qu'en application de l'article 76 de la Constitution de 1958, 12 territoires d'outre-mer avaient opté pour le statut d'Etats membres de la Communauté ». Depuis l'accès de ces Etats à l'indépendance, « *Madagascar*, la *République Centrafricaine*, le *Congo*, le *Gabon*, le *Tchad* ont conclu avec la France des accords définissant les conditions de leur participation à la Communauté et les modalités de leur coopération avec la France » ; « depuis l'éclatement du Mali, le *Sénégal* est subrogé à la Fédération du Mali, *qua in parte*, dans les droits et obligations résultant des accords franco-maliens du 22 juin 1960 ; la *République du Mali* (ancienne République soudanaise) estime que ces accords sont devenus caducs à son égard tant en ce qui concerne la Communauté que la coopération avec la France ; aucun accord de participation à la Communauté et aucun accord de coopération avec la France n'ont été négociés avec la *Côte-d'Ivoire*, le *Dahomey*, le *Niger*, la *Haute-Volta* et la *Mauritanie* ».

A L'ÉTRANGER. — A *Moscou*, le communiqué final de la Conférence au « Sommet » communiste donne un vrai programme de la politique étrangère communiste. En particulier, la France y est attaquée sur le problème d'Algérie et la Yougoslavie dénoncée comme traître au marxisme-léniniste.

— A *Belgrade*, retour de *Mgr Ujcic*, archevêque de la ville, rentrant de Rome. La presse voit dans ce voyage quelque rapport avec les efforts tentés récemment en vue d'une amélioration des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

M. 7 DEC. — A la *Chambre*, débat sur l'*Algérie*. M. Debré expose le double objet du référendum : approuver le principe de l'autodétermination, ériger une « collectivité territoriale », conformément à l'article 72 de la Constitution. Il insiste sur les précautions qui seront prises pour que les Français ou optants pour la France ne soient pas lésés dans leurs intérêts.

— *Mgr Elie Vandewalle*, évêque titulaire d'Olbia, auxiliaire de Versailles, victime d'un accident de la route, hier, à Etampes, succombe à ses blessures. Voir sa biographie dans la *D. C.*, 1958, col. 1408.

A L'ÉTRANGER. — A *Damas*, alors qu'il était reçu par le patriarche orthodoxe d'Antioche, le *patriarche Alexis* de Moscou fait une déclaration en faveur de l'unité ; mais il dit tout effort inutile si le Pape ne traite pas avec les autres partriarches chrétiens sur un pied d'égalité. (Cf. *D. C.*, n° 1 344, col. 100, [note 2].)

— A *La Havane* (*Cuba*), en huit jours 63 bombes ont éclaté dans les lieux publics ; on y voit une recrudescence de l' « anticastrisme ». Les castristes, eux, ont fait exploser une bombe dans une église.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination de l'*abbé Simon Nzita*, du clergé autochtone, comme évêque titulaire de Gindarus et auxiliaire de Mgr Van den Bosch, évêque de *Matadi* (*Congo*).

J. 8 DEC. — A l'*Assemblée nationale*, le débat sur l'Algérie, qui ne devait pas être suivi d'un vote, a déchaîné une joute oratoire de dix-neuf heures, très vive et coupée d'incidents violents. La résistance au référendum y a donné ses arguments. Le ministre de l'Algérie, dont la réponse voulait être apaisante, a assuré que : « Ceux qui voudront rester Français auront satisfaction. »

— L'*Assemblée nationale*, par 424 voix contre 21, lève l'immunité du député *Lagaillarde*, que son avocat, M. Tixier-Vignancour, n'a pu convaincre, à Madrid, de se représenter devant le tribunal.

A L'ÉTRANGER. — A *Vandenberg* (*Californie*), lancement réussi du satellite *Discover XVIII*. Il fait le tour du monde en quatre-vingt-quatorze minutes ; apogée : 720 kilomètres, et périgée : 240 kilomètres. Entre autres choses, il emporte des éléments de cellules humaines et doit être récupéré.

— Au *Laos*, annonce d'un coup de force à Vientiane, contre les éléments de gauche du gouvernement, favorables au Pathet Lao, et d'un débarquement phoumiste sur les arrières des gouvernementaux.

— *L'Osservatore Romano* annonce l'*institution de la hiérarchie épiscopale au Viet-Nam*, par S. S. le Pape Jean XXIII. Les dix-sept vicariats apostoliques sont élevés au rang de diocèses ; trois nouveaux diocèses sont érigés. Trois provinces ecclésiastiques sont créées : *Hanoï*, métropole, ayant pour suffragants les diocèses de Langson, Haïphong, Bac-Ninh, Hung-Hoa, Thaï-Binh, Bui-Chu, Phat-Diem, Than-Hoa et Vinh ; *Hué*, métro-

pole, ayant pour suffragants les diocèses de Quinhon, Nhatrang et Kontum ; *Saigon*, métropole, ayant pour suffragants les diocèses de Dalat, My-Tho, Vinh-Long, Cantho et Long-Xuyen. Les nouveaux diocèses de *Dalat* et *My-Tho* sont érigés avec des territoires détachés de l'archidiocèse de Saigon et du diocèse de Kontum ; celui de *Long-Xuyen*, avec des territoires détachés du diocèse de Cantho. — Voici les titulaires des nouveaux diocèses (entre parenthèses, leur dernière charge ; v. a. : vicaire apostolique ; adm. ap. : administrateur apostolique) : 1° archidiocèses métropolitains : *Hanoï : Mgr Joseph-Marie Trinh-nhu-Kué* (v. a.) ; *Hué : Mgr Pierre Ngo-Dinh Thuc* (v. a. de Vinh-Long), cependant que *Mgr Jean-Baptiste Urrutia* (v. a. de Hué) est transféré du siège épiscopal titulaire d'Isauropolis au siège archiépiscopal titulaire de Carpathus ; *Saigon : Mgr Paul Nguyen-Binh* (v. a. de Cantho) ; 2° diocèses : *Langson : Mgr Vincent Pham-Van-Du* (adm. ap.) ; *Haïphong : Mgr Pierre Khuat-Van-Tao* (adm. ap.) ; le même est nommé administrateur apostolique de *Bac-Ninh ; Hung-Hoa : Mgr Pierre Nguyen-Huy-Quang* (adm. ap.) ; *Thaï-Binh : Mgr Dominique Dinh-Duc-Tru* (adm. ap.) ; *Bui-Chu : Mgr Joseph Pham-Nang-Tinh* (adm. ap.) ; *Phat-Diem : Mgr Paul Buichu* (adm. ap.) ; *Than-Hoa : Mgr Pierre Pham-Tan* (adm. ap.) ; *Vinh : Mgr Jean-Baptiste Tran-Huu-Duc* (v. a.) ; *Quinhon : Mgr Pierre-Marie Pham-ngoc-Chi* (v. a. de Bui-Chu, empêché de remplir sa charge ; adm. ap.) ; *Nhatrang : Mgr Marcel Piquet* (v. a.) ; *Kontum : Mgr Paul Seitz* (v. a.) ; *Dalat : Mgr Simon Hoa-Nguyen-Van Hien* (v. a. de Saigon) ; les abbés suivants sont nommés évêques : *Joseph Tran-Van Thien : My-Tho ; Antoine Nguyen-Van Thien : Vinh-Long ; Philippe Nguyen-Kim-Dien : Cantho ; Michel Nguyen-Khac-Ngu : Long-Xuyen.*

V. 9 DEC. — En *Algérie*, à l'aérodrome d'Aïn-Temouchent, près d'Oran, arrivée du *général de Gaulle*, qui commence sa visite algérienne. Le F. A. F. a donné l'ordre de grève générale. Des manifestations pour l'Algérie française se sont déroulées à Alger, 400 arrestations, et à Oran.

— Le *Journal Officiel* donne aujourd'hui le texte de la question qui sera soumise au référendum du 8 janvier 1961 ; il faudra se prononcer par *oui* ou *non* sur le projet de loi « concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination ».

A L'ÉTRANGER. — Au *Congo*, les forces de l'O. N. U. sont en train de se désagréger. Déjà, l'Egypte et la Yougoslavie ont retiré leurs troupes d'une façon spectaculaire, accusant le commandement des Nations Unies de partialité ; eux-mêmes, il est vrai, faisaient campagne pour Lumumba.

— A l'*O. N. U.*, la Belgique attaque durement le rapport Dayal sur le Congo. Elle déclare que le retour des cadres belges répond aux vœux des Congolais et que le gouvernement de Lumumba lui-même avait ordonné aux fonctionnaires belges de regagner leurs postes.

— Au *Laos*, le capitaine Cong Lee, éliminé de Vientiane durant quelques heures, a repris le contrôle de la ville, sans pouvoir réduire les troupes rebelles, qui reçoivent des renforts de parachutistes du général Phoumi.

S. 10 DEC. — En *Algérie*, après l'Oranie, le *général de Gaulle* visite le territoire d'Alger, l'école militaire de Cherchell et les corps constitués. Partout, la même atmosphère tendue ; l'ordre de grève générale est prolongé, les manifestations se renouvellent.

— A *Dakar, Mgr Marcel Lefebvre*, archevêque, ancien délégué apostolique pour toute l'Afrique de langue française, et appartenant à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, vient d'être élevé à la dignité d'assistant au trône pontifical, en récompense de ses longs services.

— La *Semaine religieuse de Paris* signale que dans une réponse à M. Crucis, que publie le *Journal Officiel* (A. N., n° 75, du 29 octobre 1960, question 6963, page 2965), le ministre de l'Education nationale fait connaître que « la rémunération des maîtres agréés de l'*enseignement privé* en exercice dans les classes sous contrat simple est alignée sur le traitement servi aux maîtres de l'enseignement public de la catégorie correspondante. Les intéressés perçoivent donc, à ce titre, le traitement budgétaire, l'indemnité de résidence et, éventuellement, le supplément familial de traitement afférents à leur indice ».

A L'ÉTRANGER. — Au *Laos*, désespérant de pacifier son pays, et pris entre le Pathet Lao, le capitaine Cong Lee et le général Phoumi, le prince *Souvanna Phouma*, premier ministre, découragé, se réfugie au Cambodge.

— Au *Conseil de sécurité*, trois pays sont élus membres non permanents ; ce sont la R. A. U., le Chili et la Turquie.

— La revue *Commentarium pro religiosis* publie le décret de la sacrée congrégation des Religieux, daté du 9 novembre 1959, donnant l'approbation définitive du Saint-Siège à l'*Institut des sciences et lettres Sainte-Claire*, fondé à Naples par les Frères Mineurs.

D. 11 DEC. — En *Algérie*, après les Européens, les musulmans entrent dans l'émeute et les deux communautés s'affrontent ; premier bilan : 65 morts et 2 000 blessés.

A L'ÉTRANGER. — De *Washington*, annonce de la récupération en plein vol, à 3 000 mètres d'altitude, de la capsule du satellite « Discoverer XVIII », lancé le 8 décembre dans l'espace.

— Le bulletin *Informations*, des *Salésiens de Don Bosco*, annonce le départ de Turin, le 8 octobre dernier de la 86e expédition salésienne depuis 1875 pour les missions. 132 Salésiens (15 prêtres, 97 clercs, 20 coadjuteurs) et 40 Sœurs salésiennes ont reçu la croix missionnaire des mains de Don Ziggiotti, recteur majeur de la Société. Depuis Don Bosco, 7 530 Salésiens et 3 340 Sœurs salésiennes sont partis évangéliser les païens.

L. 12 DEC. — A *Alger*, les manifestations des musulmans se poursuivent. Après trois jours d'émeutes, il y aurait 90 morts. 18 régiments renforcent les C. R. S. et les gendarmes. Très affecté par ces événements, le *général de Gaulle* renonce à poursuivre son voyage et rentre à Paris.

— A l'Académie des *sciences morales et politiques*, élection de *M. Louis Armand*, par 22 voix sur 38 votants. Sa carrière est celle d'un grand technicien, haut fonctionnaire. Il remplace *M. Paul Gauthier.*

A L'ÉTRANGER. — En *Hollande*, au nord-est du pays, le long de la frontière allemande, découverte d'un gisement de gaz naturel.

— Au *Congo*, les contingents du Maroc et de la Guinée sont retirés à leur tour par leur pays.

— En *Rhodésie-Nyassaland*, la Conférence réunie pour trancher les différends qui séparaient ces deux pays confédérés, et resserrer leurs liens, aboutit à un échec ; ce qui fait craindre la sécession.

— *L'Osservatore Romano* annonce l'érection du nouveau diocèse de *Ciudad Valles* (*Mexique*) avec des territoires détachés des diocèses de San Luis Potosi et de Huejutla, et rendu suffragant de Monterrey.

M. 13 DEC. — A *Alger*, retour au calme, sauf dans la casbah encore contrôlée par la troupe ; des mandats d'arrêt ont été lancés contre les chefs du F. A. F. A *Bône* et *Oran*, les manifestations continuent ; 30 blessés à Oran ; 8 morts, dont 2 Européens à Bône, et 31 blessés. L'autorité militaire annonce la capture de meneurs F. L. N. descendus des djebels pour lancer les manifestations.

— A l'*U. N. E. S. C. O.*, l'Assemblée adopte une résolution sur l'accession des peuples coloniaux à l'indépendance. La France, la Grande-Bretagne et le Canada se sont abstenus.

— A Orly, retour du *général de Gaulle*. Décidé à poursuivre sa politique, il écrit à M. Joxe, ministre de l'Algérie : « Assurer la coopération des communautés et s'opposer à tous ceux qui l'empêchent. »

A L'ÉTRANGER. — Au *Laos*, la scission est consommée entre Vientiane et Louang-Prabang. Un gouvernement temporaire révolutionnaire est formé par le prince Boun Oum, avec vice-présidence du général Phoumi, par ordonnance royale.

— La revue *Missi*, d'après l'*Annuaire des Missions de Belgique*, note l'importance de la progression des missionnaires belges, hommes et femmes. Ils étaient 7 731 en 1956 ; ils sont 9 930 en 1960. Les quatre groupes les plus nombreux sont : les Pères de Scheut, les religieuses de Saint-Augustin, les Pères Blancs et les Jésuites.

— La revue *Missioni*, dans une enquête sur la *Nigeria*, fait ressortir son état de civilisation relativement aux autres pays du monde noir. A Ibadan, l'Université, riche de 250 000 volumes, compte 1 025 inscrits ; 5 000 autres étudiants poursuivent leur formation en diverses Facultés étrangères. Dans l'enseignement, on compte : 2 500 000 élèves dans le primaire ; 22 000, dans les écoles normales ; 90 000, dans le secondaire et le technique. Les seules écoles catholiques instruisent 900 000 élèves. Du point de vue religieux, les catholiques sont un peu plus de 2 000 000 ; les protestants, le million ; les musulmans, 17 millions ; le reste, sur 32 à 36 millions, est païen.

M. 14 DEC. — A *Tours*, commémoration du centenaire de la découverte du tombeau de *saint Martin*. Cérémonie à la basilique, sous la présidence de Mgr Ferrand, archevêque de Tours ; messe par Mgr Robin, évêque de Blois ; allocution par Mgr Goupy, évêque coadjuteur de Blois.

— En *Algérie*, le bilan définitif des émeutes des 10-12 décembre, communiqué par M. Coup de Fréjac, porte à 118 le nombre des morts et celui des blessés sérieux à 470.

— A *Paris*, vingt sénateurs musulmans décident de ne pas participer au débat sur l'Algérie et demandent une enquête sur les responsabilités de la fusillade.

— Le *Journal Officiel* (lois et décrets, n° 290) publie un arrêté du ministre de l'Education nationale, daté du 21 novembre 1960, fixant les conditions de titularisation et de classement des maîtres de l'*enseignement privé* intégrés à l'enseignement public et les conditions de classement des maîtres contractuels, agréés et auxiliaires.

— Le même journal publie : le décret n° 60.1324, du 13 décembre 1960, portant organisation du scrutin pour le *référendum du* 8 *janvier* 1961 prévu par le décret du 8 décembre 1960 ; deux décrets du 13 décembre 1960, l'un (n° 60.1327), relatif au contrôle dans les départements algériens dudit référendum ; l'autre (n° 60.1328), fixant les conditions d'application, dans ces mêmes départements, du décret n° 60.1324 précité.

A L'ÉTRANGER. — A l'*O. N. U.*, l'Union soviétique oppose son « veto » à la résolution occidentale proposée pour le *Congo*.

— Au *Laos*, Vientiane est le théâtre de violents combats ; les troupes phoumistes occupent le nord-est de la ville et le capitaine Cong Le, renforcé du Pathet-Lao, tient tout le reste et contrôle l'aérodrome.

— En *Grande-Bretagne*, selon la revue *Missi*, le chef actuel des Trade-Unions est catholique : c'est George Woodcock. D'autre part, pour 1 million 100 000 fidèles, les écoles catholiques, en pleine prospérité, ont 330 000 élèves ; les 21 séminaires comptent 1 276 étudiants, trois fois plus qu'il y a dix ans. Et 106 prêtres seront ordonnés d'ici à 1963.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination du *R. P. Thomas Patrick Collins*, des Missions Etrangères de Maryknoll, comme évêque titulaire de Sufetula et vicaire apostolique de *Pando* (*Bolivie*).

J. 15 DEC. — Le *Journal Officiel* (n° 291, lois et décrets) publie le décret du 7 décembre 1960, portant publication de la *Convention d'établissement entre la France et les Etats-Unis d'Amérique*, signée le 25 novembre 1960.

— En *Algérie*, tension persistante dans les villes. A Bône, hier encore, il y a eu trois morts et 4 blessés musulmans. A Constantine, un certain nombre de chefs du F. L. N. ont été arrêtés. Alger et Oran restent sombres. Les quatre chefs religieux lancent un appel à la prière.

— Le *Bulletin officiel de l'Education nationale* publie une circulaire, datée du 7 décembre 1960, adressée aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, relative à l'organisation d'un *enseignement du latin*, au 1er janvier 1961, dans les classes de sixième de collèges d'enseignement général, de lycées techniques ou de groupes d'observation organisés au titre des enseignements élémentaires et complémentaires ou des enseignements techniques et professionnels. Cette circulaire a pour but de permettre à un certain nombre d'enfants d'entreprendre, sur place, dès cette année, des études classiques, sans préjuger des décisions à prendre pour l'année scolaire 1961-1962.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination de *Mgr Gaston Jacquier*, protonotaire apostolique, vicaire général d'Alger, comme évêque titulaire de Sufasar et auxiliaire de Mgr Duval, archevêque d'*Alger*. Le nouvel évêque est né le 23 février 1904, à Evian (Haute-Savoie) ; séminariste à Alger, il est ordonné prêtre le 18 décembre 1926. D'abord vicaire à la cathédrale et chargé des archives du diocèse, il devient, en 1933, secrétaire adjoint ; puis chancelier, en 1936 ; enfin, vicaire général en 1945. A la suite du Congrès eucharistique d'Alger, où il avait révélé ses dons d'organisateur, il fut nommé prélat domestique par Pie XII, le 17 mars 1950 ; c'est le 6 juillet 1956 qu'il fut nommé protonotaire apostolique.

A L'ÉTRANGER. — En *Ethiopie*, à l'instigation ou avec le concours de la garde impériale, le prince héritier, Wassem, s'empare du pouvoir pendant que son père, le négus, Haïlé Sélassié, est en visite au Brésil. Dans sa proclamation, il déclare qu'il veut mettre fin à trois mille ans d'injustice. Le prince a quarante-quatre ans ; il serait épris de réformes sociales ; son père, soixante-neuf ans, a pris l'avion avec destination tenue secrète.

— A *Bruxelles*, grande liesse populaire. A Sainte-Gudule, le roi *Baudouin* épouse *Fabiola*, devant le cardinal Van Roey et l'assistance de toutes les familles princières.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur* : J. GÉLAMUR.